

République Tunisienne

Ministère du Plan et du Développement Régional

Institut d'Economie Quantitative

LES CAHIERS DE L'IEQ

Le présent numéro des Cahiers de l'IEQ rassemble un certain nombre de notes et documents de travail relatifs aux échanges extérieurs et à l'environnement international :

Echanges extérieurs

Caractéristiques et analyse des échanges extérieurs 1986-1992

Echanges agro-alimentaires : avantage comparatif et spécialisation

Les déterminants des parts de marché : compétitivité-prix et compétitivité-hors prix

Analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes

Environnement international

Les investissements directs étrangers

La Tunisie et l'avènement du marché unique européen

Diagnostic et perspectives de l'environnement international en 1992 et 1993 : agrégats et

Indicateurs macro-économiques

Résumé de notes et documents de travail réalisés à l'IEQ sur les questions touchant l'environnement international

Numéro 10

DECEMBRE 1992

Avant-propos

L'Institut Ali Bach Hamba, créé en vertu de la loi N° 67-57 du 30 Décembre 1967 comme centre de documentation et de formation, a évolué à partir de l'année 1973 en un centre d'études et d'analyses économiques, prenant la dénomination actuelle d'Institut d'Economie Quantitative (IEQ) -Loi N° 72-87 du 27 Décembre 1992-.

L'Institut d'Economie Quantitative, organisme sous tutelle du Ministère du Plan et du Développement Régional, est un centre d'études quantitatives et de recherches méthodologiques dans le domaine économique et social. Il a notamment pour mission d'élaborer des instruments opérationnels utilisables pour des fins d'analyse et de prévision économiques, d'améliorer les techniques d'évaluation des effets des mesures de politique économique et de développer des études macro-économiques et sectorielles devant éclairer la prise de décision dans le domaine des politiques économiques.

Les travaux d'études et de recherches de l'IEQ au cours des vingt dernières années ont pris une place de plus en plus importante dans le processus de préparation technique des plans et des perspectives de développement à travers l'apport des modèles macro-économiques construits à l'IEQ pour étudier et apprécier les alternatives de développement et les nombreuses études réalisées également à l'Institut dans le but d'évaluer les mesures de politique économique et d'apprécier leur impact sur l'économie.

La complexité, l'interdépendance et l'accélération des évolutions économiques que vit le pays en relation avec son environnement international et régional exigent, de plus en plus, à ce que les analyses et les études que l'Institut entreprend s'inscrivent dans le cadre stratégique de ces mutations économiques, tenir compte d'éléments plus complexes et diversifiés et s'appuyer sur des données et indicateurs davantage élaborés. La réalisation de telles exigences est le résultat d'une démarche progressive d'accumulation d'expériences -qu'une telle publication favorisera- et qui aboutira à consolider les travaux de recherche et d'analyse économiques.

A travers ces Cahiers, l'Institut d'Economie Quantitative se propose de mettre à la disposition des services spécialisés des différents départements, les méthodologies et les analyses auxquelles il parvient dans le but de développer davantage les techniques d'évaluation et d'analyse économiques et de favoriser également leur transfert et leur application.

Table des matières

	pages
Présentation du contenu de ce numéro	7
Caractéristiques et analyses des échanges extérieurs 1986-1992	10
Evolution et caractéristiques des échanges de biens	10
Les exportations de biens	11
Les importations de biens	12
Structure géographiques des échanges de bien	14
Degré d'ouverture de l'économie	15
Décomposition de la variation des échanges de biens	15
Les échanges de services	19
Services non-facteurs	19
Décomposition des recettes touristiques	19
Les transferts de revenu	20
Echanges agro-alimentaires : Avantage comparatif et spécialisation	22
Choix des produits de l'étude	22
Evolution et structure géographique des échanges agro-alimentaires	24
1 -Evolution des échanges agro-alimentaires	24
2 -Structure géographique des échanges agro-alimentaires	25
Caractéristique des échanges agro-alimentaires et avantage comparatif	27
1.Classification préliminaire des produits agro-alimentaires	27
2- Avantage comparatif et spécialisation	28
Les déterminants des parts de marché :Compétitivité-prix et compétitivité-hors prix	35
Première partie : Parts de marché à l'exportation	35
Evolution des parts de marché en utilisant les données statistique aux prix courants.	35
Evolution des parts de marché en utilisant les données statistiques aux prix constants	36
Deuxième Partie : L'évolution de la compétitivité-prix	37
Troisième partie : Contribution de la compétitivité-prix et de la compétitivité-hors prix à la variation des parts de marché	38
Analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes	42
Première partie : Décomposition de la croissance des exportations	43
Deuxième partie Classification préliminaire des produits selon que les marchés de destination sont en expansion ou en régression	45
L'effet de la décomposition par produits	45
L'effet de la structure géographique	51
Investissements directs étrangers	52
Evolution des flux d'investissements étrangers à l'échelle mondiale	52
Caractéristiques des investissements dans les pays développé	54
Investissements étrangers dans les pays en développement	57
Cas de la Tunisie	59
La Tunisie et l'avènement du marché unique européen	62
Première partie :L'intégration européenne et les perspectives des relations	63

Tunisie-CEE	
Les accords Tunisie-CEE	64
Les relations Tunisie-CEE	67
La politique méditerranéenne renouvelée 1992-1996	71
Deuxième partie :Appréciation de la capacité de l'économie tunisienne à s'adapter aux nouvelles mutations	72
Annexes	77
Diagnostic et perspectives de l'environnement international en 1992 et 1993 :	83
Croissance	83
Chômage	84
Inflation	84
Déficit extérieur et déficit budgétaire	84
Demande mondiale	85
Contexte macro-économique	85
Perspectives 1993	86
Survey : Résumé de notes et documents de travail réalisés à l'IEQ Sur les questions touchant l'environnement international	90
Commerce mondiale	90
Tourisme mondial	90
La dette sur le plan mondial	91
La CEE	91
Les pays de l'EST	92
Annexes méthodologiques	93
Annexe 1 : méthodologie de la décomposition de la variation des échanges extérieurs et du solde commercial	94
Annexe 2 : méthodologie relative au indicateurs d'avantage comparatif et spécialisation Sur les questions touchant l'environnement international	96
Annexe 3 : méthodologie de la détermination des contributions de la compétitivité-prix et de la compétitivité-hors prix à la variation des parts de marché	101
Annexe 4 : méthodologie d'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes	103
Annexe 5 : méthodologie d'élaboration des indicateurs d'impact de l'environnement international : demande mondiale, prix à l'importation et capacité d'importation	107

Présentation du contenu de ce numéro

Le présent numéro des Cahiers de L'IEQ (n°10) rassemble un certain nombre de notes et documents de travail relatifs aux échanges extérieurs et à l'environnement international réalisés dans le cadre des travaux de l'IEQ dans ce domaine.

Concernant le commerce extérieur, les notes de travail présentées dans ce numéro traitent successivement

- De l'évolution des échanges extérieurs sur la période 1980-92. Les travaux entrepris à cet égard mettent en exergue l'effort d'exportation et accordent un intérêt particulier à la libération des importations. Les résultats sont appréciés à travers l'examen de l'impact de certaines mesures de politique économique prises au cours des dernières années dans le cadre du programme d'ajustement structurel. Ces résultats sont également analysés selon une décomposition en effet volume et effet prix, ce dernier étant lui-même décomposé en effet taux de change et effet prix en devise.

- Des aspects liés à l'avantage comparatif et à la spécialisation des échanges agroalimentaires de la Tunisie. Les résultats obtenus, selon l'approche développée par le CEPPII, permettent à travers notamment le calcul du degré d'engagement et de celui de la contribution au solde commercial de faire ressortir les produits pour lesquels la Tunisie dispose ou non d'un avantage comparatif. Les indicateurs calculés permettent également de classer les exportations selon les produits porteurs, les produits reconductibles et les produits en perte de vitesse et les importations en produits incompressibles et produits substituables.

- De l'analyse des parts de marché et de la compétitivité-prix : il s'agit d'apprécier la position des exportations de la Tunisie sur les pays de la CEE à travers l'évolution des parts de marché (calculés en utilisant les données soit aux prix courants, soit aux prix constants) et de comparer cette position à celle des pays concurrents. De plus, la note tente d'expliquer -sur une base comparative également- l'évolution des parts de marché par celle des prix relatifs de façon à approcher la compétitivité-prix; l'évolution non expliquée par les prix est imputable à la compétitivité hors-prix. Ce résidu renferme en fait, l'effet des facteurs autres que les prix sur l'évolution des parts de marché. A cet égard, il est intéressant de remarquer que les résultats font ressortir que ces facteurs ont permis d'améliorer les parts de marchés au cours des périodes de l'ajustement structurel pour les différents pays étudiés -Tunisie et pays concurrents- alors qu'avant PAS et en dépit de la baisse des prix relatifs, les parts de marché notamment pour la Tunisie et le Maroc ont baissé ; soit donc une compétitivité hors-prix défailante.

L'étude des parts de marchés est enfin enrichie par les enseignements de l'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes c'est à dire la décomposition de l'écart de la croissance des exportations de la Tunisie et du taux d'accroissement des importations de la CEE en trois effets : i) l'effet de la composition par produit des exportations Tunisiennes ii) l'effet dû à la répartition géographique de ces exportations et (iii) l'effet résiduel qui n'est autre que la différence entre la variation

effective des exportations Tunisiennes et celle qui aurait été enregistrée si la Tunisie avait conservé sa part de marché de chaque produit vers chaque pays. L'analyse permet par ailleurs de relever les produits exportés porteurs et ceux en perte de vitesse selon que les marchés de destination sont en expansion ou en régression.

Concernant l'environnement international, les notes et documents de travail insérés dans le présent numéro des Cahiers de l'IEQ traitent les questions suivantes :

(1) Les investissements directs étrangers dans le monde: Les travaux ont permis de faire ressortir que ces investissements ont été multipliés par près de 8 entre 1977 et 1989; que ce sont les pays développés qui en ont profité le plus et que l'on enregistre une prédominance de ces investissements dans le secteur des services. A l'heure actuelle, les Investissements étrangers ont pour objectifs la conquête des secteurs stratégiques en croissance rapide (informatique, télécommunications, ...), l'exploitation des économies d'échelle liées à l'élargissement du marché et la sauvegarde et la consolidation des parts de marché acquises. En Tunisie, les investissements directs se caractérisent par une relative concentration au niveau à la fois des pays investisseurs (Allemagne, France, Belgique et Italie dont l'apport est de 86% en moyenne sur la période 1985-89) et des secteurs (l'énergie a accaparé en moyenne 64% des investissements étrangers sur la période 1982-91).

(2) L'avènement du marché unique: La CEE constitue le principal partenaire commercial de la Tunisie. Plus de 76% de nos exportations sont acheminées sur la CEE en 1991 et près de 70% de nos importations y proviennent. Ce rapport étroit entre la Tunisie et la CEE n'a cessé de se renforcer au fil des ans grâce à un cadre Juridique préférentiel favorable régissant les relations commerciales avec la CEE. Comment consolider et renforcer nos rapports avec la CEE suite à l'unification de l'Europe ? la "politique méditerranéenne rénovée" constitue-t-elle une réponse suffisante ? Quelles dispositions nécessaires à mettre en oeuvre pour être en mesure de se conformer aux différentes réglementations techniques, sanitaires ainsi qu'en matière de normes ? Le travail réalisé dans cette note tente d'expliquer davantage les contours de ces questions cruciales pour le développement de la Tunisie. Une légère enquête qualitative a été réalisée dans ce sens auprès d'un certain nombre d'intervenants et opérateurs économiques; elle a notamment révélé l'importance de la qualité des produits dans la conquête des marchés et la nécessité de mettre tout en oeuvre (meilleur encadrement dans nos entreprises, formation appropriée, emballage, conditionnement, ...) pour développer davantage la qualité des produits et élever ainsi notre compétitivité.

(3) Diagnostic et perspectives de l'environnement International : cette note présente une synthèse des diagnostics et des perspectives de l'économie mondiale tels qu'ils ressortent des publications

disponibles à L'IEQ- de l'OCDE, de l'OFCE et du CEPII. Le contenu de la note sera périodiquement actualisé pour tenir compte des informations et données les plus récentes. Il sera également enrichi, de façon progressive, notamment au plan de l'impact de l'environnement International sur l'économie à travers le calcul et la simulation d'un

certain nombre d'Indicateurs spécifiques , (demande mondiale, capacité d'importation, prix relatifs ...) mis au point à cet effet et développés dans l'annexe méthodologique n°5.

(4) Résumé succinct de notes et documents de travail réalisés à l'IEQ sur les questions touchant à l'environnement international: ce résumé est présenté pour mémoire et à titre d'information. Il concerne les notes et documents de travail élaborés au cours des dernières années sur les thèmes du commerce, du tourisme et de la dette à l'échelle mondiale ainsi que sur la question concernant la place et l'Importance de certains ensembles régionaux (CEE et Europe de l'Est en l'occurrence) et les caractéristiques des économies des pays qui les forment. Les travaux dans ce domaine seront poursuivis afin de disposer de l'information appropriée à même de permettre de mieux appréhender l'impact des changements de l'environnement International sur l'économie Tunisienne.

Enfin, le présent numéro des Cahiers de l'IEQ (n°10) renferme les annexes méthodologiques ayant servi de base aux différents travaux engagés et poursuivis dans ce domaine et dont les résultats sont analysés dans les notes insérées dans ce numéro. Il s'agit, de façon précise de 5 annexes méthodologiques portant successivement sur la décomposition de la variation des échanges extérieurs et du solde commercial, les Indicateurs des avantages comparatifs et spécialisation, la détermination des contributions de la compétitivité-prix et de la compétitivité hors-prix à la variation des parts de marchés, l'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes et les indicateurs d'impact de l'environnement internationale

Le présent numéro des Cahiers de l'IEQ (n°10) a été préparé par l'équipe chargée des études sur les échanges extérieurs et l'environnement international composée de Hmida Khelifi, Samira Fezaï et Samira Chebaane, chargés d'études; Meftah Attia, Ingénieur adjoint et Raoudha Hadhri et Affet Ben Arta, assistantes d'études L'équipe a bénéficié des commentaires et des suggestions du Directeur Général, de Mongi Azabou (conseiller scientifique) et de leurs collègues de l'IEQ ainsi Que du concours de Consultants nationaux et étrangers ayant réalisé auprès de l'équipe des missions de consultations de courte durée dans le cadre du projet d'appui scientifique IEQ-DGP/GTZ. L'équipe -qui demeure seule responsable des erreurs qui pourraient encore subsister- remercie toutes les personnes ayant contribué à ses travaux et à la publication de ce numéro.

Caractéristiques et analyse des échanges extérieurs 1986-1992

L'objet de ce travail est double. Il met d'abord en exergue l'évolution et les mutations structurelles des échanges extérieurs et tente par la suite d'apprécier ces résultats par référence aux réformes préconisées en matière d'échanges extérieurs dans le cadre du programme d'ajustement structurel.

Les travaux ont révélé une progression soutenue des exportations durant la période d'étude 1986-92 malgré l'essoufflement constaté en 1990-91 au niveau de certains secteurs tels que les textiles, l'énergie, les phosphates et dérivés et les Industries agroalimentaires. D'un autre côté, les Importations rapportées au PIB -exprimées tous deux en volume ont connu une phase ascendante de 1988 à 1992 à l'exception de 1991.

La variation de la valeur des exportations et celle des Importations se décompose sur la période 1986-92 à concurrence de 58 et 57% respectivement en effet volume et de 42 et 43% en accroissement de prix. L'effet prix est, lui même, expliqué à raison de 31% par l'effet taux de change au niveau des exportations et de 36% au niveau des Importations.

Par ailleurs, les travaux montrent que les échanges extérieurs des services facteurs et non-facteurs (notamment le tourisme et les revenus du travail provenant de l'extérieur) ont connu au cours de la période 1986-92 un développement rapide ayant contribué à alléger le déficit de la balance commerciale.

Première partie : Evolution et caractéristiques des échanges de biens

Les échanges commerciaux de la Tunisie se sont caractérisés durant la période 1986-92 par une augmentation des exportations à un rythme plus rapide que celui des Importations entraînant de la sorte une amélioration du taux de couverture.

Evolution des échanges de biens (1986-1992)

en MD	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Accroissement annuel moyen
Prix courants								
Exportations	1403,8	1770,7	2055,5	2782,0	3087,4	3429,9	3566,7	19,9%
Importations	2303,7	2509,0	3167,0	4150,6	4826,4	4789,0	5673,9	17,4%
Solde	-899,9	-738,3	-1111,5	-1368,6	-1739,0	-1359,1	-2107,2	12,8%
Taux de couverture en %	60,9%	70,6%	64,9%	67,0%	64,0%	71,6%	62,9%	2,6%
Prix constants de 1990								
Exportations	2055,7	2272,8	2469,6	2936,6	3087,4	3487,9	3725,1	10,9%
Importations	3286,8	3161,4	3769,1	4636,3	4826,4	4860,0	5992,4	9,3%
Solde	-1231,1	-888,6	-1299,5	-1699,7	-1739,0	-1372,1	-2267,3	6,5%
Taux de couverture en %	62,5%	71,9%	65,5%	63,3%	64,0%	71,8%	62,2%	1,7%

Source : I.N.S

Les exportations de biens

L'évolution des exportations de biens enregistrée au cours de la période 1986-92 renferme deux tendances au niveau du rythme de progression. La première, croissante, couvre la période 1986-89. La deuxième, décroissante, s'étale sur la période 1990-92.

La stratégie de relance des exportations adoptée pendant la première période a permis de promouvoir les exportations de biens qui passent de 1771 MD en 1987 à 2782MD en 1989, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 24% aux prix courants et 12% à prix constants. Cette progression soutenue fût accompagnée d'un changement structurel qui se caractérise principalement par :

- (i) la prépondérance des industries manufacturières, et plus particulièrement, le secteur textile habillement et cuir dont la part a dépassé les 30% durant la période 1987-89 occupant, de la sorte, la première place dans les exportations de biens.
- (ii) le maintien de la part des exportations agroalimentaires et de la chimie pratiquement au même niveau durant la période 1987-89, soit environ 32%.
- (iii) la baisse de la part de l'énergie qui atteint plus que 20% en moyenne durant la période 1987-89 contre 42% pour les années 1981-86. Cette baisse s'explique par la chute du prix international des produits pétroliers et par la réduction de l'excédent exportable en matière de pétrole.

Au niveau de la deuxième période, l'évolution s'est caractérisée par un essoufflement dans le rythme de progression des exportations des produits textiles, phosphates et dérivés, agro-alimentaires et énergie :

- S'agissant du textile, il a enregistré des signes de ralentissement localisés particulièrement dans la bonneterie dont le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 30% pendant la période 1987-90 à 1% seulement en 1991.

- Les exportations des phosphates et dérivés se sont heurtées à des difficultés d'écoulement sur les marchés traditionnels et particulièrement dans les pays de l'Est. Elles ont accusé une baisse à prix constants de 7.7% en moyenne par an.

- Quant aux exportations de produits agricoles et alimentaires, elles ont enregistré une baisse substantielle au niveau des produits de la mer dont le volume est ramené à 13.6 mille tonnes en 1991 contre 17.3 mille tonnes en 1988. Cependant cette baisse a été compensée par l'évolution favorable d'autres produits, notamment l'huile d'olive, dont les exportations représentent plus de 50% du total des exportations agro-alimentaires.

- Enfin, la baisse des exportations d'hydrocarbures est notamment liée à la stagnation de la production et à la hausse de la consommation.

L'essoufflement dans la progression des exportations constaté depuis 1990 est principalement dû à la récession économique à l'échelle mondiale et aux répercussions de la guerre du Golfe. Par ailleurs, il y a lieu de noter que la période 90-92 s'est caractérisée par le relèvement du taux préférentiel de financement des exportations qui se rapproche du taux de marché monétaire d'une part et par une légère appréciation du dinar d'autre part. De tels facteurs agissent défavorablement sur la compétitivité des produits exportés.

Les importations de biens

Il est important de rappeler, de prime abord, les étapes franchies au niveau de la libéralisation des importations à travers l'élimination progressive des restrictions quantitatives dans le but d'assurer un meilleur approvisionnement de l'appareil productif en vue de réaliser un rythme de croissance de la production élevé, de stimuler la productivité et d'améliorer la qualité des produits. L'application des mesures de libéralisation a été effectuée d'une façon progressive :

- **Dans la première étape**, (1986-1987), les mesures ont porté sur la suppression des restrictions à l'importation au niveau des matières premières, demi-produits et biens d'équipement. A ce titre, le taux de libéralisation, défini comme étant le rapport de la valeur des Importations libres du total des Importations, a atteint 56% en 1987 contre 43.5% en 1986.

- **Dans la deuxième étape**, (1988-1992), elle s'est caractérisée par la libéralisation des articles et produits finis même similaires à ceux fabriqués localement. Notons, à ce niveau, que le taux de libéralisation a atteint 82% en 1992 contre 62% l'année 1988. L'effort de libéralisation accompli par la Tunisie est compatible en dépit des risques de remontée ponctuelle du

protectionnisme et d'apparition de tension entre les principaux groupements économiques avec la tendance à la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale et ce conformément aux principes généraux du GATT auquel la Tunisie a adhéré à titre de membre plein à partir de 1990.

Les taux de libéralisation des importations varient selon les groupements d'utilisation et sont plus marqués au niveau des matières premières et demi-produits et des biens d'équipement qu'au niveau des biens de consommation.

Par référence à la production, le pourcentage des produits libres à l'importation ⁽¹⁾ est passé de 4% en 1987 à 25% en 1990; il diffère d'une branche à une autre: il s'est inscrit à la hausse notamment au niveau des produits chimiques (59% en 1990 contre 7% en 1987) et des produits mécaniques et électriques qui ont vu leur taux passer de 14% en 1987 à 63% en 1990. Les industries agroalimentaires ont connu de leur côté un taux de libéralisation plus élevé en 1990.

(1) les facteurs de pondération sont basés sur les données de la production nationale de 1984 fournies par l'INS. Les lots de produits libéraliser en 1991 et 1992 sont en cours de traitement et augmentent, de façon significative, le taux de libéralisation qui avoisine 48%.

Importations libres par rapport à la production

En %	1987	1988	1989	1990
- Industries manufacturières				
- IAA	1.0	1.0	4.0	16.0
- Chimie	7.0	7.0	9.0	59.0
- THC	2.0	3.0	6.0	7.0
- IME	14.0	28.0	56.0	67.0
- Agriculture	3.0	6.0	11.0	10.0
- Mines	1.0	1.0	1.0	89.0
- Ensemble	4.0	7.0	12.0	25.0

Source: INS, compilation des données du commerce extérieur

Les importations hors énergie -décomposées dans le tableau ci-après selon le groupement d'utilisation rapportées au PIB -tous deux exprimés en volume ont connu :

- une baisse en 1987 imputable aux mesures de restrictions quantitatives en vue de rationaliser la gestion des Importations et de redresser la situation de la balance des paiements.

- et une augmentation significative depuis, soit la période 1988-92.

Importations par groupement d'utilisation en pourcentage du PIB

en %	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Import hors énergie	30.0	26.7	32.3	37.8	37.1	37.1	42.6
dont :							
Alimentation	4.1	3.7	5.4	4.1	3.8	2.8	3.8
Mat.ière & demi-produits	11.7	11.1	12.5	14.0	13.4	14.0	17.4
Biens d'équipements	7.2	4.6	5.8	8.2	8.8	9.3	10.3
Biens de consommation	7.0	7.3	8.6	11.5	11.1	10.9	11.6

Source : INS et Budget Economique

Par ailleurs, les changements dans la structure de répartition des Importations par groupement d'utilisation se caractérisent par :

- (i) la prééminence des biens de consommation et des matières premières et demi-produits dont les parts respectives sont passées de 14 et 25% en 1981 à 29 et 32.3% en 1992.
- (ii) la baisse de la part de l'énergie qui atteint 6.8% en 1992 contre 18% en 1981. Cette baisse s'explique par la substitution du pétrole local au pétrole Importé en raison de la chute du cours du pétrole en 1986.
- (iii) l'importance des biens d'équipement qui représentent 25% des importations de biens en 1992 après avoir connu une baisse durant les premières années du PAS.

Structure de répartition des Importations de biens par groupement d'utilisation de biens

En %	1981	1986	1987	1992
Bien d'équipements	25.4	21.9	17.2	25.0
Matières premières et demi-produits	28.1	35.5	36.3	31.0
Alimentation	11.3	12.4	10.3	6.6
Biens de consommation	15.3	21.5	25.7	30.4
Energie	19.9	8.7	10.5	7.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: INS et Budget Economique

Structure géographique des échanges de biens

Quant à la structure géographique de nos échanges, elle montre que la CEE continue à occuper une place prépondérante à l'importation comme à l'exportation. En effet, nos importations en provenance de la CEE se sont encore renforcées au cours de ces dernières années en passant de 59% en 1981 à 62.5% en 1986 et 67% en 1992. De même, nos exportations vers la CEE ⁽¹⁾ ont pris de l'importance atteignant plus de 74% en

1991 contre 59% en 1981. Cette structure est favorisée par le niveau de coopération atteint avec la CEE car plus de 50% des investissements réalisés en Tunisie durant la période 1988-90 et orientés vers l'exportation sont assurés par des partenaires communautaires.

Structure géographique des échanges de biens

	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
	1986	1990	1991	1992	1986	1990	1991	1992
C.E.E	70,2	77,8	76,6	77,4	62,5	70,2	71,6	71,1
U.M.A	5,8	7,6	8,4	7,9	3,4	13,5	3,8	3,5
AMERIQUE DU NORD	0,8	9,0	8,0	9,0	9,0	6,1	6,4	5,9
AUTRES	23,2	5,6	7,0	5,7	25,1	20,2	18,2	19,5

Source : INS et Budget Economique

(1) Les exportations sur la France et l'Italie sont l'ordre de 25 et 15.3% des exportations totales en moyenne durant le VIème plan

Degré d'ouverture de l'économie

Par ailleurs, l'effort consenti en matière d'échanges extérieurs a fait de la Tunisie un pays relativement plus ouvert que ses concurrents. C'est ainsi que le taux d'ouverture, défini par le rapport des échanges extérieurs (exportations et Importations de biens et services) au PIB s'est situé autour de 90% durant ces dernières années, contre une moyenne de 55% pour les autres pays concurrents. Cette ouverture résulte d'un effort d'exportation (41% du PIB) mais aussi d'un pourcentage d'importation par rapport au PIB de l'ordre de 47% au cours de ces dernières années.

Evolution des indicateurs des échanges extérieurs

	1981	1986	1989	1990	1991
Taux d'ouverture					
Tunisie	91.2%	68.8%	92.0%	90.8	82.3%
Maroc	56.2%	43.2%	45.0%	59.0%	55.4%
Grèce	47.7%	53.2%	55.0%		
Exportations en % du PIB					
Tunisie	41.4%	30.8%	44.0%	41.8%	38.7%
Maroc	21.2%	16.8%	22.2%	24.6%	22.8%
Grèce	20.6%	22.4%	23.0%		
Importations en % du PIB					
Tunisie	49.8%	38.0%	48.0%	49.0%	43.6%
Maroc	34.9%	26.4%	26.8%	34.4%	32.6%
Grèce	27.1%	30.9%	32.0%		

Source : SFI et Budget Economique

Décomposition de la variation des échanges de biens

Par rapport à leurs niveaux de 1986, les exportations et les Importations ont augmenté en 1992 respectivement de 2163 et 3370 MD. Ces variations en valeur résultent à la fois des variations en volume et en prix.

La décomposition en effet prix et effet volume de la variation des importations et des exportations (voir annexe méthodologique n°1) permet de faire ressortir les facteurs explicatifs de leur évolution. En effet, l'accroissement volume résulte à la fois de la croissance des échanges et d'autres effets institutionnels ou de politique économique concourant à la hausse du volume des échanges. Quant à la variation des prix, elle résulte de l'effet combiné du taux de change et des prix en devises.

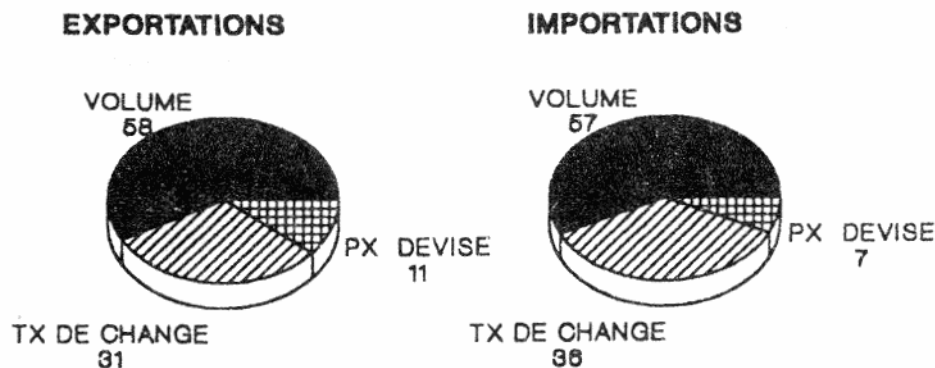
Décomposition globale de la variation des échanges commerciaux

Variations 1992/1986	Exportations		Importations	
	en MD	en %	en MD	en %
Effet valeur	2162.7	100%	3369.1	100%
Effet volume	1260.7	58%	1814.0	57%
Effet prix	902.0	42%	1455.9	43%
Ef. taux de change	677.7	31%	1220.3	36%
Prix en devises	230.3	11%	235.7	7%

Source : Compilation des données de l'INS

DECOMPOSITION DE LA VARIATION DES ECHANGES

1992/1986



Cette décomposition fait ressortir durant la période 1986-1992 que 58% de l'augmentation de la valeur des exportations et 57% de celle des importations résultent de l'accroissement en volume. Au niveau de l'effet prix, il est à remarquer que l'effet taux de change contribue à raison de 31% à la variation des exportations en valeur et de 36% à celle des importations.

Enfin, il y a lieu de signaler que les prix en devises ont augmenté plus rapidement à l'exportation qu'à l'importation contribuant, de la sorte, à raison de 11 %, à la variation totale des exportations et de 7% à celle de nos importations durant la même période.

L'effet combiné de l'évolution des prix en devises et du taux de change du dinar s'est répercuté de façon défavorable sur les termes nets de l'échange au cours de ces dernières années alors que le pouvoir d'achat des exportations s'est amélioré de 89.4% entre 1986 et 1992.

Evolution des termes de l'échange

en %						
Indice	1987	1988	1989	1990	1991	1992
base 100=1986						
Prix à l'exportation	113,3	118,1	136,6	140,2	138,5	134,2
Prix à l'importation	113,9	119,7	128,2	143,1	140,5	134,5
Termes nets de l'échange	99,5	98,6	106,5	98,0	98,6	99,8
Termes de l'échange- revenu (1)	110,7	122,3	154,5	153,7	173,9	189,4

Source : Compilation des données de l'INS

L'examen **année par année**, fait ressortir que les exportations en volume ont enregistré de bonnes performances durant les trois premières années du PAS et notamment en 1989 (17%) ainsi qu'en 1992 (7.6%). Concernant les importations, elles ont enregistré les plus fortes augmentations en 1988 et en 1990 sous l'effet de la relance de l'investissement, de la reconstitution des stocks des matières premières et demi-produits et d'une plus grande ouverture de notre économie sur l'extérieure

Indices valeur, volume des échanges prix en devises et taux de change (Base 100 = l'année t - 1)

	Valeur	Volume	Prix	Taux de change	Prix en devises
Exportations					
1987	126.1	111.3	113.3	110.7	102.3
1988	116.0	111.6	104.2	104.0	100.1
1989	135.1	117.0	115.7	107.9	107.2
1990	111.0	108.1	102.6	99.0	103.6
1991	111.0	112.5	98.8	103.4	95.6
1992	104.0	107.6	96.6	97.5	99.0
1992 *	254.0	189.8	133.8	123.2	108.6
Importations					
1987	108.9	96.3	113.1	114.9	98.4
1988	126.3	119.2	105.8	104.0	101.7
1989	131.0	122.4	107.1	105.7	101.3
1990	116.2	104.2	111.6	101.0	110.5
1991	99.2	101.0	98.2	101.5	96.7
1992	118.5	123.3	95.7	98.4	97.2
1992 *	246.5	183.1	134.5	127.4	105.6

Source : Compilation des données de l'INS et de la BCT

* : Base 100 = 1986

(1) Termes de l'échange- revenu = Termes de l'échange nets multipliés par l'Indice volume, l'exportation. Ils permettent "de mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, à partir de l'étranger, des exportations totales du pays. Une augmentation signifie que la valeur des exportations totales du pays augmente plus vite que les prix des biens importés. Les exportations du pays permettent au total d'acquérir plus de biens à l'étranger" Source : cours polycopié d'économie Internationale par Mustapha Kamel Nabil, année Universitaire 1988-89.

L'évolution des indices des prix en devises est fluctuante sur l'ensemble de la période, aussi bien au niveau des exportations qu'au niveau des importations, elle fait apparaître généralement **des termes d'échange en devises favorables** à l'exception des années 1988 (année de sécheresse) et 1991 (guerre du Golfe), ce qui indique que la Tunisie a généralement enregistré des gains au niveau des exportations. Sur l'ensemble de la période, ces prix ont augmenté de 8.6% pour les exportations et de 5.6% pour les importations. Quant au taux de change moyen, il a augmenté de 23.2 ou 27.4% selon les pondérations des taux de change du Dinar en différentes monnaies par la structure des exportations ou celle des importations.

L'examen de la décomposition de la variation des échanges de biens par groupement d'utilisation fait ressortir, pour la période 1987-92, que les augmentations du volume et des prix en devises enregistrées pour l'ensemble des exportations sont dues en majeure partie à celle des biens de consommation -dynamisme à préserver et à améliorer par la plus grande maîtrise des coûts l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits. Cette décomposition montre également que la variation globale des Importations est imputable à celle des matières premières et des biens d'équipement

Il est également à remarquer que la baisse de l'indice prix en devises, enregistrée sur la période 1991-1992 pourrait être imputable à celle des biens d'équipement pour les exportations et à la détérioration du cours des matières premières pour les importations.

Décomposition de la variation des échanges extérieurs par groupement d'utilisation

1987-1992	Valeur		Volume		Prix en devises		Taux de change	
	en MD	en %	en MD	en %	en MD	en %	en MD	en %
Exportations	2172.7	100.0	1260.7	100.0	238.4	100.0	673.5	100.0
.Alimentation	166.5	7.7	91.6	7.5	11.8	4.3	63.2	9.4
.Energie	198.4	9.2	-10.5	-0.8	107.5	45.1	101.4	15.1
.Mat.premières	496.6	22.9	315.4	25.0	13.8	5.8	167.3	24.8
.Biens d'équipem.	133.8	6.2	130.4	10.3	-50.3	-21.1	34.2	5.1
.Biens de consom.	1177.4	54.0	714.4	57.0	155.6	65.3	307.4	45.6
Importations	3369.9	100.0	1914.0	100.0	235.7	100.0	1220.3	100.0
.Alimentation	93.0	2.7	14.3	0.7	- 3.0	-1.3	83.7	6.7
.Energie	198.1	5.9	13.7	0.7	99.0	42.0	85.4	7.0
.Mat. premières	1020.5	30.3	819.6	42.8	-194.7	-82.6	395.5	32.4
.Biens d'équip.	872.8	25.9	467.5	24.4	1090.0	42.2	296.3	24.3
.Biens de consom.	1185.5	35.2	598.9	31.3	225.4	95.7	361.2	29.6

Source : Compilation des données de l'INS

Deuxième partie : Les échanges de services

Services non-facteurs

Les échanges extérieurs de services ont connu sur la période 1986-92 un développement rapide. Les exportations sont passées de 757 MD en 1986 à 1733 MD en 1992 enregistrant ainsi un accroissement de 18.6% en moyenne par an. Les importations, quant à elles, ont progressé au taux annuel moyen de 6.9% passant de 367 à 440 MD entre 1986 et 1992 de la sorte le solde excédentaire des échanges de services passe de 390 MD en 1986 à 1293 MD en 1992 contribuant, ainsi, à alléger le déficit passé de la balance commerciale.

Echanges de services en MD

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Acct. annuel
Exportations	757,4	1027,8	1584,1	1471,1	1504,5	1280,1	1733,3	18,6%
Importations	367,3	368,9	440,9	483,6	558,8	511,4	440,1	6,9%
Solde	390,1	658,9	1143,2	987,5	945,7	768,7	1293,2	26,7%
Contribution des services à la réduction du solde commercial	43,3%	89,2%	102,8%	72,2%	54,4%	56,6%	61,4%	

Source : Budget Economique

Décomposition des recettes touristiques

Principale composante des exportations de services (58%), les recettes touristiques sont passées de 385.8 MD en 1986 à 1000 MD en 1992, progressant ainsi de 22.5% en moyenne par an.

L'amélioration des recettes touristiques est principalement imputable à l'effet volume qui contribue à concurrence de 120% à la variation en valeur sur la période 1987-92; l'effet prix ayant une contribution de -20% à cette même variation.

Décomposition de la variation des recettes touristiques

Variation 1992/1986	En MD	En %
Effet valeur	614,2	100%
Effet volume	739,5	120%
Effet prix	-125,3	-20%
Effet taux de change	263,2	43%
Effet prix en devises	-388,5	-63%

*Source : Compilation des données du Budget Economique
et de la BCT*

Ainsi la prédominance de l'effet volume corrélé indirectement au glissement de la valeur de dinar ^(*) explique notamment l'afflux massif des touristes au cours de ces dernières années . En effet, le nombre de touristes a plus que doublé en 1986 et 1992 en passant respectivement de 1,5 à 3,5 millions de touristes marquant un point culminant en 1988 (3.6 millions de personnes).

Les prix, dont l'impact sur la variation des recettes touristiques a été négative, ont baissé de 11 % suite aux effets concomitants d'une hausse de taux de change de 36% et d'une baisse des prix en devises de 35%.

**Indices valeur, volume des recettes touristiques,
prix en devises et taux de change
(base 100 = l'année t-1)**

	Valeur	Volume	Prix	Taux de change	Prix en devises
1987	147,5	139,3	105,9	118,0	89,7
1988	190,9	183,8	103,8	104,9	99,0
1989	81,1	74,5	108,9	106,0	102,8
1990	94,0	100,0	94,0	101,4	92,6
1991	76,3	96,7	79,0	103,1	76,6
1992	158,2	158,2	100,0	98,9	101,1
1992 *	259,2	291,7	88,9	135,7	65,5

*Source : Compilation des données du Budget Economique
et de la BCT*

** : Base 100 = 1986*

Les transferts de revenu

Au même titre que les services non-facteurs, les transferts de revenu ont augmenté au cours des années d'application du PAS à un rythme rapide. Les transferts en provenance de l'extérieur, dont 71.9% proviennent des revenus du travail, ont progressé au taux annuel moyen de 18.8%. Quant aux transferts à destination de l'extérieur, dus jusqu'à concurrence de 68.1% de leur valeur aux intérêts de la dette, ils ont augmenté à un rythme plus faible, soit 10.4% en moyenne par an. De la sorte, les transferts courants font ressortir un solde positif durant la période 87-92.

(*) Une dévaluation a souvent un effet indirect positif sur le nombre de touristes puisque ceux-ci auront un pouvoir d'achat plus important après dévaluation surtout si les prix en devises restent constants et ou fortiori s'ils diminuent.

Evolution des transferts de revenu (en MD)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Acct. annuel
Recettes	321,7	436,7	537,0	609,0	732,6	705,0	660,0	18,8%
Revenu du travail	287,1	403,0	466,6	463,0	525,7	526,9	475,0	14,7%
Dépenses	371,6	424,4	483,0	543,2	519,5	650,8	573,0	10,4%
Intérêts	258,2	310,7	352,4	392,2	371,0	371,4	390,0	10,0%
Solde	-49,9	12,3	54,0	65,8	213,1	54,2	87,0	

Source : Budget Economique

Il y a lieu de signaler que l'augmentation des recettes au titre des revenus du travail est due essentiellement à l'attrait exercé par l'effet taux de change.

Effet taux de change sur le revenu du travail

EN MD	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1987-92
Recettes courantes	403,0	466,6	463,0	525,7	526,9	475,0	2860,2
Recettes au taux de change de 1986	341,6	320,2	245,2	206,1	200,7	182,1	1495,9
Effet change	61,4	146,4	217,8	319,6	326,2	292,9	1364,3
Effet change en %	15,2%	31,4%	47,0%	60,8%	61,9%	61,7%	47,7%

Source : Budget Economique

Les calculs effectués sur la période 1987-92 montrent que l'effet du taux de change s'élève à 1364 MD soit 47,7% de l'ensemble des recettes cumulées sur cette période

Sources statistiques

Ministère du Plan et du Développement Régional : Budget Economique; années 1989, 1990, 1991, 1992 et 1993.

Banque Centrale de Tunisie: Statistiques financières de la B.C.T.

Institut National de la Statistique: Statistiques du commerce extérieur, années 1987, 1988 et 1989.

Echanges agro-alimentaires : avantage comparatif et spécialisation

Cette note entre dans le cadre d'une étude plus vaste portant sur l'ensemble des échanges commerciaux des biens et services. L'étude globale se propose d'identifier les facteurs déterminant l'évolution de ces échanges sur une longue période à travers le calcul des élasticités prix et revenu par produit ou groupe de produits. L'objectif consiste à Identifier-du côté de la demande étrangère les produits porteurs et les marchés présentant un accès favorable à nos exportations et à déceler - du côté de l'offre d'exportation- les produits pour lesquels l'économie aurait intérêt à se spécialiser à long terme pour promouvoir les exportations et réduire le solde commercial.

La présente note porte seulement sur les échanges agro-alimentaires et l'étude devrait s'étendre progressivement aux autres groupes de produits. Cette note a pour but l'analyse des caractéristiques des échanges agro-alimentaires par référence à la production et à la demande intérieure elle comporte trois parties :

La première partie rappelle le choix des produits couverts par l'étude et met en exergue les changements subis sur la liste des produits choisis.

La deuxième partie analyse l'évolution des échanges agro-alimentaires sur la période 1981-89 ainsi que la structure géographique et met en évidence, non seulement les pays de destination ou de provenance, mais aussi la nature et l'importance des produits échangés.

Quant à la troisième partie, elle s'intéresse aux caractéristiques des échanges agro-alimentaires en termes d'avantages comparatifs. Il s'agit précisément d'effectuer, dans un premier temps, une classification préliminaire des exportations en produits porteurs, produits reconvertibles et produits on perte de vitesse ainsi que des importations en produits substituables et produits incompressibles et d'approcher, dans un deuxième temps, les branches et produits jouissant d'un avantage comparatif.

Première partie : Choix des produits de l'étude

La constitution de l'ensemble des produits de l'étude a nécessité un traitement informatique des bandes du commerce extérieur concernant la période 1981-89. Ce traitement a porté sur 1065 positions tarifaires; ce total constitue l'union des produits ayant fait l'objet d'échanges extérieurs durant la période 1981-89.

Le nombre de positions tarifaires ayant fait l'objet d'échanges n'a cessé de s'accroître au cours des dernières années du fait de la diversification de l'économie et de sa relance dans le cadre du programme d'ajustement structurel d'une part, et suite aux aménagements introduits dans la nomenclature extérieure pour préparer et faciliter l'adhésion de la Tunisie au GATT d'autre part.

**Evolution du nombre de positions tarifaires
ayant fait l'objet d'échanges durant la période 1981-89**

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1981-89
Export (A)	247	201	199	191	276	282	310	372	494	689
Import (B)	452	443	501	377	396	384	327	431	535	857
Total (1) (A+B)	699	644	700	568	672	666	637	803	1029	1546
Total (2) AUB	619	581	611	502	591	588	568	668	757	1065
Echanges croisés 80		63	89	66	81	78	69	135	272	481

Source : Institut National de la Statistique(INS)

(1) Les positions tarifaires faisant l'objet d'importation et d'exportation sont doublement comptées.

(2) Ces mêmes positions ont été comptées une seule fois.

Il est à préciser que l'année 1989 couvre 1029 produits échangés dont 272 produits faisant l'objet d'échanges croisés -c'est à dire d'exportations et d'importations à la fois-. Les produits ont été classés ensuite selon qu'ils sont exclusivement exportés, exclusivement importés ou encore faisant l'objet d'exportation et d'importation simultanément. Ce classement fait ressortir que les produits faisant l'objet d'échanges croisés représentent 45.2% du total des positions tarifaires durant la période 1981-1989, suivis des produits exclusivement importés (35.3%).

L'étude a été réalisée sur la base d'un ensemble ⁽¹⁾ de produits arrêté selon la méthodologie suivante :

1 - Choisir les produits échangés en 1989 * comme population mère. Ce choix est justifié par le fait que la population relative à l'année en question est plus exhaustive que dans les années passées et reflète mieux les changements intervenus récemment dans les échanges extérieurs.

2 -Retenir i) du côté des exportations, soit les produits dotés d'un poids supérieur ou égal à 1% du total des exportations agro-alimentaires, soit les produits jouissant d'un taux de croissance dépassant la moyenne de l'ensemble des produits agro-alimentaires (3%) et ii) du côté des importations, les produits substituables et ceux qui sont incompressibles (*). Pour les premiers, il s'agit de sélectionner en plus des produits relativement significatifs en termes de poids, ceux qui jouissent également d'un taux de croissance élevé (positif ou négatif) en raison de l'intérêt que revêtent les produits substituables dans la résorption du déficit. Les seconds ont été choisis selon les mêmes critères que pour les exportations (c'est à dire poids élevé et taux de croissance supérieur au taux moyen de la population mère).

(1) L'usage de trois nomenclatures (NT, NAP, CTCI) est susceptible de garantir une bonne correspondance entre les échanges extérieurs et les différents agrégats économiques d'une part, et entre les échanges de la Tunisie et ceux des pays partenaires et concurrents d'autres parts.

(*) Les travaux ont démarré depuis 1990 et l'année 1989 se trouvait l'année la plus récente. les travaux qui seront engagés sur d'autres produits en suivant la même méthodologie partiront également de l'année la plus récents.

(*) il est important de signaler que la définition des produits incompressibles et substituables est différente de celle des produits complémentaires et semblables couramment utilisée dans d'autres travaux notamment dans la comptabilité nationale ou la confection des tableaux entrées-sorties

En somme, et compte tenu de ces critères, 185 positions tarifaires ont été retenues
(¹) ce qui correspond à 112 CTCI et 78 NAP.

Pour l'année 1989, ces positions se répartissent à concurrence de 20, 21 et 59% respectivement en produits exclusivement exportés, produits exclusivement importés et positions faisant l'objet à la fois d'exportation et d'importation. Par ailleurs, on relève que les produits exclusivement exportés pour les positions tarifaires retenues représentent 8% des exportations; quant aux produits exclusivement importés pour les positions tarifaires retenues, leur part dans les importations agro-alimentaires totales s'élève à 60.4%.

Deuxième partie : Evolution et structure Géographique des échanges Agro-alimentaires

Sur la base de cet ensemble des produits, l'examen global des échanges extérieurs des produits agro-alimentaires sur la période (81-89) évalués aux prix de 1989, montre que les exportations ont progressé à un rythme légèrement supérieur à celui des importations (3% contre 2.5%).

1 -Evolution des échanges agro-alimentaires

Concernant l'évolution des exportations, elle renferme deux tendances opposées suivant les produits :

-La première ascendante, concerne la part des poissons et crustacés qui a enregistré un bond remarquable depuis 1987. Une telle évolution résulte notamment de la diversification des marchés et des produits.

-La deuxième tendance descendante, concerne l'huile d'olive qui a connu des problèmes, tant au niveau de sa production (manque d'entretien de l'olivieraie notamment) qu'au niveau de sa commercialisation (difficultés d'écoulement dues essentiellement à la concurrence turque sur le marché libyen et à l'adhésion de l'Espagne et la Grèce à la CEE).

Du côté des importations, l'évolution durant la période 1981-89 s'explique essentiellement par la prépondérance des importations des céréales. Cette prépondérance est principalement attribuable à l'insuffisance de la production suite à la sécheresse qui a sévi dans le pays durant les deux années 1988-89 et de l'utilisation de plus en plus grande des céréales pour l'alimentation animale.

(1) les exportations : 95 positions tarifaires (40 NAP et 50 CTCI) couvrant 90% du volume des exportations en 1989.

les importations: 105 positions tarifaires (52 NAP et 74 CTCI) couvrant 90% du volume des importations en 1989.

En outre, l'augmentation des importations des huiles végétales qui ont plus que doublé entre 1986 et 1989 (35.2 MD contre 78.7 MD) suite à la hausse des prix et des quantités importées ⁽¹⁾, a affecté négativement l'excédent de la balance commerciale des huiles qui a fortement chuté atteignant le niveau de 2.9 MD seulement en 1989 contre 18.3 MD en 1986.

2 -Structure géographique des échanges agro-alimentaires

L'examen de la structure géographique des exportations agro-alimentaires montre que six principaux clients en l'occurrence l'Italie, la France, l'Espagne, la Libye, le Japon et la Grèce accaparent à eux seuls plus de 86% de nos exportations. De plus, nos exportations en volume sur ces mêmes marchés n'ont cessé d'augmenter (12% en moyenne par an) durant la décennie 80. Le prolongement de cette tendance dans les années à venir permettrait de réaliser de plus grandes performances et de renforcer la position de la Tunisie sur ces marchés.

Structure géographique des exportations agro-alimentaires de 1989

Pays	Produits retenus	Total
Italie	47.8%	45.0%
France	19.2%	18.6%
Espagne	10.4%	9.5%
Libye	5.2%	6.7%
Japon	1.8%	1.7%
Grèce	1.7%	1.6%
Autres	13.9%	17.9%

Source: Compilation des données de L'INS et du Budget Economique

S'agissant de la répartition géographique de nos importations, une certaine concentration, bien que moins accentuée que celle des exportations, se dégage. En effet, six pays à savoir la France, les USA, le Mexique, l'Italie, la Grèce et l'Espagne détiennent 60% des importations agro-alimentaires.

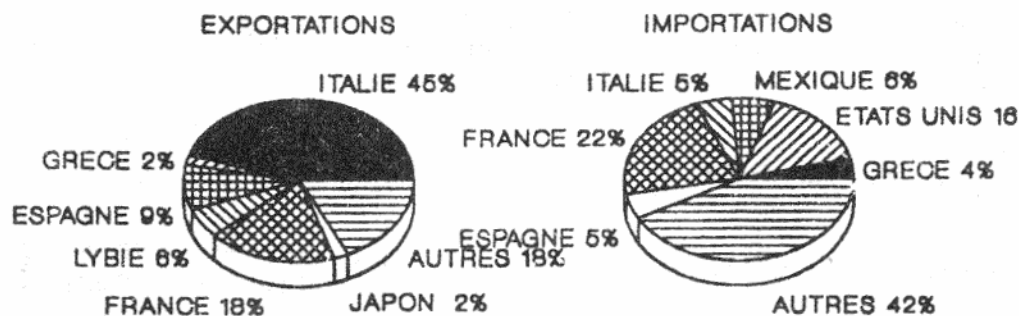
(1) le prix d'importation des huiles végétales est passé de 0,307 D le kg en 1980 à 0.500 D en 1989 et les quantités passées de 115 000 tonnes en 1986 en 158000 tonnes en 1989.

Structure géographique des importations agro-alimentaires de 1989

Pays	Produits retenus	Total
France	23,4%	22,2%
Etats unis	16,5%	16,4%
Mexique	7,2%	6,5%
Italie	4,5%	4,7%
Grèce	4,0%	3,6%
Espagne	3,9%	4,6%
Autres	40,5%	42,0%

Source : Compilation des données de l'INS et du Budget Economique

STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES EN 1989



SOURCE : INS et budget économique

Par zone, la structure des échanges agro-alimentaires montre que la CEE demeure à la fois le principal client (82% en 1989) et le premier fournisseur (45.6%), suivie par les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) du côté des exportations (6.2%) et des pays d'Amérique du côté des importations (35%).

Au niveau des importations, il y a lieu de noter que la Tunisie a quadruplé ses achats en provenance des pays africains sub-sahariens ⁽¹⁾, soit un taux de croissance annuel moyen de 16% sur la période 1981-89.

(1) Côte d'Ivoire, Gabon (bois), Cameroun, Tchad, Bénin (coton) et Zaïre (café).

Cependant, cette concentration géographique ne permet pas, à elle seule, de nous renseigner sur le degré de notre spécialisation par produit sur les 6 principaux pays clients, ainsi que sur le degré de notre dépendance par produit vis à vis des pays fournisseurs. Il serait plus indiquée par conséquent, de se référer à la matrice pays-produit qui met en évidence non seulement les pays de destination ou de provenance mais aussi la nature et l'importance des produits échangés.

La confection de cette matrice révèle que nos exportations vers la France et l'Italie portent principalement sur les produits de pêche, les fruits et légumes, l'huile d'olive et les préparations alimentaires, alors que nos ventes sur l'Espagne et la Grèce sont constituées, essentiellement, de produits de pêche pour le premier, et uniquement de poulpes séchés pour le second pays. Sur le marché libyen, nos exportations sont variées, elles comportent particulièrement, des produits de minoteries et des préparations de légumes et fruits. Enfin, nos exportations destinées aux USA sont constituées principalement d'huile d'olive et préparations à base de céréales

Concernant nos importations agro-alimentaires, elles proviennent principalement de la France, des U.S.A., du Mexique, de l'Italie, de la Grèce et de l'Espagne. Les importations d'origine française sont très variées et touchent pratiquement tous les produits alors que celles provenant des USA portent principalement sur les céréales et le tabac. Quant à nos importations de l'Italie et du Mexique, elles concernent les huiles végétales, pour le premier, et les céréales pour le second. Enfin, l'Espagne nous fournit des produits divers et plus particulièrement des produits à base de sucre.

Troisième partie :

Caractéristiques des échanges agro-alimentaires et avantages comparatifs

1 -Classification préliminaire des produits agro-alimentaires

Du côté des exportations, une classification préliminaire des produits selon qu'ils sont porteurs, reproductibles ou en perte de vitesse a été faite sur la base de l'évolution comparée de l'offre d'exportation et de la demande étrangère (importations des pays partenaires, spécifiée par produit).

Les produits sont dits porteurs si le taux de croissance est supérieur à la moyenne, aussi bien du côté de l'offre que de celui de la demande de ces produits. Ils sont au nombre de 28, soit 56% de l'ensemble des produits exportés retenus dans l'étude. Ils représentent 44.5% du volume d'exportation en 1989 et sont dominés principalement par les produits de pêche tels que les poissons et crustacés et par ceux de la pâtisserie(ces deux catégories de produits accaparent à eux seuls 34%).

Les produits reproductibles sont ceux dont les taux de croissance de l'offre et de la demande sont positifs, déduction faite des produits porteurs. Leur liste compte 11 produits dont le poids est évalué à 8% du volume d'exportation. Les produits reproductibles couvrent principalement les maltaises et l'harissa.

Enfin, les produits en perte de vitesse sont ceux qui ont subi une dégradation, soit du côté de l'offre d'exportation soit du côté de la demande étrangère. Ils représentent

47.5% du total des exportations et se trouvent dominés par deux produits (l'huile d'olive et les dattes) qui détiennent une part de 46.6% dans le volume d'exportation du secteur. S'agissant du premier produit, la Tunisie se trouve, malgré une demande ascendante, handicapée non seulement par le faible niveau du contingent qui lui est allouée par la CEE, mais également par le jeu des prix de référence qui limite nos opportunités d'exportation dans ce domaine. De même, du côté de l'offre, l'on constate que ce produit est assujéti à des conditions climatiques souvent défavorables expliquant, de la sorte, la baisse de la production durant certaines années de la période 1981-89. Quant aux dattes, et contrairement à l'huile d'olive, elles ne se heurtent pas à des difficultés d'écoulement à l'étranger malgré un prix plus élevé ⁽¹⁾ que celui des pays concurrents. Mais la dégradation de l'exportation de ce produit semble s'expliquer par la baisse de la production. Néanmoins, cette dégradation doit être nuancée et interprétée avec prudence car ce produit pourrait être reclassé comme produit reconvertible, voire porteur, si l'on change d'année de base.

Si la typologie des produits exportés a été faite sur la base de l'évolution de l'offre nationale d'exportation et celle de la demande étrangère, les importations sont classées de leur côté en produits substituables et produits incompressibles, selon que le rythme de croissance est négatif ou positif.

Les produits **substituables** sont caractérisés par des taux de croissance négatifs. Ils sont au nombre de 13 et représentent 20% du volume total d'importation en 1989. Ils ont accusé une baisse de 3.8% en moyenne par an durant la période 1981-1989. Cette catégorie est dominée par certains produits laitiers et surtout les produits destinés à la consommation animale tels que l'orge, le maïs et les tourteaux de soja qui couvrent 17.8% du volume d'importation.

Les autres produits importés, dits incompressibles, sont ceux qui jouissent d'un taux de croissance positif et sont constitués principalement des céréales, des huiles végétales, du sucre et du coton en masse. Leur part dans le volume d'importation est de l'ordre de 80% en 1989.

2- Avantage comparatif et spécialisation

L'analyse des échanges agro-alimentaires serait enrichie par l'examen de l'évolution du solde de la balance alimentaire et le degré d'autosuffisance alimentaire au niveau de certains produits de base.

a -La balance alimentaire

L'examen des échanges agro-alimentaires montre que la balance alimentaire a subi un déficit chronique * durant la période 1970-89. L'ampleur du déficit s'explique en partie par les conditions climatiques.

(1) le prix élevé reflète la bonne qualité.

(*) en 1991 le secteur a réalisé un excédent de 183 millions de dinars

Si l'on exprime le déficit de la balance agro-alimentaire en pourcentage du déficit global de la balance commerciale stricto sensu (balance des marchandises), l'on s'aperçoit que ce ratio est élevé durant les années de sécheresse ; il se situe en effet aux alentours de 20%.

Evolution des échanges agro-alimentaires en MD courants

en MD courants	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	85-90
Importations	157,1	278,2	287	258,9	475,4	549	445	382,3
Exportations	57,4	134,3	169	220,3	251,2	267,1	320	227
Solde alimentaire (a)	-99,7	-143,9	-118,2	-38,6	-224,2	-281,9	-125	-155,3
Solde commercial (b)	-497,1	-844	-899,9	-738,4	-1111,5	-1368,6	-1618,8	1096,7
(a) / (b)	20,1%	17,0%	13,1%	5,2%	20,2%	20,6%	7,7%	-14,2%

Source : Budget économique

b - Le degré d'engagement

Cette balance alimentaire déficitaire coexiste avec une autosuffisance alimentaire pour certains produits. Cette autosuffisance peut être mesurée par le degré d'engagement calculé comme étant le rapport entre la production et la demande intérieure, toutes deux exprimées en volume. Un rapport supérieur à l'unité signifie que la production est supérieure à la demande et permet des exportations nettes.

Les calculs montrent qu'au niveau agrégé, le degré d'engagement est inférieur à l'unité et s'est inscrit à la baisse pour les années 1988 et 1989. Néanmoins 8 sous-branches sur 32 activités retenues dans la Comptabilité Nationale bénéficient d'un degré d'engagement supérieur à 1 durant la période 83-89 comme le montre le tableau ci-dessous. En outre, il est à noter que ce sont les conserves de poissons qui ont réalisé les meilleurs performances en raison.

Degré d'engagement (supérieur à l'unité)

NAP	Sous-branche	1983	1886	1989
22	Fruits (agrumes, dattes & amandes)	1,08	1,28	1,20
81	Poissons et produits de la mer	1,61	1,27	1,37
132	Couscous et pâtes alimentaires	1,00	1,00	1,01
141	Huile d'olive	2,75	1,68	3,83
151	Conserves et jus de fruits et légumes	1,06	1,09	1,09
152	Conserves de poissons	1,00	7,07	5,54
162	Confiserie	0,99	1,01	1,04
182	Vinification	1,37	1,40	1,13

Source : Compilation des données de l'INS et du Budget Economique

Par produit, l'on relève que :

- pour la sous-branche "fruits" ce sont essentiellement les agrumes et les dattes qui ont imprégné l'évolution de son degré d'engagement.
- La sous branche "poissons et produits et produits de la mer" est caractérisée par une évolution différente selon les produits. Ainsi la catégorie "autres poissons" a bénéficié tout au long de la période 83-89 d'un taux d'autosuffisance supérieur à l'unité. Les autres produits de la mer, notamment, les éponges et le coran n'ont pu réaliser des excédents qu'à partir de 1987. Enfin les crustacés, coquillages et mollusques ont été déficitaires jusqu'en 1988 et ce n'est qu'en 1989 qu'ils sont devenus excédentaires en réalisant un degré d'engagement supérieur à 30.
- l'huile d'olive quant à elle, tout en restant excédentaire durant toute la période, l'évolution de son indicateur a connu deux phases: une baisse Jusqu'en 1987 suivie d'une reprise.
- Enfin, pour la sous branche 151, les confitures, les conserves, les jus de fruits et l'harissa sont les produits qui ont contribué le plus à ses performances sur la période 1983-1989.

Par ailleurs, un effort devrait être fourni pour certains produits tels que la betterave à sucre, les pommes de terre, les bovins et les oeufs qui, malgré une certaine amélioration, n'arrivent pas à satisfaire la demande intérieure.

Degré d'engagement (proche de l'unité)

NAP	Produits	1983	1886	1989
141	Betterave a sucre	0,97	0,94	0,93
311	Pommes de terre	0,94	0,88	0,83
511	Bovins vivants	0,67	0,90	0,94
523	Oeufs	0,93	0,99	0,99

Source: Compilation des données de l'INS et du Budget Economique.

De même, le pays reste fortement dépendant de l'extérieur en ce qui concerne notamment le blé tendre, le tabac brut et le sucre. Ceci est d'autant plus préoccupant que certains de ces produits font supporter à la Caisse Générale de Compensation (CGC) des charges considérables.

Degré d'engagement (inférieur à l'unité)

NAP	Activites	1983	1886	1989
111	Blé tendre	0,20	0,20	0,15
142	Tabac	0,18	0,25	0,29
1612	Sucre en poudre	0,38	0,52	0,39
1614	Sucres divers	0,50	0,04	0,25

Source : Compilation des données de l'INS et du Budget Economique

la réalisation de l'autosuffisance alimentaire pour tous les produits implique inévitablement des coûts très élevés et fait supporter à l'économie une perte d'efficacité globale des ressources. Pour minimiser ces pertes, il faut tenir compte de l'avantage comparatif. Il s'agit de se spécialiser dans la production des produits dont le coût de production est moins élevé que dans les autres pays, les exporter et obtenir de l'extérieur les produits pour lesquels la Tunisie souffre d'un désavantage comparatif.

c -L 'avantage comparatif

L'identification des produits pour lesquels la Tunisie dispose d'un avantage comparatif s'est avérée difficile faute d'informations disponibles sur les coûts de production des pays concurrents.

Néanmoins, l'on peut approcher les branches à avantage ou désavantage comparatif par l'application de la méthode du solde relatif utilisée par le CEPII.

Il s'agit en fait de procéder à une comparaison entre le solde relatif au niveau d'une branche ou un produit et le solde théorique correspondant (voir l'encadré ci-après). Ce dernier est calculé en procédant à la répartition du déficit relatif de la branche agriculture et IAA, dans son ensemble, entre les différentes branches (produits) au prorata de leur poids respectifs dans les échanges agro-alimentaires. Selon cette méthode, un produit est jugé à avantage comparatif si la différence entre son solde relatif et son solde théorique est positive.

Cette méthode a été appliquée aux USA pour la filière électronique en 1985 et a montré que cette filière présente, en dépit d'un déficit commercial, un avantage comparatif pour l'économie américaine. A l'opposé, cette méthode a mis en évidence, pour la filière de la chimie au Japon, qu'il y a désavantage comparatif bien qu'elle soit excédentaire.

Les travaux entrepris dans ce sens confirment généralement les résultats obtenus selon le degré d'engagement et permettent également de recouper les produits susceptibles de présenter un avantage comparatif.

En effet, la différence des soldes est positive pour les fruits, les poissons, les pâtes alimentaires, l'huile d'olive, les conserves de poisson, les conserves, les jus de légumes et de fruits et pour la vinification.

Branche et produits disposant d'un avantage comparatif

NAP	Activites	Solde relatif - Solde theorique		
		1983	1886	1989
22	Fruits (agrumes,dattes & amandes)	31,90	54,25	50,09
81	Poissons et produits de la mer	52,70	29,47	45,73
132	Couscous et pates alimentaires	0,01	0,08	0,46
141	Huile d'olive	51,26	63,14	73,08
151	Conserves et jus de fruits et légumes	5,39	5,39	6,99
152	Conserves de poissons	0,23	29,14	38,55
162	Confiserie	0,12	0,29	1,75
182	Vinification	6,02	6,14	3,79

Source : Compilation des données de l'INS et du Budget Economique

Par contre, les céréales, le tabac, le sucre, la viande, ayant des différences de soldes négatives présentent un désavantage comparatif.

Echanges Agro-alimentaire : avantage comparatif et spécialisation

Indicateur de l'avantage comparatif(1) Cas du secteur agro-alimentaire		
Pour la Tunisie, la construction de cet indicateur est illustrée dans le tableau ci-dessous qui concerne le secteur agro-alimentaire pour l'année 1989.		
Pour ce secteur, les exportations X (291 millions de dinars) sont inférieures en 1989 aux importations M (680.5 millions de dinars) de la sorte le solde X-M est négatif (-389.5 millions); le solde commercial -à l'échelle de l'ensemble de l'économie- est également déficitaire pour la même année (-1368-6). En exprimant ces deux soldes en millièmes du Produit intérieur Brut de la même année (9531-2 MD) on obtient les chiffres respectifs de -40-8 et -143.6.		
Exemple de l'indicateur : cas du secteur agro-alimentaire en Tunisie en 1989.		
Secteur K Total		
(y) produit Intérieur Brut (millions D)	9531.2	
(X) Exportations (millions D)	291.0	2782.0
(M) Importations (millions D)	680.5	4150.6
(X-M) Solde effectif (millions D)	-389.5	1368.6
(y) Solde rapporté au PIB = $1000 \times (X - M)/Y$	- 40.8	-143.6
(X+M) Total des échanges (millions D)	971.5	6932.6
(g) Poids du secteur k = $(X_k + M_k)/X + M$	14%	100%
(Z) Solde théorique : g x y (total)	-20.1	-143.6
(f) Avantage ou désavantage = $y - z$	-20.7	0
source : annexe du budget économique.		
Dans le commerce extérieur tunisien, le poids relatif "g" du secteur agro-alimentaire est égal 14%, soit le rapport entre le total des échanges en produits de ce secteur (971.5MD) et le total des échanges pour l'ensemble des marchandises (6932.6 MD). En se plaçant dans l'hypothèse d'absence de tout avantage ou désavantage comparatif, on suppose que le déficit commercial en Tunisie en 1989 serait réparti entre les différents secteurs au prorata de leur poids respectifs . Dès lors, le solde imputé au secteur agro-alimentaire serait $z = 0.14 \times (-143.6) = -20.1$ C'est par rapport à ce solde théorique "z" qu'il convient de calculer la contribution propre du , secteur agro-alimentaire. En 1989, le solde relatif ($y = - 40.8$) est inférieur au solde théorique ($z = -20.1$). Ainsi, le secteur agro-alimentaire a apporté une contribution négative au solde commercial tunisien, correspondant à désavantage comparatif qui est défini par : $f = y - z = - 40.8 - (-20.1) = - 20.7$ ----- (1) Voir l'annexe méthodologique n°2		

Références

ABDEL RAHMAN K.S : "Hypothèses concernant le rôle des avantages comparatifs des pays et des avantages spécifiques des firmes dans l'explication des échanges croisés des produits similaires".

Revue d'Economie Politique n°2-1987e pages 165-187.

ASANSI Angel : "Compétitivité et contrainte extérieure : comparaison de dix pays de l'OCDE sur la période 1970-89".

Problèmes économiques n°2.252 1991, pages 13-24.

BALASSAB : "Trade Liberalization and Revealed comparative Advantage", The Manchester School of Economic and Social Studies, n°33 may 1965.

GAGEY Frédéric et VINCENT Jean-Philippe : "Compétitivité des produits français: une approche par la qualité".

Observations et Diagnostics Economiques n°32 Juillet 1990.

KURTH Wilhem : "La technologie et l'évolution de l'avantage comparatif".

Problèmes économiques n° 2.285 Juillet 1991, pages 27-32.

LAFAY Gérard : "Avantage comparatif et compétitivité ". Economie Prospective internationale n°29, 1er trimestre 1987, pages 39-53.

LAFAY Gérard : "la mesure des avantages comparatifs révélés". Economie prospective internationale n°41, pages 27-43, 1990

LAFAY Gérard : "Compétitivité, spécialisation et demande mondiale".

Economie et stratégie n°80 Juillet 1976, pages 25-36.

Les déterminants des parts de marché : *Compétitivité-prix et compétitivité-hors prix*

Il est généralement admis que l'évolution des parts de marché détenues par un pays donné est attribuable à l'évolution de ses prix relatifs. Cette liaison, généralement acceptée, doit être complétée. En effet, les parts de marché sont de plus en plus influencées par des facteurs structurels et des facteurs de politique économique relatifs à la capacité d'un pays donné à se positionner sur les créneaux porteurs, la connaissance des marchés en expansion et l'adaptation à la concurrence internationale. Ces facteurs structurels et de politique économique constituent la compétitivité hors prix.

Dans ce contexte, la présente note essaye d'apprécier, dans une première partie, la position externe de la Tunisie sur les pays de la CEE hors l'Espagne et le Portugal, qu'on désigne dans la suite du texte par CEE (10) et ce, à travers l'évolution comparative de sa part de marché avec celle de ses principaux concurrents.

L'analyse porte dans une deuxième partie sur l'évolution des prix relatifs et met en parallèle cette variation des prix relatifs à celle des parts de marché.

Enfin, la note présente, dans une troisième partie, une tentative de calcul de la compétitivité-hors prix. La méthodologie utilisée consiste d'abord, à calculer l'élasticité prix à partir de la relation économétrique expliquant les parts de marché en fonction des prix relatifs, à mesurer ensuite la contribution de la compétitivité-prix à la variation des parts de marché et d'imputer, la variation des parts de marché inexpliquée par les prix aux effets de la compétitivité-hors prix.

Première partie : Parts de marché à l'exportation

Evolution des parts de marché en utilisant les données statistique aux prix courants.

La part de marché d'un pays i sur un pays j est mesurée par le rapport entre les importations du pays j en provenance du pays i et l'ensemble des importations effectuées par le pays j . Cette définition a le mérite d'appréhender les flux exprimés dans une même monnaie et rend les comparaisons entre pays possibles.

Il y a lieu de remarquer, d'abord, que les importations mondiales exprimées en dollars courants ont enregistré en 1991 une croissance moins importante (3.7%) par rapport aux résultats obtenus durant la période 1987-1990 (14.2% en moyenne par an). Les importations totales de la CEE(10), notre principal partenaire commercial, ont progressé de 6.0% en 1991 contre 15.4% en moyenne par an au cours de la période 1987-90.

Les répercussions des variations du rythme de la croissance des importations tant à l'échelle mondiale qu'au niveau de la CEE sur les exportations des différents pays seront appréciées à travers l'analyse comparative des parts de marché détenues aussi bien par la Tunisie que par ses principaux concurrents sur le monde et sur la CEE (10).

Les calculs entrepris, à cet égard, montrent que notre part de marché sur le monde est passée de 0.119% en 1990 à 0.111% en 1991 enregistrant de la sorte une baisse de 0.008 points de pourcentage soit en termes relatifs une baisse de 6.7%. Sur la CEE (10), cette part est passée de 0.214% en 1990 à 0.199% en 1991 soit une baisse de 7%. L'évolution au cours des quatre dernières années 1988-91 dégage, cependant, une légère amélioration de notre part de marché de 0.4% par an.

Par ailleurs, les comparaisons internationales montrent que l'amélioration de nos parts de marché sur la CEE (10) durant la période 1976-91 est meilleure que celle du Maroc et nettement en deçà de celle de la Turquie.

**Evolution des parts de marché au prix courants
sur le monde et sur la CEE (10)**

Taux d'accroissement annuel moyen	Sur le Monde			Sur la CEE (10)		
	1980-91	1988-91	1991/90	1976-91	1988-91	1991/90
Tunisie	-1,4%	6,3%	-6,7%	0,2%	0,4%	-7,0%
Maroc	0,2%	1,3%	20,2%	-1,6%	4,5%	-3,8%
Turquie	13,2%	-2,9%	-0,9%	6,7%	4,9%	-4,8%

Source : Compilation les données du DOTS (FMI), du World Tables et de l'EUROSTAT

Evolution des parts de marché en utilisant les données statistiques aux prix constants

L'évolution de notre part de marché sur la CEE (10) à prix constants a connu trois phases différentes sur la période 1975-1990.

**Evolution annuelle moyenne des parts de marché
sur la CEE (10) à prix constants**

	1976-80	1981-85	1986-90
Tunisie	1,3%	-6,6%	7,2%
Maroc	3,4%	2,6%	5,8%
Turquie	1,0%	19,0%	6,1%

Source : Compilation des données du World Tables et de l'EUROSTAT

Au cours de la première phase qui couvre les années 1976-80, La Tunisie a vu ses parts de marché enregistrer une augmentation de 1.3% en moyenne par an, rythme inférieur à celui du Maroc (3.4%) et supérieur à celui de la Turquie (1%).

La deuxième phase, étalée sur la période 1981-85 est caractérisée par la récession économique à l'échelle mondiale; elle a vu les parts de marché de la Tunisie baisser de 6.6% en moyenne par an. La Turquie et le Maroc qui ont entamé au cours de cette

période leur programme d'ajustement structurel ont enregistré des résultats meilleurs, soit une hausse de leur part de marché de 19.0 et 2.6% en moyenne par an respectivement.

Enfin, il ressort de la troisième phase (1986-1990), caractérisée par la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel, que la Tunisie a enregistré des gains de parts de marché et amélioré sa position vis-à-vis de ses concurrents.

Deuxième Partie : L'évolution de la compétitivité-prix

On admet que l'évolution des parts de marché est liée à celle de la compétitivité-prix. Celle-ci est mesurée par le rapport des prix à l'exportation d'un pays i et la moyenne des prix à l'importation des pays de la CEE (10).

Evolution des prix relatifs et des parts de marché sur la CEE (10) à prix constants

en moyenne par an	1976-80	1981-85	1986-90
Prix relatifs *			
Tunisie	0,4%	-3,3%	-6,0%
Maroc	-13,9%	-3,8%	-3,4%
Turquie	-1,2%	-2,3%	3,4%
Parts de marché			
Tunisie	1,3%	-6,6%	7,2%
Maroc	3,4%	2,6%	5,8%
Turquie	1,0%	19,0%	6,1%

Source : Compilation des données du World Tables et de l'EUROSTAT

** Pour les prix relatifs un signe négatif indique une amélioration de la compétitivité-prix et vice versa.*

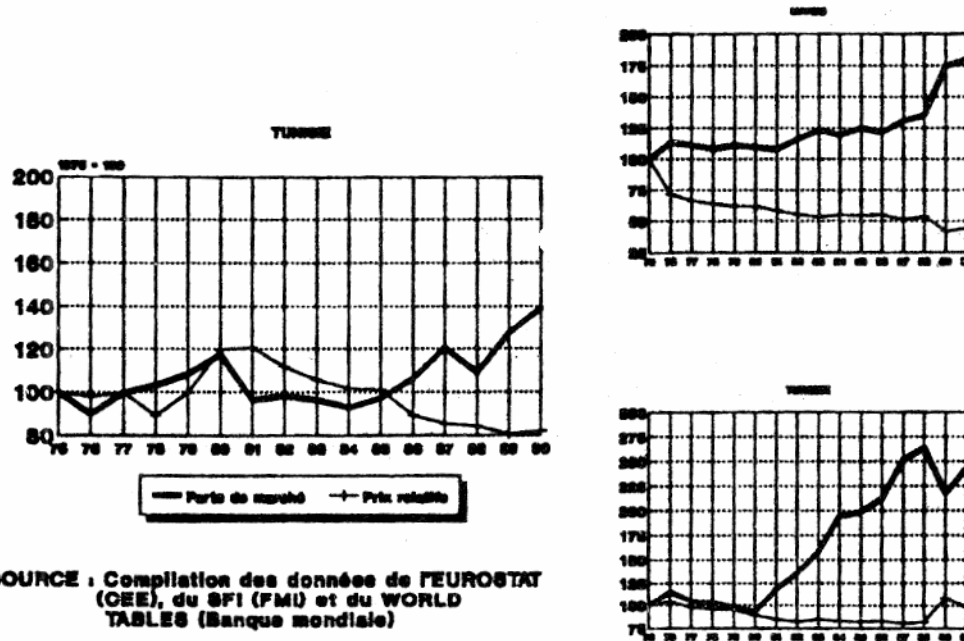
Les résultats montrent que la compétitivité- prix à l'exportation -pour le cas de la Tunisie s'est caractérisée au cours des trois phases décrites précédemment par :

1) Une légère détérioration (soit une légère hausse des prix relatifs) par rapport à l'ensemble de nos concurrents pour la période 1976-1980 qui s'est accompagnée, toutefois, d'une amélioration de nos parts de marché de 1.3% en moyenne par an sur la période. Quant au Maroc, il a enregistré des performances en termes de gains de parts de marché assez modestes (3.4%) comparativement à l'amélioration importante de sa compétitivité-prix (les prix relatifs ayant baissé de 13.9%). L'explication réside, comme il sera illustré plus loin, dans la compétitivité hors prix.

2) Une baisse des prix relatifs entre 1981-1985; celle-ci reste néanmoins en deçà de celles réalisées par le Maroc et s'est soldée par une baisse de nos parts de marché au cours de cette période. Les performances réalisées par le Maroc et la Turquie semblent liées à la mise en oeuvre de leur programme d'ajustement structurel.

3) Une amélioration de notre compétitivité-prix soit une baisse des prix relatifs de 6% en moyenne par an au cours de la période 1986-90 expliquant, de la sorte, les gains enregistrés par la Tunisie en termes de parts de marché (7.2% en moyenne par an). S'agissant de la Turquie, les gains de parts de marché enregistrés (6.1 %) en dépit d'une détérioration des prix relatifs (3.4% par an), sont imputables, comme sera démontré plus loin, à la compétitivité-hors prix.

PARTS DE MARCHÉ ET PRIX RELATIFS



En somme, l'analyse montre que l'évolution des prix relatifs n'explique pas, dans plusieurs cas, l'évolution des parts de marché et d'autres facteurs autres que les prix semblent à l'œuvre. Ces facteurs sont assimilés -par calcul résiduel- à la compétitivité-hors prix. La contribution relative aux facteurs compétitivité prix et compétitivité hors prix dans la variation des parts de marché ferait l'objet dans ce qui suit d'une tentative de mesure.

Troisième partie : Contribution de la compétitivité-prix et de la compétitivité-hors prix à la variation des parts de marché

Les évolutions annuelles moyennes des parts de marché peuvent être expliquées par l'effet de la compétitivité prix et par un solde attribué à la compétitivité hors prix (voir l'annexe méthodologique n°3). La contribution de la compétitivité prix est calculée par la variation des prix relatifs ⁽¹⁾ multipliée par l'élasticité prix des parts de marché (0.6 pour la Tunisie, 0.9 pour la Turquie et 0.85 pour le Maroc telle qu'elle ressort des estimations économétriques consignées dans l'annexe méthodologique n°3.

Le tableau ci-dessous mesure les évolutions des parts de marché et les contributions de la compétitivité prix et hors prix pour les trois pays retenus, et centre l'analyse sur la modification de politique économique induite par le programme d'ajustement structurel: on compare donc pour chacun des trois pays les résultats obtenus dans les cinq années qui ont précédé le PAS à ceux relatifs aux années après PAS.

**Contribution de la compétitivité-prix et compétitivité-hors prix
dans l'évolution annuelle des parts de marché avant et après PAS ***

	TUNISIE		MAROC		TURQUIE	
	Avant- PAS	Après- PAS	Avant- PAS	Après- PAS	Avant- PAS	Après- PAS
Parts de marché	-6,6%	7,2%	-1,2%	3,9%	1,0%	19,0%
Compétitivité-prix	0,8%	3,4%	7,0%	2,4%	0,5%	2,3%
Compétitivité-hors prix	-7,4%	3,8%	-8,2%	1,5%	0,5%	16,7%

Source : Compilation des données du World Tables et de l'EUROSTAT

** : Les périodes avant-PAS correspondent aux années 1981-1985 pour la Tunisie, 1977-1981 pour le Maroc et 1976-1980 pour la Turquie alors que les périodes après-PAS correspondent aux années 1986-90 pour la Tunisie, 1982-86 pour le Maroc et 1981-85 pour la Turquie.*

Les résultats montrent :

Avant PAS, la compétitivité-hors prix tend à diminuer la part de marché détenue par la Tunisie (période 81-85); il en est de même pour le Maroc (1976-1981) et la Turquie (76-1980).

En effet, la baisse des parts de marché avant PAS de 6.6% en moyenne par an pour la Tunisie, est essentiellement due à la réduction de la compétitivité-hors prix qui aurait entraîné, à elle seule, une baisse des parts de marché de 7.4% en moyenne par an. Pour le Maroc, la baisse de 1.2% par an de sa part de marché provient également de la réduction de la compétitivité hors-prix qui a conduit selon les estimations effectuées à une diminution de 8.2% en moyenne par an des parts de marché pour la période avant-PAS. Quant à l'évolution connue par la Turquie, elle s'explique à concurrence de 50% par la compétitivité prix et 50% par la compétitivité-hors prix.

(1) Corrigés par l'introduction d'une structure de retard qui suppose qu'une partie (soit 1/3) des exportations de l'année t-1 dépendent des prix de l'année t-1 et que l'autre partie (soit 2/3) dépendent des prix de l'année courante.

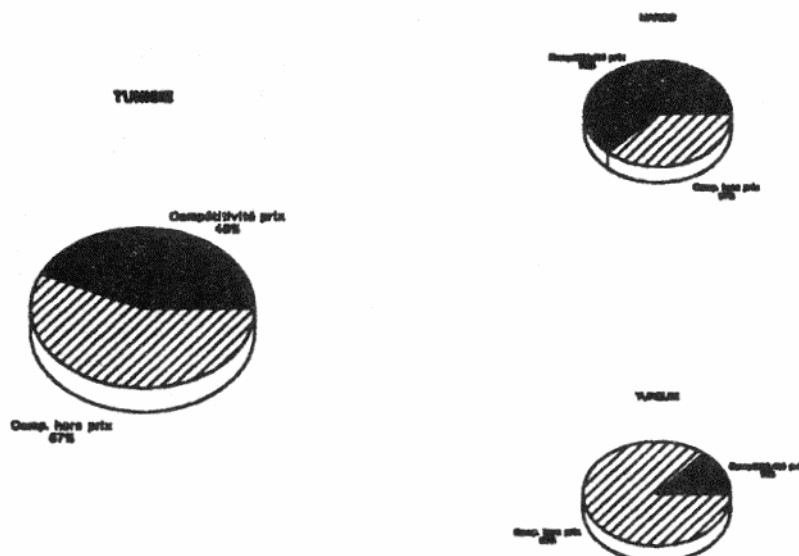
Au cours des cinq première années de l'ajustement structurel (1986-90 pour la Tunisie, 1982-86 pour le Maroc et 1981-85 pour la Turquie), on constate que les parts de marché de la Tunisie, du Maroc, et de la Turquie ont augmenté au rythme annuel de 7.2, 3.9 et 19% respectivement.

**Contribution relative de la compétitivité-prix et de la compétitivité-hors prix
aux variations annuelles des parts de marché après PAS**

	TUNISIE 1986-90		MAROC 1982-86		TURQUIE 1981-85	
Compétitivité-prix	3,4	47,0%	2,4	62,0%	2,3	12,0%
Compétitivité-hors prix	3,8	53,0%	1,5	38,0%	16,7	88,0%
Parts de marché	7,2	100,0%	3,9	100,0%	19,0	100,0%

Source : Compilation des données du World Tables et de l'EUROSTAT

**CONTRIBUTIONS RELATIVES DE LA COMPETITIVITE PRIX ET HORS
PRIX AUX VARIATIONS ANNUELLES DE PARTS DE MARCHE APRES P.A.S**



**SOURCE : Compilation des données de l'EUROSTAT (CEE), du
WORLD TABLES (Banque mondiale) & du SFI (FMI)**

Au cours de la période du PAS, la contribution relative des deux formes de compétitivité diffère d'un pays à l'autre: la modification des prix relatifs n'expliquerait que 2.3 points de croissance des parts de marché de la Turquie (soit 12% l'accroissement réalisé), contre 2.4 points au Maroc (62%) et 3.4 points en Tunisie (47%) alors que la contribution de la compétitivité hors-prix (due à la libéralisation du marché intérieur et du commerce extérieur, à la réforme du système d'incitations, à la réforme des politiques monétaires et budgétaires, ...) est la plus importante. En effet, cette compétitivité contribue à l'amélioration des parts de marché à raison de 88% en Turquie, 53% en Tunisie et 38% au Maroc.

Références

LAFA y Gérard : "Compétitivité, spécialisation et demande mondiale".
Economie et Stratégie n° 80 Juillet 1976, pages 25-36.

Dominique Guellec et Pierre Ralle: Economie et statistique Janvier -février 1989, pp. 73-81, n° 217-218.

Claude Guellec et Pierre Ralle: Croître plus sans augmenter le déficit commercial ? Au delà de la compétitivité-prix.

ASANSIO Angel : "Compétitivité et contrainte extérieure: comparaison de dix pays de l'OCDE sur la période 1970-89".

Problèmes économiques n° 2.252 1991, pages 13-24.
Economie et statistique Janvier /Février 1989

Me Debonneuil et M. Delattre : .Les pertes des parts de marché: la compétitivité en cause",
Economie et Statistique, n° 203, octobre 1987, pp. 5-22.

J.Mathis et J. Mazier : "Niveaux de coûts de production et performances extérieures des grands pays industrialisés, notes de l'IRES, n°12, 1987.

Jean Mathis : "Quelques propositions d'indicateurs d'analyse du commerce bilatérale " :
Economie et Prévisions fasc. 1 n° 77/ 1987, fascicule 1, n° 77, 1987.

Thierry Franc: France, la baisse des performances à l'exportation dans les années 80 : bilan et analyse.

Analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes

La présente note analyse la croissance des exportations à parts de marché constantes dans le but d'apprécier l'effort d'exportation de la Tunisie en fonction de la demande d'Importation exprimée par nos partenaires de la CEE.

L'analyse se base sur la décomposition de l'écart entre le taux de variation des exportations Tunisiennes et celui des importations de la CEE en trois effets : i) l'effet de la composition par produit des exportations Tunisiennes: cet effet permet d'apprécier l'effort d'adaptation de nos exportations à la demande d'importation exprimée par la CEE ii) l'effet dû à la structure géographique de nos exportations mesuré par la différence entre le taux de croissance qui aurait été enregistré si la Tunisie avait conservé ses parts de marché et le taux de croissance des importations totales de la CEE et enfin iii) l'effet résiduel qui reflète -dans le cas où l'écart résiduel est positif- les gains de compétitivité de la Tunisie et vice versa.

Cette décomposition -qui sera analysée dans la première partie de la note- montre que :

- la croissance nominale des exportations de la Tunisie a été supérieure à celle des importations de la CEE au cours des années d'application du PAS, alors que durant les années avant PAS (1983-86), l'on a enregistré une croissance des exportations inférieure en moyenne à celle des importations de la CEE;
- l'effet dû à la structure par produit est devenu favorable durant les années du PAS traduisant de la sorte un effort d'adaptation de nos exportations à la demande de la CEE;
- de même, l'effet imputable à la structure géographique de nos exportations est devenu plus favorable qu'il ne l'était au cours de la période avant PAS;
- et enfin des gains de compétitivité ont été réalisés notamment durant les années 87, 89 et 90.

L'analyse permet, par ailleurs, de différencier nos exportations en produits porteurs et produits en perte de vitesse selon que les marchés de destination sont en expansion ou en régression (deuxième partie de la note).

Première partie : Décomposition de la croissance des exportations

L'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes (voir annexe méthodologique n°4) permet de mieux apprécier les performances réalisées en matière d'exportation et de gains de parts de marché et d'étudier si la structure actuelle des exportations en termes de diversification de produits et de marchés est adéquate pour la Tunisie.

L'écart des taux de variation des exportations Tunisiennes et des importations de la CEE peut être décomposé en trois effets, à savoir :

- un effet dû à la composition des exportations Tunisiennes par produit ;
- un effet dû à la structure géographique de ces exportations ;
- et un effet "résiduel" reflétant -dans le cas où il est positif les gains de compétitivité.

La décomposition a été effectuée sur la base d'un ensemble d'hypothèses consignées dans l'encadré de la page suivante.

L'examen des résultats obtenus ⁽¹⁾ montre que :

- la croissance des exportations de la Tunisie a été généralement inférieure à la croissance des importations totales de la CEE pendant les années 1983-86, alors que durant les années d'application du PAS 1986-1991, l'on a enregistré une croissance des exportations relativement supérieure à celle des importations de la CEE ;
- l'effet dû à la structure par produit est devenu favorable durant les années du PAS traduisant de la sorte un effort d'adaptation de nos exportations à la demande de la CEE (2) ;
- l'effet imputable à la structure géographique de nos exportations est devenu plus favorable qu'il ne l'était au cours de la période avant PAS.
- et enfin l'écart résiduel explique à concurrence de 50% les contre-performances des années avant PAS (-1,9% comme facteur résiduel sur -3,8% d'écart annuel entre la croissance des exportations Tunisiennes et celle des importations de la CEE).

(1) les calculs sont fait-a l'instar des applications de la méthode établie par l'OCDE pour un certain nombre de pays sur la base des données aux prix courants faute d'information fiables sur les prix.

(2) Les exportations tunisiennes ont connu un ralentissement en 1988 dû aux conditions climatiques défavorables et en 1991 suite aux percussions de la guerre du Golfe.

Analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes

La décomposition de l'écart entre le taux de croissance des exportations Tunisiennes et celui des importations de la CEE a été calculée aux prix courants, à l'instar de la pratique de l'OCDE, initiateur de la méthode ⁽¹⁾.

Les données relatives aux exportations Tunisiennes ont été, ventilées en dix groupes de produits conformément à la nomenclature de la classification type du commerce international (CTCI).

Classification des exportations de marchandises dans l'analyse à parti de marché constantes

Position de la CTCI (2^e révision)	Catégorie de produits
0	Produits alimentaires
1	Boissons et tabacs
2	Matières premières
3	Produits énergétiques
4	Huiles, graisses et cires
5	Produits chimiques
6	Articles manufacturés classés par matière
7	Machines et matériel de transport
8	Articles manufacturés
9	Articles non classés ailleurs

Source: Eurostat

Sur le plan géographique, les marchés d'exportation sont constitués des douze pays de la CEE⁽²⁾. Ainsi la ventilation géographique des exportations et leur composition par produit constituent une matrice de 120 marchés élémentaires Xij. Les niveaux de ventilation par produit et par pays sont dictés par celui de la désagrégation fournie par l'office des statistiques de la CEE (Eurostat).

La période retenue dans cette analyse couvre les années 1983-1991; l'analyse distingue deux sous-périodes situées avant et après la mise en oeuvre du PAS dans le but d'apprécier -de façon distincte les résultats réalisés durant les 2 sous-périodes.

(1) Référence bibliographique : Turquie 1988, "OCDE études économique" p28-33.

(2) les pays de la CEE sont: la France(F), L'Allemagne(RFA), l'Italie(IT), la Belgique(B), le Royaume-Uni(RU), la Hollande (H), l'Espagne(ESP), le Portugal(P), la Grèce(GR), l'Irlande (IR) et le Danemark(D).

Décomposition de la croissance des exportations à parts de marché constantes

	Croissance des export. de marchandises de la Tunisie	Croissance des import. de march. de la CEE	Différence	Effet de la structure par produit	Effet de la structure géographique	Effet de la compétitivité
1983/82	-1.6 %	5.4 %	-7.0 %	-1.5 %	2.1 %	-7.6 %
1984/83	6.5 %	15.2 %	-9.0 %	1.3 %	-2.9 %	-7.1 %
1985/84	12.0 %	8.1 %	3.9 %	-1.3 %	0.9 %	4.3 %
1986/85	-12.1 %	-9.1 %	-3.0 %	-6.5 %	0.4 %	3.1 %
1987/86	10.1 %	4.2 %	6.0 %	-1.1 %	0.7 %	6.3 %
1988/87	- 1.0 %	12.2 %	-13.2 %	6.9 %	-5.8 %	-14.3 %
1989/88	29.7 %	15.4 %	14.3 %	0.4 %	1.2 %	12.7 %
1990/89	13.6 %	5.2 %	8.5 %	2.6 %	1.7 %	4.2 %
1991/90	3.7 %	6.3 %	-2.6 %	2.0 %	5.5 %	-10.1 %
Avant PAS	1.2 %	4.9 %	-3.8%	-2 %	0.1 %	-1.9 %
Après PAS	11.2 %	8.6 %	2.6 %	2.2 %	0.7 %	-0.2 %

Source : Compilation des données de l'Eurostat

Deuxième partie : Classification préliminaire des produits selon que les marchés de destination sont en expansion ou en régression

L'analyse permet par ailleurs de différencier à travers les graphiques 1,2, 3 et 4, nos exportations en produits porteurs et produits en perte de vitesse selon que les marchés de destination sont en expansion ou en régression (voir encadré méthodologique de la page suivante).

Dans ce qui suit et sur la base d'une présentation graphique nous tenterons d'établir un bilan analytique avant et après PAS, permettant d'apprécier l'effet de la composition par produit et l'effet géographique

Le premier effet -composition par produit différencie les produits porteurs et les produits en perte de vitesse selon que les marchés sont en expansion ou en régression. Quant au second effet -structure géographique, il permet d'identifier les marchés de la CEE dynamiques pour les exportations Tunisiennes.

L'effet de la composition par produit Période avant PAS (1983-1986)

-Il apparaît du graphique 1 que la Tunisie perd des marchés au cours de cette période puisque le taux moyen de croissance de ses exportations gt est inférieur au taux moyen de croissance des importations de la CEE.

-Ces pertes de parts de marché sont particulièrement importantes pour les produits chimiques.

Comment lire les graphiques ?

En ordonnée, on lit les taux de croissance des importations de la CEE par catégorie de produits ou de pays. En abscisse, on porte les taux de croissance des exportations Tunisiennes correspondantes.

La bissectrice partage l'espace en deux zones :

-La première englobe les points au dessous de la bissectrice, lesquels correspondent à des gains de parts de marché pour les produits ou les pays.

-La deuxième zone couvre les points situés au dessus de la bissectrice, lesquels correspondent à des pertes de parts de marché.

les importations de la CEE peuvent être différenciées par produit selon le taux de croissance : les produits porteurs ont par définition un taux de croissance supérieur au taux de croissance moyen (g) des importations de la CEE alors que les produits en perte de vitesse ont un taux de croissance inférieur au taux moyen.

De même, les importations de la CEE peuvent être distinguées pour chacun des pays membres selon également le taux de croissance. Les pays dont le taux de croissance des importations est supérieur au taux de croissance moyen (g) constituent des marchés en expansion pour la Tunisie alors que les marchés en régression ont un taux de croissance inférieur au taux de croissance moyen de l'ensemble des importations de la CEE.

De la même manière, on peut porter en abscisse le taux de croissance moyen (gt) des exportations Tunisiennes qui permet de distinguer les produits dynamiques -dont le taux de croissance est supérieur à gt des produits en perte de vitesse -le cas inverse .

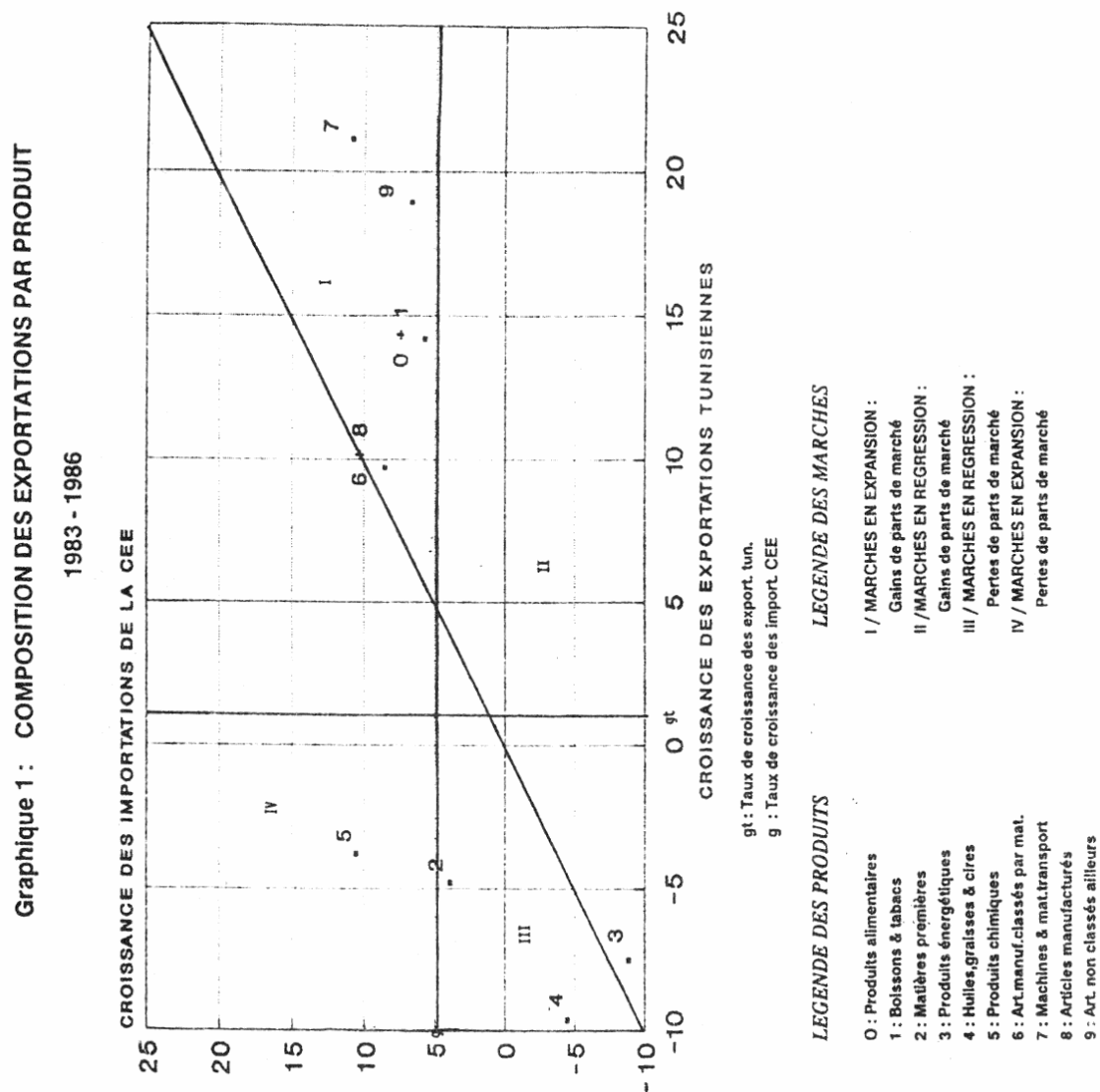
En somme, l'espace peut être partagé en quatre zones selon que la Tunisie gagne ou perd des parts de marché sur les marchés en expansion ou en régression.

-De plus, la Tunisie perd des parts de marché même sur les produits régressifs ou en perte de vitesse, à savoir les matières premières et les huiles et graisses.

-Ces pertes de parts de marché ne sont pas compensées, globalement, par les augmentations de parts de marché obtenues pourtant par des produits porteurs, à savoir les produits alimentaires, les boissons, les articles manufacturés et les machines et matériel de transport; la Tunisie gagne aussi des parts de marché pour les produits énergétiques, qui sont en perte de vitesse.

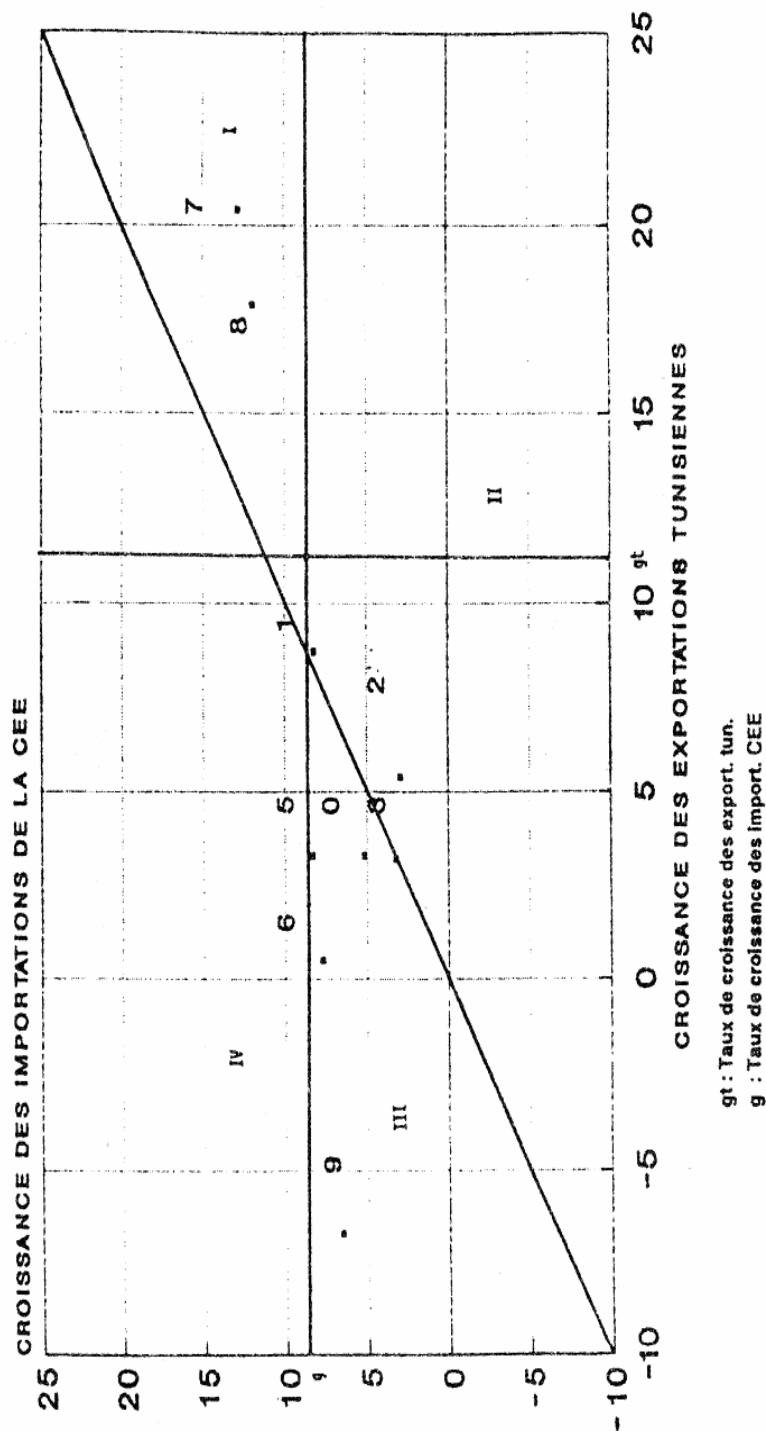
Période du PAS (1987-91)

La Tunisie a, comme le montre le graphique 2 globalement gagné des parts de marché sur cette période; le taux de croissance de ses exportations étant plus élevé que celui des importations de la CEE (11.2% contre 8.6% par an).



Graphique 2 : COMPOSITION DES EXPORTATIONS PAR PRODUIT

1987 - 1991



LEGENDE DES PRODUITS

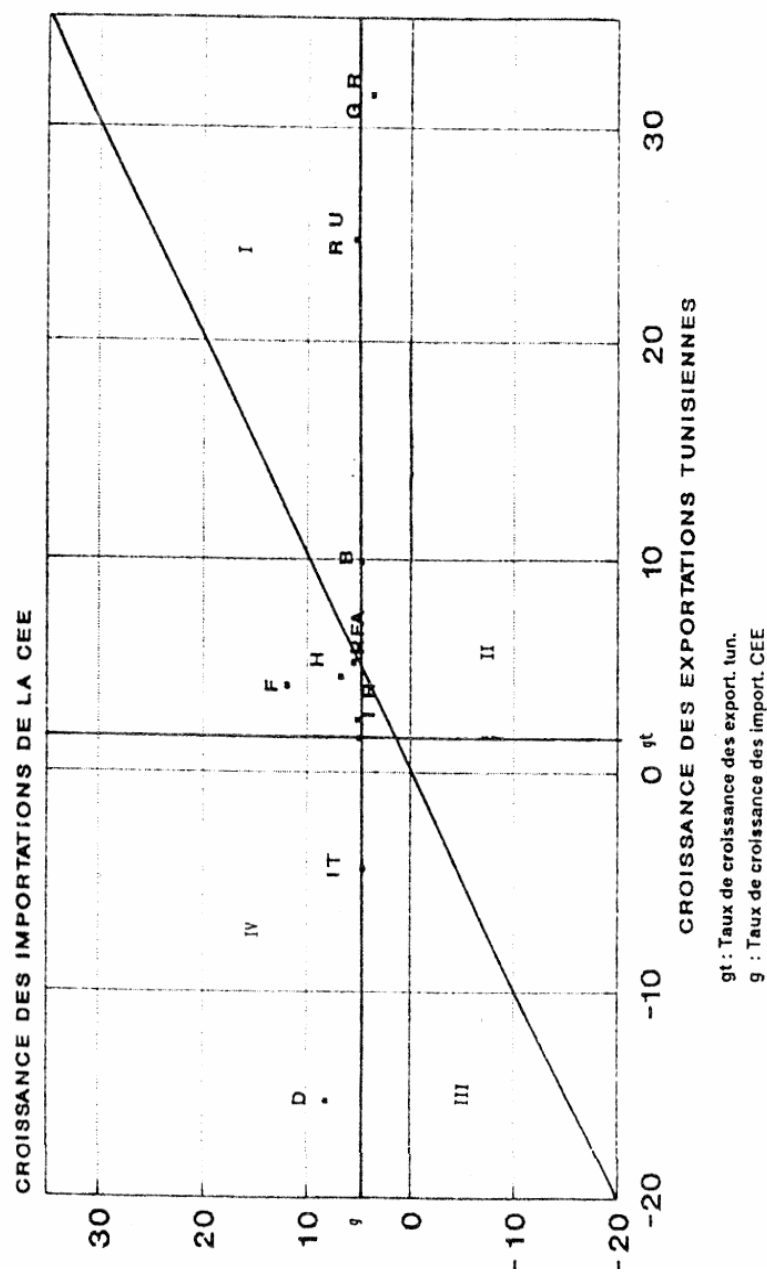
- 0 : Produits alimentaires
- 1 : Boissons & tabacs
- 2 : Matières premières
- 3 : Produits énergétiques
- 4 : Huiles, graisses & cires
- 5 : Produits chimiques
- 6 : Art. manuf. classés par mat.
- 7 : Machines & mat. transport
- 8 : Articles manufacturés
- 9 : Art. non classés ailleurs

LEGENDE DES MARCHES

- I / MARCHES EN EXPANSION :
Gains de parts de marché
- II / MARCHES EN REGRESSION :
Gains de parts de marché
- III / MARCHES EN REGRESSION :
Pertes de parts de marché
- IV / MARCHES EN EXPANSION :
Pertes de parts de marché

Graphique 3 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

1983 - 1986



LEGENDE DES PAYS

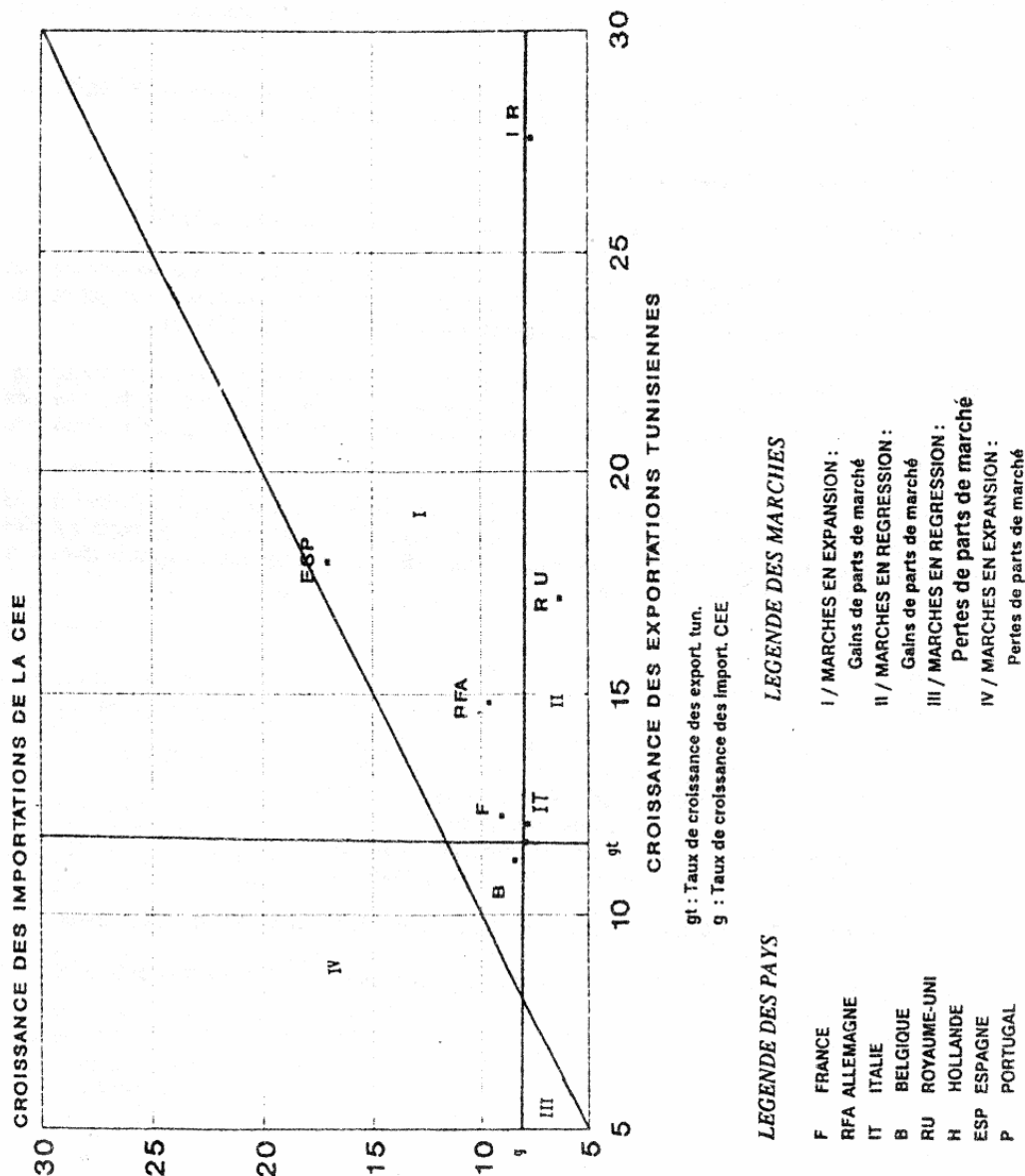
F FRANCE
RFA ALLEMAGNE
IT ITALIE
B BELGIQUE
RU ROYAUME-UNI
H HOLLANDE
ESP ESPAGNE
P PORTUGAL

LEGENDE DES MARCHES

I / MARCHES EN EXPANSION :
Gains de parts de marché
II / MARCHES EN REGRESSION :
Gains de parts de marché
III / MARCHES EN REGRESSION :
Pertes de parts de marché
IV / MARCHES EN EXPANSION :
Pertes de parts de marché

Graphique 4 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

1987 - 1991



Cette croissance s'explique par les gains obtenus tant au niveau des produits porteurs (les machines et matériel de transport et les articles manufacturiers qui représentent à eux seuls, plus de la moitié de nos exportations) qu'au niveau de certains produits en régression qu'au boissons et tabacs et les matières premières).

Il faut cependant noter que nous avons perdu des parts de marché pour des produits en régression, à savoir les produits alimentaires, les produits chimiques et les articles manufacturés.

L'effet de la Structure géographique

L'effet de la structure géographique apparaît lui aussi très différencié avant et après PAS.

Avant PAS, (1983-1986) la Tunisie perd des parts de marché -voir graphique 3- sur les marchés les plus dynamiques de l'Allemagne, de la France, de la Hollande, du Danemark et elle n'en gagne que sur des marchés à croissance moyenne (Belgique et Royaume-Uni) ou faible (Grèce).

Pour la période du PAS (1987-91), Il se dégage du graphique 4 une réorientation des exportations Tunisiennes vers les marchés porteurs : la Tunisie gagne des parts de marché sur les marchés progressifs de Belgique, de France, d'Allemagne. d'Espagne comme sur les régressifs d'Italie, du Royaume-Uni.

L'examen comparatif des deux graphiques (3 et 4) révèle qu'une forte proportion des exportations Tunisiennes figurait avant PAS dans la partie trois correspondant à des pertes de parts sur des marchés en expansion alors que durant l'application du PAS, la Tunisie semble enregistrer des gains de parts mais sur des marchés en régression.

Références

OCDE

-Occasional Studies, December 1970 and December 1973

-Suisse 1985-1986 "OCDE, études économiques", pp.29-34

-Belgique 1985-1986 "OCDE, études économiques", pp. 19-22

-France 1985-1986 "OCDE, études économiques", pp. 21-23

-Turquie 1986-1987 "OCDE, études économiques", pp.28-33

-Finlande 1987-1988 "OCDE, études économiques", pp.47-49

Edward E.Leamer et Robert M.Stern, quantitative International Economics, Boston 1910, chapter 7.

J.David Richardson, "Constant-Market Shares Analysls of Export Growth", Journal of International Economics 1/1971, pp.227-239.

Investissements directs étrangers

Les investissements étrangers directs sont de plus en plus sollicités à travers le monde, que se soit par les pays développés que par les pays en développement. Les pays développés trouvent dans les Investissements directs un moyen de conquérir de nouveaux marchés, de renforcer des positions stratégiques, d'exploiter la possibilité d'économie d'échelle ou d'avoir des conditions de production favorables. Les pays en développement cherchent en outre à pallier un problème chronique de déficit de leur balance de paiement, aggravé par la crise d'endettement et son poids préoccupant dans ces pays.

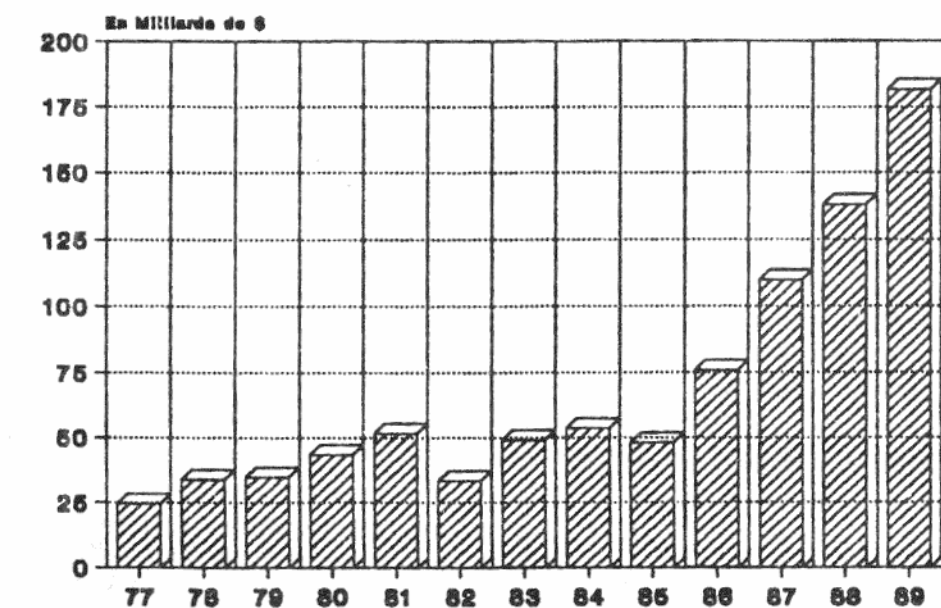
Les investissements étrangers directs ont connu un grand essor depuis quelques années. Leur flux a été multiplié par près de 8 fois entre 1977 et 1989 puisque ces Investissements sont passés de 23.5 milliards de \$ en 1977 à 182 milliards de \$ en 1989. Cette évolution a profité plus aux pays développés dont la part est passée de 67% en 1977 à 90% en 1989.

Cette note porte sur l'évolution des investissements directs étrangers sur la période 1977-1989 ainsi que les caractéristiques et la répartition géographique et sectorielle de ces Investissements aussi bien au niveau des pays de l'OCDE qu'au niveau des pays en développement. Elle met en exergue enfin les principales caractéristiques des investissements directs étrangers en Tunisie.

Evolution des flux d'investissements étrangers à l'échelle mondiale

L'évolution des Investissements directs étrangers est scindée **en trois étapes** : la première qui couvre la période 1977-1981 suit une évolution à la hausse. La seconde période 1982-1985 est caractérisée par des fluctuations alors que la troisième période 1986-1989 se distingue de nouveau par une tendance à la hausse.

EVOLUTION DES FLUX DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS



SOURCE : Balance of pay. stat. 88 à 89

Faut-il signaler toutefois que la période de régression des investissements directs correspond à la période de crise mondiale d'endettement et a été plus forte dans les pays en développement. En effet, l'on a enregistré, durant les années 80, une baisse sensible au niveau des prêts d'origine privée allant vers les économies à revenu faible et intermédiaire -ces derniers sont passés de 53.3 milliards de dollars en 1981 à 2.3 milliards de dollars en 1990- et une nette amélioration des flux des investissements étrangers bien que cette amélioration ne compense pas totalement la baisse.

Apports financiers à long terme aux économies à revenu faible ou intermédiaire

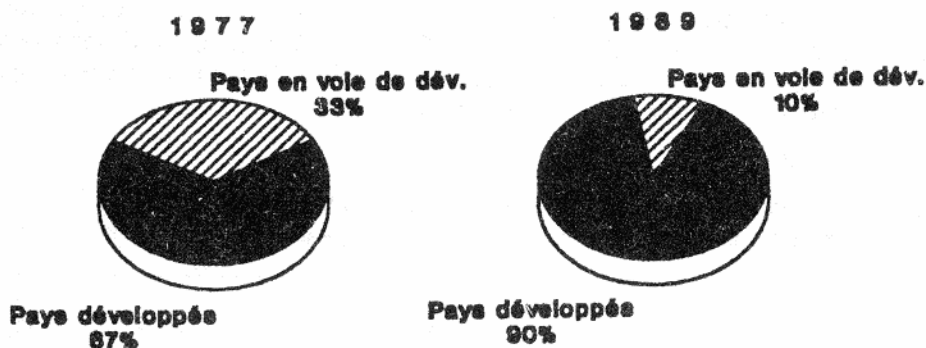
en milliards en \$	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Prêts des sociétés privées	53.3	43.6	28.1	19.1	14.3	8.1	0.7	5.5	4.3	2.3
Investissements étrangers directs	12.9	11.1	8.5	8.4	10.5	9.5	13.2	19.2	22.4	21.8

Source : Banque Mondiale : Rapport annuel 1991

Caractéristiques des investissements dans les pays développés

Si en termes de flux, les investissements étrangers ont profité aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement, la répartition de ces Investissements s'est faite plutôt en faveur des pays développés. En effet, la part des investissements étrangers allant vers ces pays est passée de 67% en 1977 à 90% en 1989.

STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS



SOURCE : Balance of pay. stat. 88 à 90

La tendance actuelle est la concentration des investissements étrangers dans les pays de l'OCDE, essentiellement au sein des Etats-Unis et de la CEE qui reçoivent, à eux seuls, 81% du total mondial. On note, par ailleurs, qu'avec l'avènement du marché unique européen les pays de la CEE présentent de plus en plus d'attrait en tant que destination des flux d'investissement. C'est ainsi que le Japon a doublé l'effort d'investissement envers la CEE : en effet, en 1990, l'Europe acquiert la deuxième place après les Etats-Unis en matière d'investissements japonais à l'étranger.

**Part de chaque pays dans les flux
d'investissements directs destinés à
l'ensemble des pays de l'OCDE**

en %	1971-1980	1981-1984	1985-1987	1988-1989
ETATS-UNIS	33,8	62,8	59,3	51,4
CANADA	3,3	-2,4	1,3	2,7
JAPON	0,9	0,9	1,2	-0,6
CEE	61,5	38,3	37,3	45,8
SUEDE	0,5	0,5	0,9	0,7

Source : Problèmes économiques n°2232, 3 juillet 1991

L'importance des flux des investissements étrangers vers la CEE ⁽¹⁾ provient également des flux d'Investissements intra-communautaires. C'est ainsi que, en termes du pourcentage du total des Investissements étrangers du pays d'origine, les investissements directs de la France vers les pays de la CEE sont passés de 27.6% en 1981/84 à 63.8% en 1988/89. De même, ce rapport est en nette amélioration pour les autres pays membres de la Communauté.

**Les investissements directs vers les pays de la CEE
en % du total des investissements étrangers du pays d'origine**

	1981-84	1985-87	1988-89
Allemagne	39.7	31.9	49.8
France	27.6	44.2	63.8
Italie	36.2	47.0	53.6
Royaume-Uni	-1.6	17.2	25.3

Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 48, 1990

(1) La part des investissements vers les pays de la CEE a atteint 45,8% du total des investissements vers l'OCDE en 1988-1989.

Il apparaît ainsi que la France est le premier investisseur européen à la CEE en 1988-89, suivie de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Les investissements directs étrangers de l'Europe sont notamment destinés vers les Etats-Unis (soit 55% du total); les pays proches de l'Europe -soit l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est- ne bénéficiant que de 16% de ces investissements alors que les USA et le Japon destinent une plus grande partie de leurs investissements vers les pays qui leur sont géographiquement proches: 25% des investissements étrangers du Japon sont dirigés vers les pays de l'Asie et 38% des investissements étrangers des USA sont dirigés vers les pays de l'Amérique Latine.

**Structure géographique des investissements étrangers
des Etats-Unis, de la CEE et du Japon en 1988**

	U.S.A.	Reste de l'Amérique	Japon	Reste de l'Asie	CEE	Reste de l'Europe Afrique M-Orient	Monde
U.S.A.	-	38	5	9	36	10	100
CEE	55	16	2	10	-	16	100
Japon	32	20	-	25	18	4	100

Source : Lettre du CEPII, décembre 1990

Cette configuration géographique serait notamment expliquée par la nature des investissements étrangers directs. En effet, si au début de l'ère de l'industrialisation les investisseurs étrangers trouvaient leur compte dans les pays en développement: approvisionnement en matières premières, bas salaires et conditions de production attrayantes, Il n'en est plus de même à l'heure actuelle. On trouve plus que jamais la volonté de conquérir des secteurs stratégiques en croissance rapide (informatique, télécommunications...), d'exploiter la possibilité des économies d'échelles liées à l'élargissement du marché et de renforcer les positions acquises.

L'analyse de la répartition sectorielle des investissements de certains pays de l'OCDE fait ressortir l'importance grandissante du secteur tertiaire en particulier qui accapare actuellement près de 50% de ces investissements pour de nombreux pays.

**Répartition sectorielle
des investissements directs à l'étranger**

en %		Secteur		
		primaire	manufacturier	tertiaire
Amérique	1980	24.4	40.2	35.4
	1985	23.7	35.4	40.9
	1990	15.7	38.8	45.5
Japon	1980	19.4	34.5	37.3
	1986	19.3	29.2	51.5
	1991	20.9	26.2	52.9
Allemagne	1980	10.3	47.6	42.1
	1985	8.6	43.3	48.1
	1986	6.1	41.7	52.2
France	1980	31.0	37.6	31.4
	1985	30.8	34.3	34.9
	1990	15.9	39.2	44.9
Grande B.	1981	31.5	36.3	32.3
	1984	39.0	30.8	30.2
	1987	27.0	34.4	38.6

*Source : De Laubier : l'internationalisation des services CEPII,
Décembre 1991*

Investissements étrangers dans des pays en développement

Si la répartition des investissements étrangers s'est faite au profit des pays développés, les pays en développement continuent à recevoir des flux importants des investissements. Ainsi, le montant des investissements a plus que doublé entre 1977 et 1989 en enregistrant une période de régression au début des années 80. En effet, ce montant est passé de 7.9 milliards de \$ en 1977 à 17.5 milliards de \$ en 1981 et de 11.8 milliards de \$ en 1982 à 18.6 milliards de \$ en 1989.

Néanmoins, tous les pays en développement ne parviennent pas à attirer les investissements étrangers de la même façon. Plusieurs facteurs -autres que les facilités d'ordre fiscal et institutionnel-déterminent l'attrait des capitaux étrangers vers ces pays. Il s'agit notamment de l'infrastructure, de la stabilité politique, de l'importance du marché et de la croissance potentielle.

**Répartition géographique des investissements
étrangers à destination des pays en développement**

en %	1983	1985	1987	1989
Afrique	7.6	6.2	8.7	13.9
Asie	32.9	40.0	59.9	41.3
Europe	1.2	1.6	1.4	4.2
Moyen-Orient	35.8	19.2	0.7	11.4
Amérique Latine	22.5	33.0	29.3	29.2
Total pays sous-développés	100	100	100	100

Source : IMF, Balance of Payments statistics, 1990

C'est ainsi que la part des pays d'Asie a connu une augmentation très sensible en passant de 10% en 1976 à 41.3% en 1989 avec un record en 1987 où cette part a atteint 60%.

Les pays d'Amérique Latine accaparent la deuxième place dans les investissements directs destinés aux pays en développement. Seulement, la progression de ces investissements est assez lente et en nette régression à partir de 1985. En effet, leur part dans le total des investissements des pays en développement est passée de 33% en 1985 à 29.2% en 1989. Ceci peut s'expliquer en particulier par la baisse des investissements directs en provenance des Etats-Unis et par les graves difficultés éprouvées par ces pays pour assurer le service de leur dette.

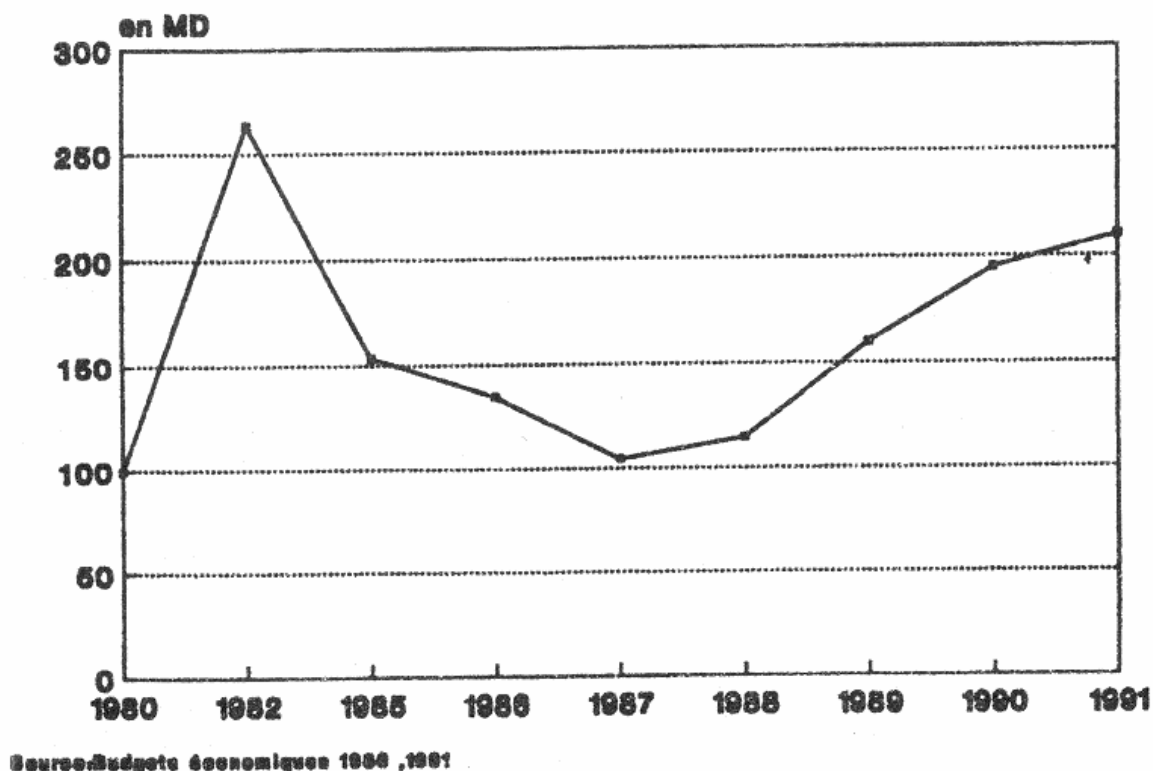
La situation **des pays africains** est similaire à celle des pays latino-américains en termes d'évolution mais en valeur absolue. la part des investissements dans ces pays a toujours été très faible par rapport au total. En 1989, cette part ne représente que 1.5% du total des investissements étrangers et 13.9% du total adressé aux pays en développement. Il y a lieu de remarquer, à cet égard que les investissements étrangers vers la Tunisie, le Maroc et l'Algérie s'élèvent à 245 millions de \$ en 1989 soit 17 fois moins que celui accordé à Singapour pour la même année. Les investissements étrangers dans ces trois pays proviennent principalement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

Il y a lieu de relever, enfin, que certains pays en développement se sont mis à investir à l'étranger : il s'agit essentiellement des sociétés émanant des pays du Golfe, des nouveaux pays industrialisés d'Asie ou de quelques pays Latino-Américains. Ces investissements ont touché des domaines très variés, allant de l'industrie (pétrochimie-engrais...) aux services (banque et tourisme). La part la plus significative de ces investissements émane des nouveaux pays industrialisés d'Asie. (Corée, Singapour, Hong Kong, Taïwan). Par des opérations de délocalisation, ces pays ont notamment investi dans les pays d'ASEAN {Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines,...}.

Cas de la Tunisie

Les investissements directs étrangers en Tunisie sont passés de 99,7 millions de dinars en 1980 à 210 millions de dinars en 1991, soit un doublement sur cette période. Il y a lieu de remarquer que ces investissements ont accusé une baisse entre 1983 et 1987 et progressent à un rythme soutenu au cours des dernières années.

INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN TUNISIE



La répartition sectorielle révèle que le secteur énergétique accapare, à lui seul, plus que la moitié des investissements étrangers. Les parts revenant aux autres secteurs en l'occurrence les industries manufacturières, le tourisme et l'immobilier demeurent par contre relativement faibles.

**Répartition sectorielle des investissements
directs en Tunisie (en Millions de D)**

	1982	1985	1987	1989	1991
Energie	218.8	90.0	60.0	90.0	110.0
Ind. manufactur.	5.0	22.0	24.0	32.0	62.0
Tourisme et immobil.	5.5	9.0	14.0	20.0	30.0
Autres	34.2	32.5	6.6	18.0	8.0
Total	263.5	153.5	104.6	160.0	210.0

Source : Budgets économique, 1987-1991

L'examen des investissements par **origine** montre par ailleurs que les pays investisseurs sont les pays européens (France, Allemagne, Belgique et Italie), soit 85,5% du total des investissements directs étrangers destinés à la Tunisie sur la période 1985-89 contre 14,5% pour les pays arabes.

**Origine des investissements étrangers en Tunisie
(en millions de dinars)**

	Européen	Arabe	Total
1985	150	50	200
1986	146	7	153
1987	94	12	106
1988	78	37	115
1989	160	0	160
Total période	628	106	734

*Source : Budget économique 1991
Rapport Economique Arabe Unifié 1989,*

Références

L'investissement direct étranger et l'industrialisation en Malaisie, A Singapour, A Taïwan et en Thaïlande par LINDA Y.C. LIM et PANG ENG FONG OCDE, Paris, 1991.

Les nouvelles formes d'investissement dans les industries des pays en développement : Industries extractives, pétrochimie, automobile, textile, agro-alimentaire par Charles OMAN, OCDE, Paris, 1991.

L'Observateur de l'OCDE n°176 Juin/Juillet 1992 -L'investissement direct International par Marie-France HOUDE.

L'Observateur de l'OCDE n°157 Avril/Mai1989 : Investir dans le développement par C. Oman.

Economie et prévision n° 94-95, 1990. L'évolution récente des flux d'Investissements directs et l'impact sur les comptes extérieurs par J.P. Vincent.

L'Economiste Maghrébin n° 52/22 Avril 1992 : La Tunisie attire-t-elle les investissements étrangers ?

Finances et Développement / Mars 1992 : Faciliter l'investissement étranger par Guy Pfeffermann.

Problèmes économiques n° 2230, le 19 Juin 1991 - Les Investissements japonais en europe. Par J. Gravereau.

Problèmes économiques n°2232, Je 3 Juillet 1991 - La contribution des pays de la CEE aux flux d'investissements directs à l'étranger et aux opérations industrielles transfrontalières.

Problèmes économiques n° 2036, le 12 Août 1987: les tendances récentes de l'investissement international direct dans les pays en développement

Les investissement directs étrangers : les changements d'attitude des PVD.

Problèmes économiques n° 2289, le 2 Septembre 1992. Investissements étrangers : atouts et handicaps de l'espace français. Commissariat Général du Plan.

Problèmes économiques n° 2222, le 24 Avril 1991 les investissements étrangers au Royaume.. Uni.

La lettre du CEPII -Décembre 1990 : La polarisation géographique des investissements directs.

Revue d'économie industrielle n° 55, 1991, Par Bulgues et A. Jacquemin : Les effets d'attraction du grand marché sur les exportations et les investissements directs industriels des Etats-Unis et du Japon.

Rapport préparé par le FIAS, la SFI et l'AMGI, Wachington, D.C. Septembre 1991 - Tunisie: La promotion des investissements étrangers.

Balance of Payments Statistics 1988, 1989, 1990.

La Tunisie et l'avènement du marché unique européen

Les transformations profondes qui se déroulent aussi bien à l'échelle nationale - libéralisation de l'économie- qu'à l'échelle Internationale -les négociations sur les accords du GATT, l'effondrement des régimes communistes et l'unification de l'Europe- placent les opérateurs Tunisiens dans une situation nouvelle de concurrence où la compétitivité par la qualité et les prix devient une condition indispensable de survie. Une telle situation implique, impérativement, des changements d'attitude et de comportement dans tous les domaines de l'économie allant de la conception des projets jusqu'à la commercialisation des produits.

Le présent travail consiste à suivre ces transformations, notamment, celles relatives à l'intégration de l'Europe, afin de saisir leurs répercussions sur notre économie et à voir si l'état actuel de nos entreprises permet à celles-ci d'affronter ces changements. Ainsi, la première partie porte sur les transformations attendues à l'échelle de la CEE ainsi que sur les relations étroites établies entre la Tunisie et la CEE notamment les accords de coopération conclus par le passé et le nouveau accord de coopération couvrant la période 1992-1996 faisant partie de la nouvelle politique méditerranéenne rénovée. La deuxième partie renferme une appréciation de la capacité de l'économie Tunisienne à s'adapter à ces nouvelles mutations.

Les informations et les analyses contenues dans cette note se basent sur des études monographiques et documents fournis par les organismes spécialisés dans ce domaine ainsi que sur des avis recueillis auprès des représentants et des professionnels et ce, à la faveur des rencontres organisées à cet effet.

Cette note a été réalisée avec le concours de Monsieur Abdessatter GRISSA, Professeur d'économie à l'Université de Tunis.

Première partie : L'intégration européenne et les perspectives des relations Tunisie - CEE

La Communauté Européenne est en phase de parachever son intégration totale par l'élimination des barrières physiques, techniques et fiscales entre les différents Etats membres. Plusieurs étapes ont été franchies après l'adoption du livre blanc en 1985 par le conseil européen. Ce document présente les difficultés inhérentes aux échanges et tente d'évaluer les différentes retombées pouvant résulter au cas où l'on procède à leur abolition tout en proposant les mesures d'accompagnement nécessaires. Ces mesures ont concerné sur la période 1987-92 notamment :

(i) la suppression des frontières physiques: il s'agit d'éliminer les contrôles douaniers aux frontières relatifs aux personnes et aux marchandises. En effet, les délais d'attente en douane, notamment pour les marchandises, dus aux multiples contrôles d'ordre administratif, fiscal, sanitaire ...sont longs. Ces délais sont susceptibles d'augmenter les coûts des marchandises surtout que plus de la moitié des échanges communautaires doit passer par plusieurs frontières. Les coûts totaux liés aux contrôles des frontières sont estimés à 9 milliards d'Ecus par an, soit 1.9% de la valeur totale des échanges intercommunautaires. Cette estimation est susceptible d'être majorée à la hausse si l'on tient compte des pertes du temps fréquemment enregistrées durant les passages aux frontières.

(ii) la suppression des frontières techniques: il s'agit de supprimer tous les obstacles non tarifaires pouvant entraver l'évolution des échanges, En effet la commercialisation de plusieurs produits se trouve interdite en raison de la non conformité de leurs normes techniques. A cet égard, on estime qu'il y a plus de 100.000 réglementations et normes techniques différentes dans la Communauté. Ce nombre qui est lié aux différenciations des produits et des normes régissant la santé et la protection du consommateur dans les différents pays n'a cessé de croître ces dernières années, Pour pallier ces barrières techniques, différentes mesures ont été suggérées dont l'adoption du principe de la reconnaissance mutuelle des contrôles nationaux en attendant l'harmonisation des normes techniques.

(iii) et la suppression des frontières fiscales: elle consiste à harmoniser les systèmes de T.V.A et à éliminer les différences très marquées qui caractérisent les taux appliqués dans chaque pays membre de la CEE.

Dans ce qui suit et compte tenu de ces transformations profondes qui s'opèrent en Europe, principal fournisseur et client de la Tunisie, l'on va essayer de présenter une évaluation préliminaire des différents accords de coopération entre la Tunisie et la CEE et d'apprécier les répercussions éventuelles de l'Intégration de l'Europe sur l'économie Tunisienne.

Cette appréciation concernera d'abord les accords de coopération (1969-1991) régissant aussi bien les domaines commercial que social et financier pour aborder, ensuite, l'examen de la politique méditerranéenne rénovée (1992-1996).

Les accords Tunisie-CEE

Les rapports étroits entre la Tunisie et la CEE n'ont cessé de se renforcer au fil des ans grâce à un cadre juridique préférentiel favorable régissant les relations commerciales avec la CEE.

le cadre Institutionnel régissant les **relations commerciales** entre la CEE et la Tunisie repose sur trois catégories de principes directeurs :

(i) Les principes généraux liés aux négociations au sein du GATT ; nous pouvons citer à titre d'exemple le principe de "la nation la plus favorisée", principe que tout pays adhérent au GATT doit respecter. Selon ce principe, tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit originaire ou à destination de tout autre pays seront, Immédiatement et sans condition, étendus à tout produit similaire originaire ou à destination du territoire de toutes les autres parties contractantes.

(ii) Le schéma communautaire des préférences généralisées qui postule l'octroi -au sein du GATT -d'un traitement préférentiel pour les produits provenant des pays en voie de développement. Les préférences sont modulables selon les produits. C'est dans ce cadre que nous avons vu naître en 1974 l'accord régissant les produits textiles connu par l'AMF (arrangement multifibre) qui lie la suspension des droits de douane à un accord d'auto-limitation volontaire établi entre la CEE et les pays bénéficiaires. Concernant les produits agricoles, le régime de préférences est très variable. Il comporte des suppressions ou des réductions des droits de douanes assez importantes, de 20 à 80%. Les quotas sont individualisés par pays et par produits.

(iii) Et les accords bilatéraux de coopération: il y a eu deux accords de coopération en 1969 et en 1976 révisés en 1986.

Le premier accord de coopération entre la Tunisie et la CEE fût signé en Mars 1969. Il s'agit d'un accord commercial qui repose sur le principe de la réciprocité des

concessions et qui ne couvre que les échanges des produits agricoles et industriels. Cependant, cet accord s'est avéré limité et ne contribue pas suffisamment à promouvoir les échanges.

De nouvelles négociations ont été engagées en 1973 pour aboutir en 1976 au second accord de coopération.

Ces accords de coopération vont plus loin que le système des préférences généralisées. En effet, ils permettent l'entrée en franchise douanière de toutes les exportations industrielles tunisiennes à l'exception des produits pétroliers raffinés, des produits de liège qui sont réglementés et des produits textiles qui sont régis par l'AMF et soumis au régime de quota. Faut-il souligner que dans ce cadre restrictif, la Tunisie bénéficie en matière de textile d'une situation nettement meilleure que la majorité des autres pays signataires. A titre d'exemple, notre quota concernant les pantalons représente: 1.5 fois celui de Maroc, 5 fois celui de la Corée du Sud, 7 fois celui de la Thaïlande, 6 fois celui de l'Indonésie; ce qui a fait de la Tunisie le deuxième fournisseur de la Communauté en pantalons. Au niveau des produits agricoles, la Tunisie bénéficie - pour certains produits- d'avantages tarifaires allant d'une réduction du tarif extérieur commun à une franchise totale mais pouvant être soumis à des restrictions quantitatives.

Avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté en 1986, les accords de coopération de 1976 ont été revues et réadaptées pour pallier aux effets négatifs résultant de la similitude des produits exportés par la Tunisie et l'Espagne notamment dans le domaine agricole (huile d'olive, agrumes, vin, fruits et légumes). Un protocole additionnel fut ainsi signé en 1987. Il prévoit le maintien des courants traditionnels d'exportation de la Tunisie vers la Communauté et prévoit une liste de produits contingentés à l'exportation ⁽¹⁾.

Dans le domaine social, il est à remarquer que la majeure partie des émigrés tunisiens réside dans des pays européens. soit environ 70% en 1991 ⁽²⁾ dont 20% sont constitués de femmes et 25% d'enfants ce qui confère un caractère familial à la structure de l'émigration.

Les difficultés économiques des pays d'accueil, la montée du chômage et les perspectives de l'unification totale de l'Europe ont aggravé la situation de la communauté tunisienne à l'étranger et des mesures de plus en plus restrictives sont prises à son encontre. Pour contrecarrer ce phénomène, la concertation entre la Tunisie et les différents pays européens d'une part, et entre les pays maghrébins et la CEE d'autre part porte sur la défense des droits de la communauté émigrée Tunisienne -et maghrébine de façon générale- porte notamment sur la recherche des voies et moyens permettant de faire face à la nouvelle situation.

Dans le domaine financier, la Communauté s'engage à entreprendre avec la Tunisie des actions intégrées de coopération dans le cadre de protocoles financiers renouvelables visant la modernisation des structures agricoles et industrielles de la Tunisie ainsi que la valorisation de ses ressources naturelles. Ces protocoles financiers

prévoient l'octroi de dons et de prêts bonifiés de la part de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du budget communautaire. Il y a lieu de noter que l'on a enregistré, jusqu'en 1991, la signature de 3 protocoles financiers ⁽³⁾ entre la Tunisie et la CEE qui se présentent comme suit :

- Le premier protocole financier qui couvre la période 1977-1981, s'élève à un montant de 95 millions d'écus (M.Ecus) dont 54 sur ressources budgétaires et 41 sous forme de prêts de la BEI. Les fonds de ce premier protocole ont été affectés à l'amélioration de l'infrastructure (65%), de l'industrie (15%), de l'agriculture (14%) et le reste soit (6%) pour la formation et la coopération scientifique.

- Le deuxième protocole financier qui couvre la période 1981-1986, s'élève à 139 M.Ecus dont 61 sur ressources budgétaires et 79 sous forme de prêts de la BEI. La totalité de ces fonds a été consacrée au développement de l'agriculture et de la pêche et plus précisément à l'ouverture d'une ligne de crédit de la Banque Nationale de Développement Agricole et à l'achat de 10 chalutiers dans le cadre du projet pêche.

- Le troisième protocole financier qui couvre la période 1986-1991 s'élève à une somme équivalente à celle allouée aux deux premiers protocoles réunis soit 224 M.Ecus. Ce montant se répartit entre 93 M.Ecus sur ressources budgétaires et 131 M.Ecus sur prêts de la BEI; il a été affecté au développement et à la diversification de la production agricole, à l'appui à la stratégie d'exportation du pays et au renforcement de la coopération industrielle essentiellement par l'encouragement à la création de petites et moyennes entreprises en "joint-venture" entre opérateurs européens et Tunisiens.

(1) La liste de ces produits figure en annexe E.

(2) le nombre des émigrés a atteint 530 000 personnes en 1991 dont 350 000 résident dans les pays européens (Source : Ville Plan de développement).

(3) Pour plus de détails, concernant ces protocoles, se référer aux annexes A, B et C.

Relations Tunisie-CEE

La CEE est de loin le principal partenaire commercial de la Tunisie. Ainsi, plus de 76% de nos exportations sont acheminées sur la CEE en 1991 et près de 70% de nos importations y proviennent.

Evolution des échanges de la Tunisie avec la CEE en %

	1987	1988	1989	1990	1991
Exportations	78.9	75	73.7	76.9	76.1
Importations	67.6	66.4	66.9	69.8	71.6

Source : Compilations à partir des statistiques de l'INS

Il ressort également des données disponibles rétrospectives que nos relations avec la CEE se sont de plus en plus consolidées et diversifiées.

Place de la CEE dans nos exportations par groupe de produits en 1991 (en %)

Produits Alimentaires	Energie	Matières premières et demi- produits	Biens d'équipement	Biens de consommation
81.4	90	42.6	63	90

Source : Compilations à partir des statistiques de l'INS

Cet effort de diversification, qui a porté sur l'ensemble de secteurs, débouche- et en dépit du solde d'échanges de biens toujours déficitaire- sur un excédent au niveau de la balance courante. Cet excédent est attribuable principalement aux transferts de revenu du travail et aux recettes touristiques.

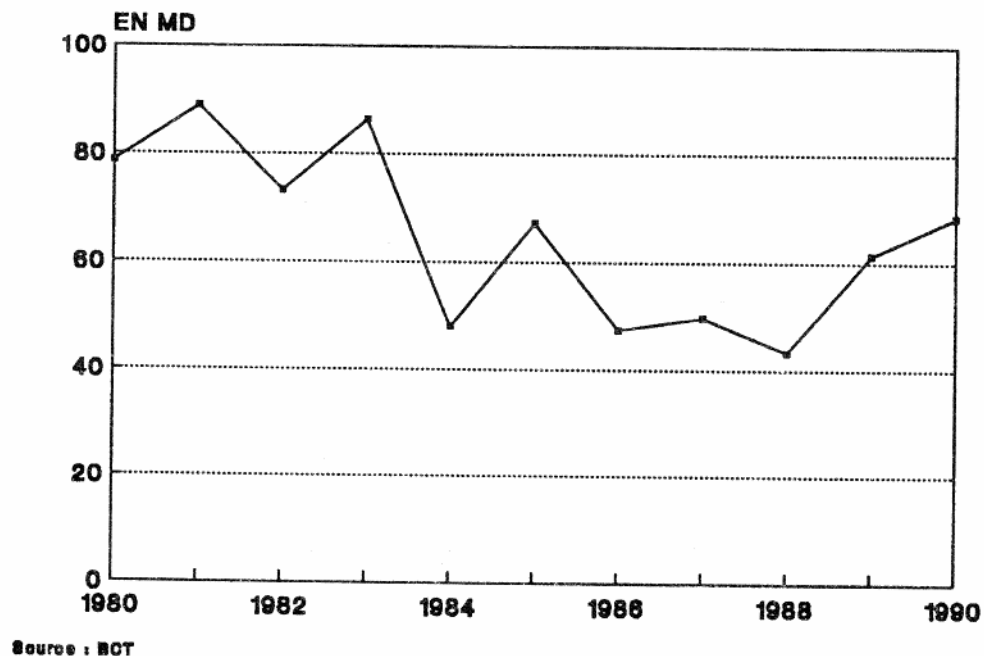
Balance courante de la Tunisie avec la CEE

(en millions de Dinars)	1986	1987	1988	1989	1990
Biens					
Exportations	787.1	1059.4	1570.7	2076.9	2401.4
Importations	1371.0	1428.0	2008.5	2636.3	324.4
Solde	-583.9	-368.6	-437.8	-559.4	-813.0
Services					
Exportations	529.9	748.6	888.6	960.1	1067.6
Importations	312.1	339.8	376.9	461.5	520.5
Solde	217.8	408.8	511.7	498.6	547.1
Solde des biens et services	-366.1	40.2	73.9	-60.8	-263.9
Revenu du travail	230.3	337.0	391.3	374.5	430.0
Revenu du capital	-150.9	-187.6	-149.8	-175.8	-133.0
Transferts unilatéraux	6.4	7.7	9.4	9.4	19.2
Solde courant	-280.3	197.7	324.8	147.3	50.3

Source : Banque Centrale de la Tunisie (BCT)

En dépit des incitations attrayantes aux investisseurs étrangers et malgré l'effort déployé pour encourager la création des petites et moyennes entreprises en joint-venture entre opérateurs européens et Tunisiens, les investissements communautaires en Tunisie n'ont pas progressé comme souhaité et le niveau de 1990, en augmentation par rapport à celui des années 86-89, ne constitue que 87% du niveau atteint déjà en 1980.

EVOLUTION DES FLUX DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS DE LA CEE EN TUNISIE

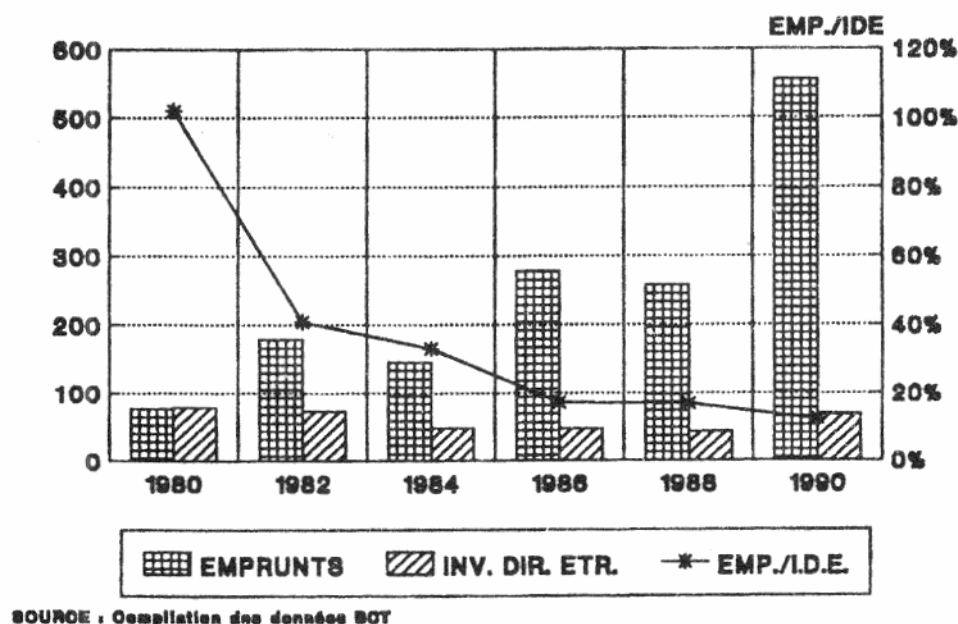


La baisse des investissements communautaires peut s'expliquer, comme Il est relevé dans la deuxième partie de cette note, par la rareté de main d'œuvre spécialisée en Tunisie. Ce phénomène risque de constituer un réel handicap vu que le capital étranger délocalisé exige un savoir faire plus important.

Il y a lieu de signaler que la décennie 80 correspond à une période de récession marquée par une baisse de l'épargne dans la totalité des pays développés et une incertitude au niveau des relations commerciales internationales.

Par ailleurs, Il y a lieu de relever du graphique ci-après un accroissement sensible au niveau des prêts et particulièrement ceux de court terme qui ont connu une croissance de 26.9% en moyenne par an sur la période 1986-1990 contre 6.8% pour les prêts de long terme durant la même période.

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS DE LA C.E.E.



Comment les relations Tunisie-CEE vont-elles évoluer si l'on tient compte des principales mutations qui s'opèrent à l'échelle internationale ? En effet, la clôture du dernier accord de coopération (1986/1991) a coïncidé avec i) l'approfondissement de l'intégration européenne par la création du marché unique européen et par la signature des accords de Maastricht le 7 février 1992 (traité d'union politique, économique et monétaire) ii) l'ouverture aux pays de l'Est et en particulier la signature des accords entre la CEE, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie le 16 décembre 1991 et enfin iii) le développement de la coopération avec les pays qui formaient l'ex-URSS. Tous ces événements majeurs ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur les relations de la Tunisie avec la CEE. La Tunisie conservera-t-elle le traitement préférentiel de la part de la CEE et quelles retombées peut-elle s'attendre de la politique méditerranéenne renouvelée ⁽¹⁾ ?

(1) Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Tunisie - Rapport 1991.

A ce titre un quatrième protocole financier couvrant la période 1992-1996 fut signé entre la Tunisie et la CEE. Il figure en l'annexe D.

La politique méditerranéenne renouvelée 1992-96

A côté de la coopération communément appelée coopération verticale qui comporte les deux volets commerciaux et financiers, l'on assiste à la mise en place d'une nouvelle forme de coopération (coopération horizontale) .

i) La coopération verticale

Ce volet de coopération concerne les protocoles financiers et commerciaux pour lesquels des nouveautés sont Introduites. C'est ainsi que l'on distingue au niveau des protocoles financiers deux volets :

-Un volet programmable en vue de poursuivre la politique actuelle. A ce titre, la Tunisie a bénéficié d'un montant global de 284 millions d'Ecus⁽¹⁾, soit à peu près la moitié du montant accordé au Maroc et le tiers de l'Egypte. Rapporté à la population, ce montant est de 34.7 Ecu/habitant pour la Tunisie, de 18.5 Ecu/habitant pour le Maroc et de 10.8 Ecu/habitant pour l'Egypte.

Répartition du volet programmable du quatrième protocole financier 1992-1996 par pays et mode d'octroi (en millions d'Ecus)

Pays	Montant total	Prêts BEI	Ressources budgétaires	
			non remboursables	Autres
Egypte	568	310	242	16
Algérie	350	280	52	18
Maroc	463	220	218	25
Tunisie	284	168	101	15

Source : Délégation de la Commission de la CEE en Tunisie (Rapport 1991)

-Un volet non programmable: L'enveloppe allouée à ce volet s'élève à 300 millions d'Ecus destinée principalement à l'appui des réformes économiques mises en œuvre par certains pays du Maghreb et du Machrek dans le cadre des programmes d'ajustement structurel. La Tunisie a pu bénéficier à ce titre d'une aide non remboursable de 40 millions d'écus en vue d'atténuer l'impact social de l'ajustement.

(1) 1 Ecu = 1.15 DT.

Quant aux **protocoles commerciaux**, ils ont connu certaines modifications relatives à la politique commerciale tarifaire et non tarifaire. En effet, l'on relève des réductions du tarif à l'importation pour les produits agricoles et d'une majoration des quotas alloués aux pays signataires⁽¹⁾.

Par ailleurs, la Communauté s'est engagée à négocier, l'entrée libre sur son territoire de produits textiles en provenance d'Egypte, du Maroc et de la Tunisie. Néanmoins, ces négociations restent tributaires à l'achèvement de celles de l'Uruguay round⁽²⁾.

ii) La coopération horizontale

S'appliquant à tous les pays tiers méditerranéens à l'exception de la Yougoslavie, ce volet de coopération est destiné à financer aussi bien des projets d'intérêt régional et mutuel que des projets liés à la protection de l'environnement. Le financement global de ce volet atteint 2030 millions d'Ecus dont 1800 sont accordés au titre de prêts auprès de la Banque Européenne d'investissement (BEI). Ce chiffre paraît dérisoire pour couvrir les besoins des différents projets liés à l'environnement: ces derniers sont estimés par la Banque Mondiale à 30 milliards d'écus.

Deuxième partie : Appréciation de la capacité de l'économie Tunisienne à s'adapter aux nouvelles mutations

La politique menée par la CEE vis à vis des pays tiers méditerranéens ne peut suffire à rétablir les équilibres macroéconomiques de ces derniers. Ces pays sont appelés -compte tenu des mutations qui s'opèrent à l'échelle Internationale- à restructurer leur économie en cherchant plus d'efficacité dans la réallocation des ressources et la consolidation voir l'augmentation de leurs parts de marché ainsi que la diversification de leurs débouchés. Dans ce contexte, la Tunisie est également appelée à prendre les dispositions nécessaires pour être en mesure de se conformer aux différentes réglementations techniques, sanitaires ainsi qu'en matière de normes. Une enquête qualitative menée auprès des opérateurs économiques Tunisiens nous a permis de dégager un certain nombre d'avis et de commentaires qui sont passés en revue dans ce qui suit.

(1) Les réductions tarifaires pour les produits agricoles prévues par les protocoles additionnels de 1987 (annexe C) seront parachevées le 1er janvier 1993 au lieu du 1er janvier 1996. Par ailleurs, les quotas tarifaires et plafonds indicatifs fixés par ces mêmes protocoles additionnels seront augmentés en fonction des produits soit de 20% (4 augmentations annuelles de 5%) soit de 12% pour les produits les plus sensibles (4 augmentations annuelles de 3%).

(2) A ce titre, il a été convenu, par le comité des négociations commerciales d'intégrer progressivement les textiles dans le cadre du GATT. La libéralisation du secteur textile devrait commencer en 1993 et prendrait fin en 2002 selon un calendrier.
bien précis selon l'accord relatif aux textiles et aux vêtements.

Force est de constater qu'en dehors des entreprises totalement exportatrices qui sont constamment assujetties aux directives et normes européennes, le reste des entreprises sont incapables de répondre à ces obstacles techniques dont l'effet est aussi important que celui des Instruments classiques de protection (quota, tarifs douaniers,...). Consciente de cet obstacle, le pays a entamé une série des mesures d'information et de sensibilisation en vue d'aider les exportateurs à s'adapter aux nouvelles dispositions.

Par ailleurs la capacité du pays à s'adapter aux nouvelles conditions d'échange avec la CEE risque d'être freinée par la taille réduite de nos entreprises qui les place en position de domination par rapport à leurs vis-à-vis étrangers. Le problème de la taille de petites et moyennes entreprises risque de générer des difficultés d'accès aux informations commerciales sur le marché et de les handicaper sérieusement en matière de compétitivité. Des actions de regroupement et de coopération s'imposent pour maintenir et renforcer notre position sur les marchés de la CEE.

Avec le risque de ne plus pouvoir bénéficier d'un régime préférentiel et de quota, les entreprises tunisiennes doivent plus que jamais offrir des produits de qualité permettant de supporter la concurrence. On entend par là non seulement la conformité aux normes et la compétitivité prix mais également une meilleure présentation, un conditionnement approprié et des moyens de livraison adéquats.

Dans ce sens, on ne saurait suffisamment insister sur la qualité de l'emballage ou du contenant, qui constitue le maillon essentiel entre la production et la commercialisation, car là aussi, la législation européenne a prévu des règles strictes en matière :

- de conditionnement des produits,
- des matériaux directement en contact avec les aliments,
- et de marquage.

Malheureusement, l'on a remarqué qu'on se soucie très peu de la qualité de l'emballage en Tunisie. La plupart des nos entreprises exportatrices ne le considèrent que comme un contenant et oublient ses fonctions commerciales, ses aspects promotionnels, esthétiques et fonctionnels. En effet, nos emballages présentent plusieurs insuffisances dont on peut citer :

- la non application ou l'application partielle des normes,
- les prix élevés par rapport à nos concurrents,
- l'absence de diversification et le peu d'esthétique,
- et la conception dépassée.

L'exemple fréquemment cité est celui des boîtes métalliques dont l'utilisation reste très répandue en Tunisie bien que, présentant deux défaillances majeures i) ces boîtes sont facilement oxydables et ii) les dimensions offertes sont encombrantes et ne répondent pas aux besoins du consommateur européen qui les demande plus petites (exemple: boîtes de conserve de tomates).

Il est vrai que la reconversion des entreprises d'emballage exige du temps et surtout des investissements importants, mais avons-nous le choix ?

Aussi, il ne faut pas perdre de vue que dans le respect des normes européennes, Il y a un avantage énorme à tirer d'une part, au niveau du marché international, puisque nos produits pourront trouver preneur facilement sur d'autres marchés ⁽¹⁾ (AELE, Etats-Unis...) et d'autre part, au niveau même du marché local puisque le consommateur Tunisien bénéficiera de l'introduction de ces améliorations sur le marché local.

Aussi et pour le même souci relatif à l'amélioration de la qualité, les entreprises tunisiennes doivent faire un effort supplémentaire quant à la qualification de la main d'œuvre employée et le niveau d'encadrement. En effet, beaucoup de secteurs accusent un déficit chronique de main-d'œuvre qualifiée et le taux d'encadrement y est très faible. Ainsi, à titre d'exemple, le taux d'encadrement moyen dans l'activité du textile est quatre fois plus faible que celui réalisé par les pays industrialisés. Un tel pourcentage ne fait qu'handicaper le développement de notre industrie. De plus, certains profils demandés par les entreprises sont formés dans des proportions insuffisantes par rapport aux besoins, d'autres ne sont même pas disponibles.

Un autre élément risque d'handicaper également le développement de l'industrie est celui d'un approvisionnement adéquat en matières de produits d'origine locale et de bonne qualité, permettant d'améliorer l'intégration du secteur. C'est un problème crucial que rencontrent beaucoup de secteurs et notamment celui du textile, habillement et cuir. De même le secteur agro-alimentaire se heurte à des difficultés inhérentes à un approvisionnement régulier surtout en l'absence de synchronisation entre les activités situées en amont (cultures maraîchères) et celles de transformation situées en aval. A ce titre, certains industriels sous couvert de la rareté de la matière première, utilisent parfois des matières de deuxième choix. Un tel acte ne pourra se perpétuer car dorénavant le produit fabriqué à partir de matière non qualifiée ne pourra pas être normalisé. Pour atténuer l'ampleur de ce problème, faut-il instituer et encourager la pratique de contract de culture entre le producteur et l'industriel ?

Nos interlocuteurs interviewés ont également soulevé d'autres obstacles (tels que ceux rattachés au transport : coût élevé, fréquence et rapidité, accès...). Mais le leitmotiv qui revient souvent est le nécessaire gain -par nos entreprises- du pari de la compétitivité par la qualité et les prix.

(1) Notons que les débouchés de notre appareil de production sont géographiquement très concentrés. L'Europe constitue, comme il a été relevé dans la première partie, la quasi-totalité des marchés extérieurs de la Tunisie. ainsi, en 1990, près de 90% de la valeur exportée en textile est orienté dans cette zone. La France, l'Allemagne et la Belgique avec des parts respectives de 39.2%, 26.8% et 14.8% accaparent à elles seules les 4/5 des exportations du secteur.

C'est en améliorant la qualité de nos produits et services et en réduisant nos coûts de production que nous pouvons nous imposer sur le marché de la CEE et gagner par l'occasion de nouveaux marchés. Pour gagner ce pari, l'entreprise Tunisienne est appelée à se restructurer, à se désengager des activités en perte de vitesse et à se positionner sur les créneaux porteurs. Tout l'avenir de l'exportation de la Tunisie repose sur la capacité de ses entreprises à s'adapter aux nouvelles mutations Internationales.

Références

Commission Nationale Tunisie-CEE : Communication sur les premiers résultats des travaux de la Commission Nationale des relations de la Tunisie avec la CEE à l'horizon 1993, Décembre 1990.

Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Tunisie: Coopération - Communauté Européenne -Tunisie Rapport 1991.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Direction des Etudes: La construction Européenne - Bilan, Problèmes et perspectives. 1992.

Commission des Communautés Européennes - l'acquis communautaire - la libre circulation des capitaux Septembre 1992.

Texte intégral du Traité européen sur l'union, 7 Février 1992.

GATT

-Accord relatif aux textiles et aux vêtements. Préambule. 1991.

-Arrangement concernant le commerce international des textiles, Genève, 1974.

-Protocole portant prorogation de l'arrangement concernant le commerce international des textiles, Genève 1986.

USAID/Tunisie : Une stratégie à moyen terme en matière de commerce extérieur et d'investissement pour l'USAID/TUNISIE, Mai 1990.

Ministère de l'Economie Nationale: l'évolution des exportations -Rétrospective et perspective, Mai 1992.

Comité permanent TUNISIE/CEE. Rapport du Comité sur les normes et contrôle technique des produits industriels INNORPI, Décembre 1991.

UTICA

-Fenatex -Ministère de l'Economie et Commission Nationale de suivi des relations avec la CEE, Février 1992. Le secteur de textile face à l'Europe Unie.

-Fédération Nationale du Textile: le secteur textile - Mai 1992.

-Fédération Nationale de l'Electricité: Etude des perspectives du secteur de l'électricité, Septembre 1991.

-Fédération Nationale de l'Agro-alimentaire. Rapport final du séminaire "qualité et Normes Europe 93 dans le Secteur de l'Agro-alimentaire", Septembre 1991.

Annexe A

Premier protocole financier

A - Financement

Total	95 MECUS
Ressources budgétaires	54 MECUS
Prêts B.E.I	41 MECUS

B - Composante budgétaire

Ce protocole financier a été l'objet principalement des réalisations suivantes (qui sont clôturées)

		Engagement (MECUS)
- Assainissement urbain de 17 villes		26.3
- Liaison ferroviaire GAFSA-Gabès		15.0
- Participation à la création de 3 centres de formation professionnelle		3.9
- Bonification d'intérêts		5.0
- Coopération scientifique et technique		1.2
- Renforcement de l'action de développement industriel		0.6
- Programme de recherche en sciences de la mer		0.2
- Autres projets et actions (formation, études)		1.0
- Etude BC - Net		0.01
- Aide au Ministère du Plan pour la préparation du VIIIe Plan		0.50
- Etude d'évaluation de la COTUNACE		0.01
- Etude organisationnelle CES		0.02
Total engagé	99.5%	53.652.665 MECUS
Total déboursé	99%	53.239.550 MECUS

C - Composante B.E.I

- Prêt global à la BDET	12
- Projet eaux du Nord	12
- Projet développement agricole	12
- Liaison ferroviaire Gafsa-Gabès	5
Total engagé	41
Total déboursé	41

Source : Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Tunisie
(Rapport 1991)

Annexe B

Deuxième protocole financier

A - Financement

Total	139 MECUS
Ressources budgétaires	61 MECUS
Prêts B.E.I	78 MECUS

Les financements de ce deuxième protocole ont été affectés à la B.N.D.A pour le développement de l'agriculture.

B - Composante budgétaire

	Engagement (MECUS)
- Etudes - Assistance technique	8.0
- Projet de recherche pour création de palmeraies	1.9
- Bonification d'intérêts (pour prêts BEI)	7.2
- Ligne de crédit pour prêts aux petits paysans (1)	18.0
- Projet pêche (fourniture chalutier, prêt spécial et bonification)	3.0
- Prêt spécial pour stockage engrais	2.0
- Prêt global BNDA pour développement grands complexes et unités coopératives	21.0

La situation pour les crédits budgétaires se présente comme suit :

Total engagé	61 MECUS	soit 100%
Total déboursé	53 MECUS	87%

C - Composante B.E.I

- Prêt global à la BNDA	26.00
- Ligne de crédit aux grands complexes agricoles	5.00
- Prêt aux unités coopératives, à l'Office des Terres Domaniales, à une centrale laitière	14.00
- Prêt pour centre de stockage engrais	3.50
- Projet pêche (prêt pour achat chalutiers)	4.50
- Assainissement de Gabes	7.00
- Prêt réaménagement BNDA	18.00
Total	78.00

Source : Délégation de la Commission des Communautés européennes en Tunisie - Rapport 1991

(1) dont environ 2 MECUS sont utilisés pour achat de matériel informatique et 150.000 ECUS pour l'étude de restructuration de la BNA pour achat de matériel informatique et 150.000 ECUS pour l'étude de restructuration de la BNA.

Annexe C

Troisième protocole financier

A - Financement

Total	224 MECUS
Ressources budgétaires	93 MECUS
Prêts B.E.I	131 MECUS

B - Composante budgétaire

Les financements engagés sont :

	MECUS
- Système d'enquêtes agricoles (Informatique)	0.480
- Capitaux pour assurance sur les exportations	10.000
- Conduite d'eau Sejnane-Joumine	10.000
- Mise en valeur agricole du Sud-Ouest du Kef	10.000
- Développement rural intégré de Sejnane	3.000
- Capitaux à risques	6.000
- Création de palmeraies-dattiers à Regim Maatoug	15.000
- Etude de 4 stations d'épuration d'eau	0.590
- Ligne de crédit agricole	12.000
- Mobilisation ressources en eau - Kasserine	7.000
- Bonification intérêts pour prêts BEI	18.839
Total	92.909

Total engagé 100%

Total déboursé soit 54%

C - Composante BEI

Les ressources gérées par la BEI ont pour objet :

- . l'appui à la stratégie d'autosuffisance alimentaire du pays ;
- . l'appui au développement industriel, notamment des PME ;
- . l'appui au développement de l'infrastructure économique et touristique ;
- . et à des projets de protection de l'environnement.

Ces crédits sont ainsi répartis :

- Environnement	42 MECUS	soit 32%
- Tourisme	27 MECUS	soit 21%
- Industrie	24 MECUS	soit 18%
- Infrastructure	17 MECUS	soit 13%
- Agriculture (BNA)	18 MECUS	soit 16%
Total	131 MECUS	soit 100%

Source : Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Tunisie - Rapport 1991

ANNEXE D

Quatrième protocole financier

1992-1996

Les fonds qui sont réservés au titre du 4ème Protocole financier, signé le 25 novembre 1991, portent sur un montant global de 284 millions d'Ecus (1 Ecu = 1.16 DT).

Le montant global se décompose en trois volets :

- 101 MECUS accordés sous forme d'aide non remboursable (budget de la Communauté).

- 15 MECUS sur les ressources budgétaires, sous forme de contributions à la formation de capitaux à risque.

- 168 MECUS sous forme de prêts (ressources propres de la Banque Européenne d'investissement).

Intervention de la Commission

Les ressources budgétaires gérées par la Commission (101 MECUS) seront affectées, compte tenu des priorités retenues, notamment le développement et la diversification de la production agricole destinés à réduire la dépendance de l'industrie et des services et la protection de l'environnement.

- Le secteur de l'agriculture pourra bénéficier d'environ 75% de ces ressources pour l'appui au développement de la production agricole et le maintien de l'emploi rural, axés principalement sur la mobilisation des ressources en eau et la conservation des eaux et des sols.

- Le secteur de l'industrie et des services pourra en bénéficier pour environ 20% pour l'appui à la stratégie de promotion des exportations et à la formation professionnelle.

- Le solde sera affecté à un fonds d'étude et d'actions ponctuelles.

Intervention de la Banque

La Banque européenne d'investissement pourra financer par des prêts sur ses ressources propres

(168 MECUS), les secteurs prioritaires suivants :

- environ 45% au secteur rural et aux investissements assurant une meilleure maîtrise de l'eau.

-environ 40% à l'industrie et au tourisme, principalement pour le financement de petites et moyennes entreprises productives par le biais d'intermédiaires financiers appropriés et pour celui des infrastructures économiques liées à ces secteurs.

-environ 15% à l'environnement.

Les capitaux à risques (15 MECUS prévus sur le protocole pour favoriser la création d'entreprises proviennent du budget CEE sous forme de don, mais seront gérés par la BEI).

Le premier projet approuvé pour le 4ème protocole entre dans le cadre de la stratégie nationale de la conservation des eaux et des sols pour un montant de 45 MECUS.

2 - L'article 4 du protocole technique et financier prévoit pour la Tunisie la possibilité de bénéficier de l'appui réservé par la politique méditerranéenne rénovée (300 MECUS sous forme de dons) aux réformes économiques entreprises dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel.

Dans ce cadre, la Tunisie a reçu la première allocation d'un montant de 40 MECUS.

L'intervention communautaire permettra d'atténuer l'impact social de l'ajustement à travers l'utilisation des fonds de contrepartie en appui budgétaire pour deux catégories d'intervention.

-création d'emplois au niveau rural dans le cadre des chantiers régionaux de travail et des chantiers nationaux de reforestation.

-atténuation du chômage en milieu urbain dans le cadre du Programme de Développement Urbain Intégré (PDUI).

Le montant de cette action s'ajoute au montant global (284 MECUS) prévu par le IVème Protocole financier CEE-Tunisie.

Source: Délégation de la Commission des Communautés Européennes en Tunisie

Annexe E

Les produits agricoles et agro-alimentaires tunisiens bénéficiant de contingents et d'avantage tarifaires sur la CEE

PRODUIT	CONTINGENT	CONDITIONS ET OBSERVATIONS
Huile d'olive différence entre le prix franco-frontière. réduction du prélèvement (0.5 ECU/100/kg) et Ecus/100kg marchés Oranges fraîches dorénavant du	46.000 T par campagne	-Soumis à prélèvement égal à la seuil (fixé par la CEE) et le prix - La Tunisie bénéficie d'une sous forme d'avantage commercial d'un avantage économique de 10 - Effort de diversification de Période de comptabilisation sera 1/7 ou 30/6
Vins de raison 1/en vrac la CEE doit référence. d'orientation production constatés dans précédentes) transport 2/ Présenté dans des récipients de 2 L ou plus 25% en 1991 3/ Vins de qualité bénéficiant d'une appellation d'origine (en bouteille) présenté en récipients de 2 L ou moins	160.000HL (en franchise) Au-delà du contingent les droits de douane sont réduits de 80%	Prix à l'exportation des pays tiers de être égal ou supérieur au prix de Prix de référence égale prix (moyenne des prix réels à la dans la CEE durans les deux campagnes auquel on ajoute les frais de Le montant forfaitaire ajouté au prix de référence qui est dégressif est de
Pulpes d'abricot	10.000HL avec modulation du prix d'entrée annuelle 50.000 HL (en franchise) Total : 210 à 220.000 HL en F 4.300T/en à droit réduit de 30% du TEC soit 11.9 au lieu de 17%	
Pommes de terre	2.600T/an en franchise sur toute la CEE	La Tunisie bénéficie à ce jour d'une Franchise sur la France pour 15.000 T
Concentré de tomates	1.800 T à droit réduit de 30% à l'exception de la France qui accorde la franchise pour quantité à déterminer	
Sardines	100 T/an en franchise dont 25 T sur la France	

Source : CEPEX

Diagnostic et perspectives de l'environnement international en 1992 et 1993 : agrégats et indicateurs macro-économiques

Cette note présente une synthèse des diagnostics et des perspectives de l'économie mondiale tels qu'ils ressortent des publications -disponibles à l'IEQ de l'OCDE, de l'OFCE et du CEPII.

Ce résumé condensé sera périodiquement mis à jour selon les actualisations de l'environnement international à partir des informations et données disponibles. Les travaux en cours à l'IEQ relatifs à l'impact de l'environnement international sur l'économie tunisienne (*) à travers la simulation d'indicateurs spécifiques (demande mondiale adressée à la Tunisie et demande mondiale optique monde -calculées dans la présente note-, la capacité d'importation de la Tunisie, les parts de marché et les prix relatifs) permettront d'enrichir progressivement le contenu de la présente note à l'avenir.

Croissance

Suite au choc pétrolier de 1979, les pays développés ont connu une période de récession qui s'est aggravée en 1982 où le taux d'accroissement annuel moyen du PIB a baissé à 0.3% après avoir été, de l'ordre de 5% durant les années précédant 1982. A partir de 1983, la tendance s'est renversée. En effet, mis à part le ralentissement relatif de 1985-86 (2.6%), la croissance dans les pays développés a été activement soutenue avec des rythmes annuels de l'ordre de 4% (entre 1983-1989), impulsée par le Japon (4.6%) et par les Etats-Unis (3.8%), la croissance dans les Pays de la CEE ayant été de 3% en moyenne par an durant cette période.

En 1990, les prémisses d'une récession se sont manifestées de nouveau à travers un ralentissement de la croissance (2.5%) et se sont confirmées en 1991 puisque le taux de croissance a atteint au cours de 1991 son niveau le plus faible (1%) dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Il est même devenu négatif dans certains pays anglo-saxons (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada). La reprise prévue pour 1992 -selon les perspectives de certains organismes spécialisés en la matière s'annonce lente et difficile avec un taux de croissance ne dépassant pas le seuil de 1.8% (tableau n°1 de l'annexe).

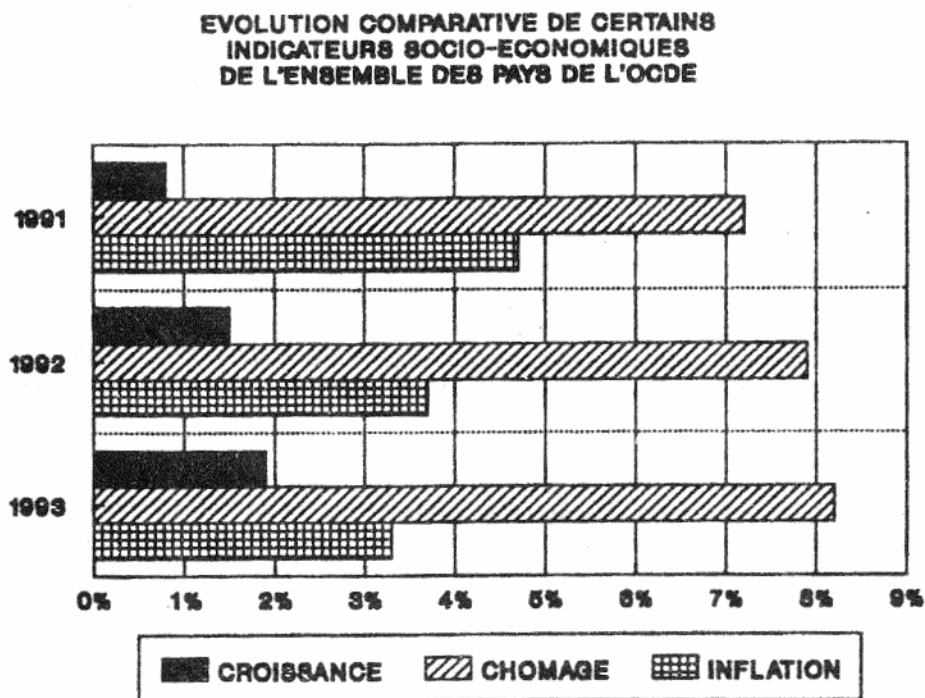
(*) l'annexe méthodologique n°5 présente un ensemble d'indicateurs d'impact et indique la méthodologie ainsi que les hypothèses de leur élaboration.

Chômage

la baisse de l'activité économique a enregistré, par ailleurs, une montée de chômage dont le taux moyen pourrait se situer aux alentours de 7.5% en 1992 dans la zone OCDE contre 6% en 1990. Ce taux varie d'un pays à l'autre au sein des pays de l'OCDE. Il est relativement important dans certains pays tels que le Royaume-uni (9.8%), le Canada (10.4%), l'Italie (11.2%), 18 France (9.8%), l'Espagne (16.2%), assez modéré dans d'autres (Allemagne (4.7%), Suède (4.5%),...) et très faible au Japon (2.2%), au Luxembourg (1.4%), en Island (2.6%) et en Suisse (2.5%) (tableau n. 2 de l'annexe).

Inflation

Quant à l'Inflation, elle a été maîtrisée dans la plupart des pays développés et fut ramené à 3.6% en moyenne en 1992 contre 4.7% en 1990 (tableau n° 2 de l'annexe).



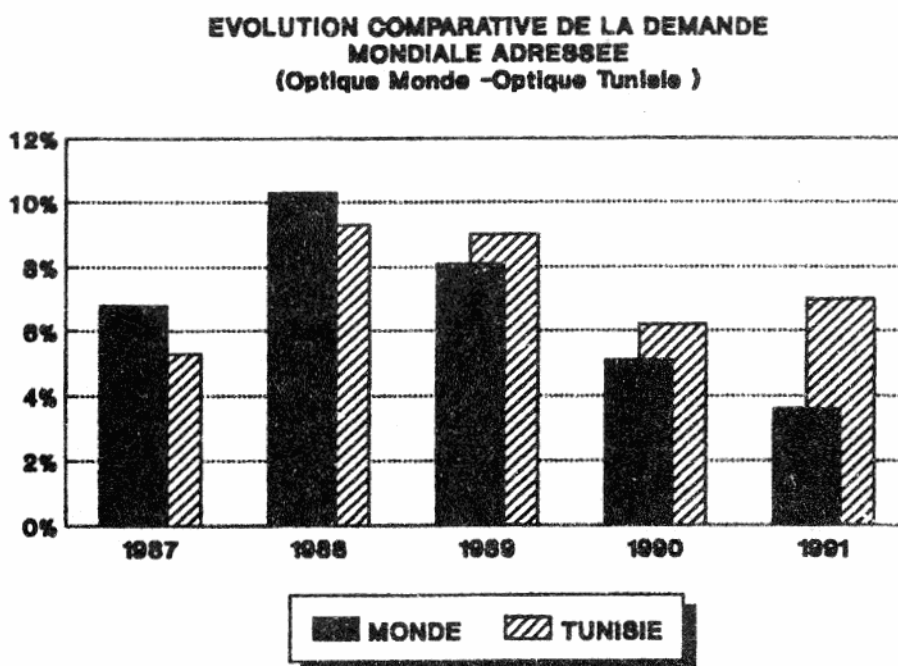
SOURCE : Revue de l'OFCE n 41 Juillet 92

Déficit extérieur et déficit budgétaire

Par ailleurs, l'on a constaté que les déficits publics ont atteint un niveau assez élevé en Allemagne (3.3% du PIB); au Royaume-uni (4.7% du PIB) et aux Etats-Unis (3.5% du PIB) ce niveau est particulièrement inquiétant en Italie (10.5% du PIB). D'un autre côté le déficit extérieur a atteint 1.9% du PIB en Italie, n est de l'ordre de 1% pour les Etats-Unis alors qu'il a enregistré un redressement en Allemagne en 1992 et marquerait éventuellement un léger excédent en 1993 (0.3% du PIB) (tableau n° 1 de l'annexe).

Demande mondiale

Il est à remarquer par ailleurs que la même tendance à la baisse du rythme de la croissance a été, constatée au niveau de la demande mondiale (optique monde) dont le principe de calcul est d'agrèger les indices d'importation en volume dans les différentes zones en les pondérant par leurs poids dans les exportations mondiales des produits manufacturés. A cet égard le rythme de progression de la demande mondiale n'a cessé de décroître au cours de ces dernières années pour atteindre 3.6% en 1991 contre 10.3% en 1988. L'orientation à la baisse est à relever aussi dans l'évolution de la demande mondiale adressée à la Tunisie ⁽¹⁾ dont le rythme de progression est passé de 9.3% en 1988 à 7% en 1991 (tableau n°3 de l'annexe).



Source: Compilation des données de
POFCE, FOCDE, FINS

Contexte macro-économique

Le recul de la demande mondiale est attribuable principalement à la baisse de la consommation des ménages qui représentent environ les deux tiers du PIB dans les pays développés et à la reprise de l'épargne suite à la hausse des taux d'intérêt notamment en Allemagne. Rappelons à cet égard que l'Allemagne a relevé ses taux d'intérêt de court terme pour contrecarrer l'inflation et drainer des capitaux étrangers nécessaires à la construction de l'Allemagne unifiée.

(1) Le principe du calcul de la demande mondiale adressée à la Tunisie est d'agrèger, les indices d'importation en volume des différentes zone en les pondérant par leurs poids dans les expoitions tunisiennes de produits manufacturés (voir Annexe méthodologique n.5 pour plus de détails).

Dans ce contexte, et en raison des règles de fonctionnement du système monétaire européen, les partenaires de l'Allemagne ont aussi relevé leurs taux d'intérêt ce qui a amené certains pays (Italie, Espagne, Royaume-Uni) à dévaluer leur monnaie. Seuls, les Etats-Unis ont baissé leur taux d'intérêt.

Ce phénomène a joué à l'encontre de la politique allemande puisque le mark, s'est apprécié vis-à-vis du dollar seulement et non par rapport à l'ensemble des monnaies européennes (tableau n° 2 de l'annexe). Les analyses faites par le CEPII et l'OFCE ont montré que le double choc subi par les pays européens - la hausse des taux d'intérêts d'une part et l'appréciation de leur monnaie vis-à-vis du dollar a annulé les effets expansionnistes pour eux de la relance de la demande en Allemagne suite à l'unification.

Par ailleurs les mêmes analyses révèlent que le niveau du stock du capital est susceptible de contraindre la croissance. En effet, un examen rétrospectif des taux d'investissement montre que ces derniers n'ont cessé de s'accroître durant la dernière décennie en raison d'un mode de production intensif en capital. Dans ce contexte, une éventuelle augmentation des investissements paraît invraisemblable et le processus de croissance induit par les investissements risque de s'attarder.

Perspectives 1993

En somme, les taux d'investissement ayant atteint des niveaux élevés à la veille de 1991, le taux de chômage étant en hausse, les échanges extérieurs ne connaissent pas d'expansion, il serait difficile d'envisager une reprise rigoureuse et significative en 1993. Les organismes spécialisés de la prévision envisagent une baisse soutenue du taux d'inflation (3.3%) et une détente des taux d'intérêt dans l'ensemble des pays européens, phénomènes susceptibles d'engendrer une reprise de l'activité, économique laquelle pourrait atteindre 3% (*) en 1993.

Néanmoins, ces mêmes organismes restent pessimistes quant à la diminution du taux de chômage et à la réduction du déficit budgétaire. Ces deux variables vont se maintenir, voire même, se détériorer en 1993 (tableau n° 1 et 2 de l'annexe).

Références :

L'Observateur de l'OCDE, OCDE, Paris, n° 180, Fev/Mars 1993.

L'Observateur de l'OCDE, n° 181, Avril/Mai 1993.

Revue de l'OFCE n° 41, Juillet 1992.

La Lettre de l'OFCE, OFCE, Paris, n° 105, Octobre 1992.

Perspectives économiques de l'OCDE no50, OCDE 1991.

Perspectives économiques de l'OCDE no51, OCDE 1992.

(*) Ce taux ne cesse diminuer, dans les projections des différents organismes spécialisés, au fur et à mesure qu'on avance dans l'année 1993 compte des informations actualisées disponibles.

**Tableau n°1 :
Les grands pays industrialisés : quelques résultats significatifs**

en %	1990	1991	1992	1993
PRODUCTION INTERIEURE BRUTE				
Allemagne	4.5	3.1	1.3	2.3
France	2.2	1.3	2.0	2.6
Italie	2.2	1.4	1.5	2.1
Royaume-Uni	1.0	-2.2	0.4	2.6
Etats-Unis	1.0	-0.7	2.1	3.6
Japon	5.2	4.5	1.8	3.1
CONSUMATION DES MENAGES				
Allemagne	4.7	2.4	1.9	2.8
France	2.9	1.5	1.9	2.6
Italie	2.8	2.8	2.2	2.3
Royaume-Uni	0.8	-1.7	0.2	2.0
Etats-Unis	1.2	-0.1	1.4	2.5
Japon	4.2	2.8	2.1	3.6
TAUX D'EPARGNE				
Allemagne	13.9	13.8	13.7	13.9
France	10.3	11.3	11.0	10.8
Italie	14.2	13.7	13.4	13.1
Royaume-Uni	9.0	9.4	11.2	12.1
Etats-Unis	7.3	8.1	8.4	8.8
Japon	18.2	18.6	18.7	18.7
SOLDE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (en % du PIB)				
Allemagne	-1.90	-3.10	-3.30	-2.50
France	-1.50	-2.20	-2.30	-2.10
Italie	-10.90	-10.50	-10.50	-10.40
Royaume-Uni	-0.70	-1.70	-4.70	-5.70
Etats-Unis	-2.50	-3.00	-3.50	-3.10
Japon	2.70	2.50	1.80	1.20
SOLDE COURANT				
Allemagne	3.20	-1.30	-0.50	0.30
France	-1.10	-0.60	-0.60	-0.60
Italie	-1.30	-1.80	-1.90	-1.90
Royaume-Uni	-2.80	-1.00	-0.90	-1.00
Etats-Unis	-1.70	-0.20	-1.00	1.20
Japon	1.20	2.40	2.80	2.80

Source : Revue de l'OFCE n° 41 Juillet 1992

**Tableau n°2 :
Les grands pays industrialisés : quelques résultats significatifs**

	1990	1991	1992	1993
TAUX DE CHANGE				
dollars en marks	1.62	1.67	1.70	1.70
dollars en yen	145.00	134.00	133.00	130.00
marks en francs	3.36	3.40	3.39	3.39
marks en liras	740.00	748.00	750.00	750.00
mark en livres	0.35	0.34	0.35	0.36
TAUX D'INTERET court terme (%)				
Allemagne	8.00	8.90	9.30	9.00
France	10.10	9.50	9.50	9.00
Italie	12.40	12.20	12.00	11.80
Royaume-Uni	14.40	11.20	11.00	11.00
Etats-Unis	8.20	5.80	4.50	6.00
Japon	7.30	7.50	5.00	5.50
TAUX D'INFLATION ANNUEL (%)				
Allemagne de l'ouest	2.60	3.60	4.50	4.10
France	3.00	3.10	3.10	2.80
Italie	6.40	6.40	5.60	4.80
Royaume-Uni	5.60	7.40	4.40	2.80
Etats-Unis	5.10	4.00	4.10	4.10
Japon	2.50	2.20	2.30	2.30
TAUX DE CHOMAGE (%)				
Allemagne de l'ouest	6.20	5.50	6.30	6.00
Allemagne reunifiée	5.60	8.50	10.20	10.30
France	8.90	9.30	10.10	10.40
Italie	11.40	10.90	11.00	11.10
Royaume-Uni	5.90	8.30	10.80	11.10
Etats-Unis	5.50	6.70	6.90	6.70
Japon	2.10	2.10	2.20	2.20

Source : Revue de l'OFCE n°41 Juillet 1992

**Tableau n°3 :
Demande de produits manufacturés adressée**

	MONDE		Tunisie	
		T/T-1		T/T-1
1972	100.0		100.0	
1973	113.9	13.9	115.3	15.3
1974	122.8	7.8	128.7	11.7
1975	116.1	-5.5	130.1	1.0
1976	130.3	12.3	151.6	16.6
1977	137.5	5.5	157.7	4.0
1978	144.7	5.2	164.3	4.2
1979	155.8	7.7	181.0	10.1
1980	160.4	3.0	190.3	5.2
1981	164.1	2.3	194.2	2.0
1982	163.9	-0.1	199.1	2.6
1983	170.3	3.9	198.0	-0.6
1984	192.6	13.1	206.9	4.5
1985	204.4	6.1	213.3	3.1
1986	215.9	5.6	216.5	1.5
1987	230.7	6.8	227.9	5.3
1988	254.5	10.3	249.2	9.3
1989	275.1	8.1	271.5	9.0
1990	289.1	5.1	288.4	6.2
1991	299.6	3.6	308.7	7.0
1992	318.4	6.3	326.9	5.9

Source : OFCE, OCDE et IEQ

Survey Résumé de notes et documents de travail réalisés à l'IEQ sur les questions touchant l'environnement international

Un certain nombre de travaux liés à l'environnement international ont été effectués à l'IEQ pour apprécier l'ampleur des changements intervenus à l'échelle mondiale et évaluer leurs implications sur l'économie nationale afin de dégager les orientations utiles au développement du pays. Pour mémoire et à titre d'information, il s'agit dans ce qui suit de présenter, de façon succincte, le "résumé-conclusions", de notes et documents de travail réalisés à l'échelle au cours des dernières années (*) . Ces notes portent sur les thèmes du commerce, du tourisme et de la dette à l'échelle mondiale. Elles concernent également la place et l'importance qu'occupent certains ensembles régionaux en l'occurrence la CEE et les pays de l'Europe de l'Est.

Commerce mondial

Concernant le commerce, les travaux entrepris à cet égard ont montré que 54% des exportations mondiales se font entre pays développés, alors que les importations de ces pays en provenance du reste du monde ne représentent que 23% du total de leurs importations. Les échanges commerciaux des pays en développement entre eux restent très faibles et sont en régression depuis 1979 (5.7% de l'ensemble de leurs échanges en 1986 contre 6.1% en 1979). Les échanges avec les pays développés sont par contre trois fois plus importants.

Par ailleurs, une bonne partie de l'expansion du commerce mondial peut s'expliquer par l'évolution rapide des produits manufacturés. En effet, ces produits représentent à eux seuls 85% de l'ensemble du commerce mondial des biens et restent l'apanage des pays développés. Aussi, 78.9% des exportations mondiales des produits manufacturés sont couvertes en 1986 par ces pays contre seulement 12% pour les pays en développement.

Tourisme mondial

La prospérité de l'économie mondiale est marquée aussi par l'essor du tourisme. C'est l'Europe qui se taille la part du lion dans la progression du flux touristique (67.5% du nombre des touristes en 1986). La progression des recettes touristiques a dépassé au cours des années 80 le taux de 14% en moyenne par an pour la quasi-totalité des pays. Le premier récepteur du tourisme international en 1987 est l'Espagne, suivi des Etats-Unis, de l'Italie et de la France.

(*) il s'agit des notes suivante. : Evolution du commerce, de la dette et du tourisme à l'échelle Internationale. (IEQ/SF/900629) l'Europe dans la perspective du marché unique (IEQ/SF/910119), l'Europe de l'Est 910710).

La dette sur le plan mondial

S'agissant de la dette, les travaux engagés dans ce sens ont montré que l'encours de la dette se répartit à raison de 38% pour l'Amérique Latine, 23.5% pour l'Asie du Sud, 17.6% pour l'Asie de l'Est et 20.9% pour l'Afrique.

Avec le choc pétrolier, l'abandon de change fixes et la surabondance des liquidités, on a assisté au développement du crédit international et du système bancaire privé. A ce titre, il est intéressant de remarquer que l'encours de la dette a quintuplé en 1982 par rapport à 1971 et a atteint 449 milliards de \$.

Durant les années 80, la situation est devenue alarmante surtout après l'incapacité de remboursement de la dette manifestée par certains pays notamment d'Amérique Latine. Avec la prise de conscience de ce problème l'on a assisté au changement de la structure des ressources financières. En effet, après avoir assisté, durant la décennie 70, à une forte montée des flux privés vers les pays en développement, l'on enregistre au cours des années 80 le retour au financement public qui atteint 60% des ressources financières octroyées aux pays en développement en 1985. De même l'on enregistre l'inversion des flux financiers : les pays en développement qui, au cours de la période 1970-82 recevaient en moyenne 10 milliards de \$ des flux nets par an, devaient verser 12 milliards de \$ en moyenne par an durant la période 1982-86 et sont de la sorte devenus des fournisseurs nets des ressources financières.

La CEE

La note à ce propos, tente de caractériser la Communauté Européenne dans la perspective du marché unique à travers l'examen des domaines industriels et agricoles.

Dans le domaine industriel, l'analyse montre que la Communauté continue à se spécialiser dans des produits à faible et moyen contenu technologique. Elle est en train de perdre des parts de marché dans des industries qui lui sont considérées propres, malgré le taux de subvention très élevé qu'elle pratique (en moyenne 8.6% de la valeur ajoutée à la période 1981-1986). Ainsi l'électronique, l'automobile et le matériel électrique deviennent une spécialisation japonaise. Le textile, le bois papier et la sidérurgie sont abordés par les nouveaux pays industrialisés d'Asie et les pays d'Amérique Latine. Seules, la chimie et la mécanique restent favorables à l'Europe.

Dans le domaine agricole, la Communauté a son autonomie d'approvisionnement dans plusieurs produits. Elle devient même exportatrice nette de produits laitiers, de sucre, de céréales et de viandes. Elle pratique dans ce domaine une politique protectionniste très poussée et le taux de subvention accordée à l'agriculture atteint 43% de la valeur de la production du secteur en 1988.

Il est à noter par ailleurs, que la Communauté est en train de consolider sa place en tant que puissance mondiale avec l'intégration totale de tous ses Etats membres par l'élimination des barrières physiques, techniques et fiscales. La croissance additionnelle

en pourcentage du PIB, attendue par cette intégration. est selon les estimations de la CEE de 4.5%. De la sorte, la Communauté garde une place importante qui va davantage se consolider avec le marché unique.

Les pays de l'Est

Les bouleversements intervenus récemment dans les pays de l'Est à travers la libéralisation économique et l'orientation vers l'économie de marché ont fait également l'objet d'un examen afin de tirer les enseignements d'une telle ouverture sur notre économie et de voir précisément, si les pays de l'Est peuvent nous concurrencer sur le marché de la CEE qui constitue notre principal partenaire commercial ou s'ils présentent en revanche un nouveau marché pour les produits tunisiens.

Il importe de remarquer, d'abord, que l'on assiste à une mobilisation économique et financière sans précédent en faveur des pays de l'Est. Ainsi, en quelques mois, plus de 40 milliards de dollars y ont été drainés et des facilités d'accès au marché commun ont été accordées à la majorité de ces pays. Seulement, malgré l'engagement de l'Europe de l'Ouest et la volonté manifeste de l'Europe de l'Est d'achever cette étape transitoire, la mise en route du processus demeura difficile.

Les pays de l'Est ne forment pas une entité homogène : on y trouve d'une part des pays où l'agriculture continue à occuper une place importante dans l'emploi et la production comme le cas de la Pologne et la Roumanie et d'autre part des pays comme la RDA et la Tchécoslovaquie qui peuvent concurrencer pour certaines activités industrielles des pays industrialisés comme les pays du Sud de la CEE.

Par ailleurs, les pays de l'Est dont les économies sont en transition souffrent de certains problèmes tels que l'obsolescence du stock de capital, son renouvellement et sa réadaptation au processus de production. De même, une vue d'ensemble sur les économies des pays de l'Europe de l'Est révèle une infrastructure défectueuse, un matériel vétuste et des marchandises qui ne répondent pas toujours aux normes internationales.

L'Europe de l'Est est restée repliée sur elle même pendant une longue période: ses relations économiques et commerciales avec le reste du monde sont peu importantes et en baisse. Ainsi, sa part dans les exportations mondiales passe de 3% en 1967 à 2.8% en 1986 et sa part dans les importations passe de 3.5% à 2.8% sur la même période.

La comparaison de ces économies avec celle de la Tunisie révèle que les industries dans lesquelles la Tunisie s'est spécialisée et a acquis des traditions exportatrices sont similaires à celles des pays de l'Europe de l'Est. A titre d'exemple on peut citer, l'industrie mécanique, l'industrie électrique, le textile et les chaussures. De même, la Tunisie risque d'être concurrencée par la Bulgarie dans le secteur touristique. Enfin la quasi-totalité de nos produits exportables dans les secteurs agricoles et miniers ne sont pas produits dans les pays de l'Est.

Annexes méthodologiques

Annexe 1 :

Méthodologie de la décomposition de la variation des échanges extérieurs et du solde commercial

Cette méthode consiste à décomposer les variations en valeur des Importations, des exportations et du solde en effet volume, effet prix en devises et effet taux de change.

Nous utilisons les notations suivantes :

M^t, X^t : valeur des importations et des exportations à l'année t .

P_m^t, P_x^t : indices des prix à l'import et à l'export

TC_m^t, TC_x^t : indices des taux de change moyen à l'import et à l'export

M_o^t, X_o^t : importations et exportations de l'année t aux prix de l'année de base o

I - Décomposition de la variation des importations

Soit $\Delta M = M^t - M^o$

$$\Delta M = (M^t - M_o^t) + (M_o^t - M^o)$$

$$\Delta M = (M_o^t P_m^t - M_o^t) + (M_o^t - M^o)$$

$$\Delta M = M_o^t (P_m^t - 1) + (M_o^t - M^o)$$

Effet prix + Effet volume

La variation due à l'effet prix, pouvant elle même se décomposer en effet prix exprimé en devises étrangères et en effet taux de change.

Soit $M_{HTC} = M^t / TC_m^t$, les importations exprimées en devises étrangères

. La variation des importations en devises s'exprime par :

$$\Delta M_{HTC} = M_{HTC}^t - M_o^t$$

$$\Delta M_{HTC} = (M^t/TC_m^t) - (M^t/P_m^t)$$

. La variation due à l'effet taux de change est

$$\Delta M_{TC} = (M^t - M_{HTC}^t) = (M^t - M^t/TC_m^t)$$

Par conséquent, la variation due à l'effet prix pourra se décomposer ainsi :

$$\begin{aligned} (M^t - M_o^t) &= (M^t - M_{HTC}^t) + (M_{HTC}^t - M_o^t) \\ &= (M^t - M^t/TC_m^t) + (M^t/TC_m^t - M^t/P_m^t) \end{aligned}$$

Effet taux de change + Effet prix en devises

Par conséquent, la variation des importations se décompose ainsi :

$$\Delta M = (M^t - M^t/TC_m^t) + (M^t/TC_m^t - M^t/P_m^t) + (M^t/P_m^t - M_o^t)$$

Effet taux de change + effet prix en devises + effet volume

II - Décomposition de la variation des exportations

De la même manière :

$$\Delta X = (X^t - X^t/TC_x^t) + (X^t/TC_x^t - X^t/P_x^t) + (X^t/P_x^t - X_o^t)$$

Effet taux de change + effet prix en devises + effet volume

III - Décomposition de la variation du solde

$$\Delta S = (X^t - M^t) - (X_o^t - M_o^t)$$

$$\Delta S = (X^t - X_o^t) - (M^t - M_o^t)$$

$$\begin{aligned} \Delta S &= [(X^t - X^t/TC_x^t) + (X^t/TC_x^t - X^t/P_x^t) + (X^t/P_x^t - X_o^t)] \\ &\quad - [(M^t - M^t/TC_m^t) + (M^t/TC_m^t - M^t/P_m^t) + (M^t/P_m^t - M_o^t)] \end{aligned}$$

$$\Delta S = S_{TC} + S_{Pdevises} + S^o$$

ΔS : variation du solde en valeur

ΔS_{TC} : variation due à l'effet taux de change

$\Delta S_{Pdevises}$: variation due à l'effet des variations des prix en devise

ΔS^o : variation du solde en volume (prix constants de l'année de base)

Annexe 2 :

Méthodologie relative aux indicateurs des avantages comparatifs et spécialisation

Les théories classique et néo-classique du commerce international montrent que dès que les pays diffèrent les uns des autres, chacun d'eux a avantage à se spécialiser dans la production où il dispose d'un avantage comparatif.

Dans les modèles anciens (Ricardo, Heckscher-Ohlin) où les produits ne sont pas différenciés, la spécialisation consiste à pratiquer l'échange univoque, Chaque pays exporte les produits à avantage comparatif et importe les autres.

Dans les modèles récents qui admettent la différenciation des produits en plusieurs variétés permettant de mieux couvrir les besoins, le même produit peut faire simultanément l'objet d'exportation et d'importation. La différenciation conduit dans ce cas à l'échange croisé. Un pays se dit spécialisé dans un produit s'il en est exportateur net.

En effet, l'échange dans les pays industrialisés n'est pas uniquement motivé par une différence du côté de l'offre (dotation factorielle) mais aussi des différences du côté de la demande. Tout pays à qui est exprimée une demande forte pour un certain produit ou une certaine variété de produits, va tenter de se spécialiser dans ce produit.

Cette approche est défendue et appliquée par le CEPII et particulièrement G. Lafay qui considère que le dynamisme de la demande permettrait d'apprécier la qualité de la spécialisation. Certaines notions et indicateurs utilisés par le CEPII -pour caractériser les échanges extérieurs réalisés par un pays, un secteur économique ou une entreprise revêtent un intérêt particulier.

Notions et indicateurs de spécialisation

1) Le degré d'engagement

Certains économistes considèrent qu'il est possible d'utiliser le degré d'engagement ou le taux d'auto approvisionnement pour suivre l'évolution de l'avantage comparatif d'un produit. Celui-ci peut s'améliorer ou se détériorer selon que la production du produit en question augmente plus vite ou moins vite que la demande intérieure.

Cet indicateur est calculé à partir de l'équilibre ressources emplois.

$$(1) Q + M = D + X \text{ avec}$$

Q : production

M: Importation

D : demande Intérieure

X : exportation

En divisant tous les flux par la demande intérieure, l'on obtient.

$$(2) d = 1 + x - m$$

d : est appelé le degré d'engagement ou le taux d'auto approvisionnement.

En portant en abscisse le ratio “m” des importations et en ordonnée “x” le ratio des exportations et en traçant sur le même graphique la première bissectrice, l'on peut apprécier l'avantage ou le désavantage comparatif du produit en question. En effet, la bissectrice représente la ligne d'équilibre ou le degré d'engagement pour $d = 1$.

La position d'un point par rapport à la 1^{ère} bissectrice permet de mesurer le degré d'engagement puisque :

$$(d-1) = OF - OE = EA - EG = GA$$

La zone des excédents est située au dessus de la bissectrice (cas 1) et la zone des déficits en dessous (cas 2).

L'avantage comparatif d'un produit augmente ou diminue selon son degré d'engagement

2) Le solde relatif

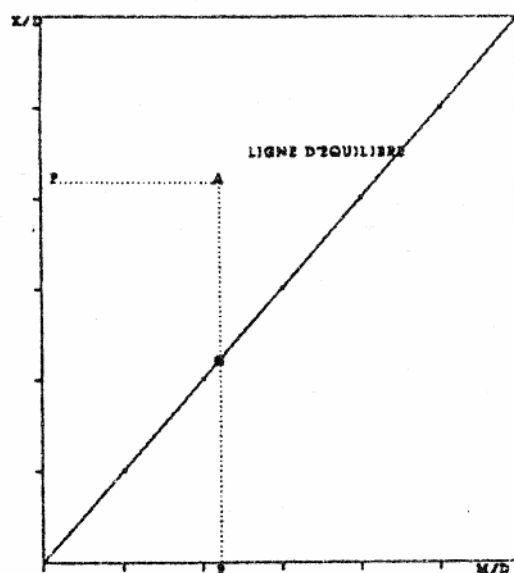
Il s'agit de procéder à une comparaison entre le solde relatif au niveau d'un secteur et le solde théorique correspondant. Ce dernier est calculé en répartissant le déficit ou l'excédent de l'économie dans son ensemble entre les différentes branches au prorata de leur poids respectif dans le commerce extérieur.

$$\text{Solde relatif : } \left(\frac{X_i - M_i}{\text{PIB}} \right) \cdot 1000$$

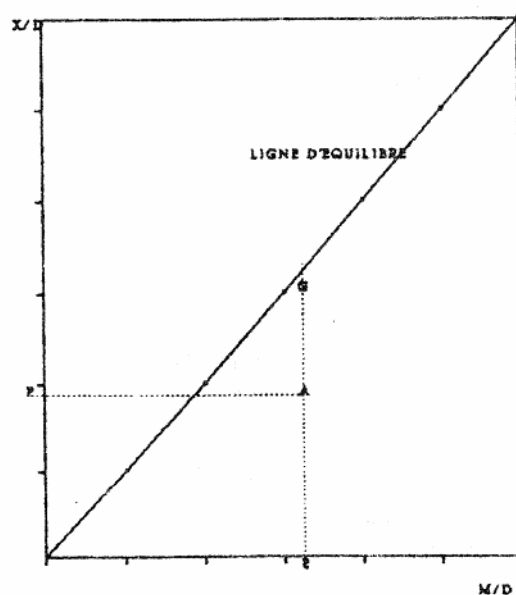
$$\text{Poids du secteur : } \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t}$$

$$\text{Solde théorique : } \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t} \cdot \frac{X_t - M_t}{\text{PIB}} \cdot 1000$$

CAS 1: EXCEDENT



CAS 2: DEFICIT



où X_i , et X_t représentent respectivement les exportations du secteur i et les exportations totales du pays.

M_i et M_t indiquent respectivement les importations du secteur i et les importations totales du pays.

Si le solde relatif s'avère moins déficitaire que le solde théorique, la branche représente un avantage comparatif. A l'inverse, si le solde relatif est plus déficitaire que le solde théorique, le produit se trouve dans une situation de désavantage comparatif.

En fait cette méthode revient à comparer le poids d'un secteur dans les échanges extérieurs et sa contribution dans le solde.

En effet, la différence entre les deux soldes positive pour un secteur jusqu'à avantage comparatif revient à eux :

$$(1) \frac{X_i - M_i}{Y} \cdot 1000 - \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t} \cdot \frac{X_t - M_t}{Y} \cdot 1000 > 0$$

$$\Rightarrow \frac{X_i - M_i}{Y} > \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t} \cdot \frac{X_t - M_t}{Y}$$

$$\Rightarrow (2) \quad X_i - M_i > \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t} \cdot X_t - M_t$$

$$1) \text{ si } X_t - M_t > 0 \Rightarrow (3) \quad \frac{X_i - M_i}{X_t - M_t} > \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t}$$

Solde commercial excédentaire	contribution dans le solde	poids dans les échanges
--	---------------------------------------	------------------------------------

$$2) \text{ Si } X_t - M_t < 0 \Rightarrow (4) \quad \frac{X_i - M_i}{X_t - M_t} < \frac{X_i + M_i}{X_t + M_t}$$

Solde commercial déficitaire	contribution dans le solde	poids dans les échanges
---	---------------------------------------	------------------------------------

Tableau récapitulatif pour un secteur

	Solde excédentaire des échanges	Solde déficitaire des échanges
Contribution dans le solde supérieure au poids dans les échanges	Avantage comparatif	Désavantage comparatif
Contribution dans le solde inférieure au poids dans les échanges	Désavantage comparatif	Avantage comparatif

Ainsi donc une économie dispose d'un avantage comparatif pour un secteur i si :

- dans le cas où elle dispose d'un solde commercial excédentaire, la contribution de ce secteur dans la réalisation de cet excédent est supérieure à son poids dans les échanges.
- dans le cas où elle accuse un déficit commercial, la contribution du secteur i dans ce déficit est inférieure à son poids dans les échanges.

Annexe 3 :

Méthodologie de la détermination des contributions de la compétitivité prix et de la compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix est fonction d'un ensemble de paramètres qui ne sont pas toujours quantifiables; on peut les regrouper en facteurs micro-économiques et en facteurs macroéconomiques.

Les facteurs micro-économiques sont liés à l'entreprise: on y trouve le dynamisme propre des entrepreneurs du pays (les "animal spirits" de Keynes), la qualité du service après-vente, l'efficacité du système de prospection des marchés à l'étranger, la flexibilité du tissu industriel qui permet de répondre rapidement aux évolutions de la demande internationale.

Les facteurs macro-économiques regroupent les éléments clefs de la politique économique suivie : on y trouve l'orientation du système d'incitations (promotion des exportations), la capacité du système financier à accorder des crédits à l'investissement et à l'exportation à des taux d'intérêt qu ne soient pas excessifs, la liberté des échanges mais aussi des changes (rapatriement éventuel des profits pour les firmes étrangères), ainsi que la politique de protection sociale et de protection du travail qui ne doit pas être trop contraignante.

Tous ces éléments concourent à la flexibilité de l'appareil industriel et à son efficacité, à sa capacité à repérer des marchés porteurs et à s'y positionner de manière à bénéficier d'une forte croissance de ses exportations.

Mesure de la compétitivité hors prix

L'approche préconisée consiste à estimer l'équation des parts de marché à l'exportation. Il s'agit d'estimer d'abord l'élasticité prix et de s'en servir pour calculer l'effet théorique des prix relatifs sur les parts de marché ; la partie non expliquée est alors attribuée aux effets de la compétitivité hors prix.

Les résultats présentés ci-dessous correspondent à l'analyse des parts de marché avec énergie calculées par rapport à l'ensemble des pays fournisseurs de la CEE.

L'équation des parts de marché à l'exportation intègre deux variables explicatives: la compétitivité prix et un trend.

L'augmentation relative de nos prix relatifs, toute chose étant égale par ailleurs, conduit nécessairement à une détérioration de notre part de marché en volume. Au niveau de cette variable, des essais de structure de retard annuel ou pluriannuel ayant donné peu de résultats, nous avons testé l'hypothèse d'un effet de retard infra annuel fondé sur l'influence des prix des trimestres précédents sur les transactions. La répartition 2/3; 1/3 s'est révélée la plus significative.

L'explication économique de ce phénomène pourrait être la suivante: une partie (environ 1/3) de nos exportations est réalisée par contrats de moyen terme (produits chimiques par exemple), et les transactions de l'année t dépendent alors des prix de l'année t-1; une autre partie de nos exportations (environ 2/3) dépend des prix de l'année courante: il s'agit aussi bien des exportations de produits agricoles et alimentaires que d'une partie des exportations de textile, réalisées à façon sur commande. la variable PRC (prix relatifs corrigés) est calculée sur cette base. le trend est censé capter l'effet des facteurs de politique économique autres que le prix relatif. Il représente l'effet de la compétitivité-hors prix. Son signe reste indéterminé.

De plus, divers essais conduisent à introduire une variable muette pour tenir compte de l'effet du choc pétrolier de 1980.

L'équation à estimer aura la forme suivante :

$$\text{Log PM} = a + b \text{ Log PRC} + d t + \text{dummy (1980)}$$

Son estimation donne des résultats conformes à nos attentes et statistiquement significatifs, après correction de l'auto corrélation des résidus.

TUNISIE

$$\text{log pm} = 7.423 - 0.6230 \text{ Log (PR)} + 0.0080 \text{ Temps} + 0.2339 \text{ dum (1980)}$$

(7.834) (-3.0795) (1.644) (2.945)

$$R^2 = 64\% \quad \text{S.E.R} = 0.07$$

Période 1975-90

L'évolution des parts de marché de la Tunisie est alors expliquée par l'évolution de la compétitivité prix et par ce trend à effet positif mais presque nul.

La contribution des prix relatifs dans révolution des parts de marché peut être calculée directement en utilisant l'élasticité prix des parts de marché et l'évolution des prix relatifs.

En revanche, la compétitivité-hors prix qui englobe un ensemble de facteurs hétérogènes n'est pas directement mesurable. Sa contribution dans la variation des parts de marché peut être appréhendée comme étant la différence entre révolution des parts de marché en volume et la variation des parts de marché induite par les prix relatifs.

Le même modèle a été appliqué pour le Maroc et la Turquie; il dégage, comme le montrent les estimations présentées ci-dessous, des élasticités-prix nettement plus fortes que celles obtenues dans le cas de la Tunisie.

TURQUIE

$$\text{Log PM} = 8.499 - 0.940 \text{ Log PR} + 0.084 T - 0.149 \text{ dummy (1980)}$$

(3.17) (-1.511) (3.08) (-1.73)

$$R^2 = 0.93$$

MAROC

$$\text{Log PM} = 7.9 - 0.85 \text{ Log PR} + 0.03 T$$

(11.5) (-6.6) (1.9)

$$R^2 = 0.97$$

Annexe 4 : Méthodologie d'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes

L'analyse de la croissance des exportations à parts de marché constantes utilise une technique statistique permettant de quantifier les avantages et inconvénients structurels relatifs à la répartition géographique des marchés d'exportation et à la composition des exportations par produit. La décomposition de l'écart de croissance des exportations d'un pays et celle du Monde en différents effets sera présentée dans ce qui suit :

Si un pays comme la Tunisie conservait ses parts de marché, ses exportations augmenteraient de $gX^0_{..}$ et l'on aurait l'équation suivante :

$$(1) X^1_{..} - X^0_{..} = gX^0_{..} + (X^1_{..} - X^0_{..} - gX^0_{..})$$

où

$X^0_{..}$: valeur des exportations tunisiennes au cours de la période 0.

$X^1_{..}$: valeur des exportations tunisiennes au cours de la période 1.

g : pourcentage d'accroissement des exportations totales du Monde entre la période 0 et la période 1

Comme les exportations sont constituées d'un grand nombre de produits ayant contribué différemment à la variation des exportations, l'on procède à transposer l'équation (1) pour un produit i ;

$$(2) X^1_{i.} - X^0_{i.} = g_i X^0_{i.} + (X^1_{i.} - X^0_{i.} - g_i X^0_{i.})$$

où

$X^0_{i.}$: valeur des exportations tunisiennes du produit i au cours la période 0.

$X^1_{i.}$: valeur des exportations tunisiennes du produit i au cours de la période 1.

g_i : pourcentage d'accroissement des exportations mondiales du produit i entre la période 0 et la période 1.

En tenant compte de tous les produits i , l'équation (2) devient :

$$\begin{aligned}\sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..}) &= \sum_i g_i X^0_{i..} + \sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..} - g_i X^0_{i..}) \\ \sum_i X^1_{i..} - X^0_{i..} &= \sum_i (g_i + g - g) X^0_{i..} + \sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..} - g_i X^0_{i..}) \\ X^1_{..} - X^0_{..} &= \sum_i g X^0_{i..} + \sum_i (g_i - g) X^0_{i..} + \sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..} - g_i X^0_{i..}) \\ (3) \quad X^1_{..} - X^0_{..} &= g X^0_{..} + \sum_i (g_i - g) X^0_{i..} + \sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..} - g_i X^0_{i..})\end{aligned}$$

L'interprétation économique d'une telle équation étant difficile, c'est pourquoi l'on compte la réaménager autrement tout en la transformant en taux de croissance.

$$(4) \quad \frac{X^1_{..} - X^0_{..}}{X^0_{..}} = \frac{1}{X^0_{..}} (g X^0_{..} + \sum_i (g_i - g) X^0_{i..} + \sum_i (X^1_{i..} - X^0_{i..} - g_i X^0_{i..}))$$

Ce qui donne :

$$g^t = g + \sum_i \frac{g_i X^0_{i..}}{X^0_{..}} - g \frac{\sum_i X^0_{i..}}{X^0_{..}} + \frac{X^1_{..} - X^0_{..}}{X^0_{..}} - \sum_i \frac{g_i X^0_{i..}}{X^0_{..}}$$

Ce qui équivaut à :

$$g^t = g + g^t_{hi} - g + (1 + g^{t-1} - g^t_{hi})$$

Soit :

$$g^t = g + g^t_{hi} - g + (g^t - g^t_{hi})$$

où :

g^t = le taux de croissance des exportations tunisiennes (observé).

g^t_{hi} = le taux de croissance hypothétique c'est à dire celui qui aurait été enregistré si la Tunisie avait conservé ses parts de marché par produit i .

L'aménagement de l'équation (4) donne :

$$(5) \quad g^t - g = (g^t_{hi} - g) + (g^t - g^t_{hi})$$

Une telle équation signifie que l'écart entre la croissance tunisienne des exportations et celle du Monde peut être décomposé en 2 éléments :

- le premier donne l'effet de structure de nos exportations par rapport à celle du Monde (c'est à dire la différence entre le taux de croissance hypothétique et celui du commerce mondial).

- le deuxième donne l'effet sur la croissance de nos exportations dû au fait que nous n'avons pas conservé nos parts de marché par produit.

Enfin, l'on peut également isoler la contribution de la structure par pays j en transposant l'équation (2) :

$$(6) X_{ij}^1 - X_{ij}^0 = g_{ij} X_{ij}^0 + (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

où

X_j^0 : valeur des exportations tunisiennes vers le pays j au cours de la période 0.

X_j^1 : valeur des exportations tunisiennes vers le pays j au cours de la période 1.

X_{ij}^0 : valeur des exportations tunisiennes du produit i vers le pays j au cours de la période 0

g_{ij} : pourcentage d'accroissement des exportations mondiales du produit i vers le pays j entre la période 0 et la période 1.

En tenant compte de l'ensemble des produits i et de l'ensemble des pays j, l'équation (6) devient :

$$\sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0) = \sum_i \sum_j g_{ij} X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

$$\sum_i \sum_j X_{ij}^1 - \sum_i \sum_j X_{ij}^0 = \sum_i \sum_j (g_{ij} + g - g + g_i - g_j) X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

$$\sum_i X_i^1 - \sum_i X_i^0 = \sum_i \sum_j g_{ij} X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (g_i - g) X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (g_{ij} - g_j) X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

$$X..^1 - X..^0 = g \sum_i \sum_j X_{ij}^0 + \sum_i (g_i - g) \sum_j X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (g_{ij} - g_j) X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

$$(7) X..^1 - X..^0 = g X..^0 + \sum_i (g_i - g) X_{i.}^0 + \sum_i \sum_j (g_{ij} - g_j) X_{ij}^0 + \sum_i \sum_j (X_{ij}^1 - X_{ij}^0 - g_{ij} X_{ij}^0)$$

La transformation de l'équation (7) en taux de croissance donne :

$$(8) g^t = g + g_{hi}^t - g + g_{hij}^t - g_{hi}^t + g^t - g_{hij}^t$$

L'aménagement de l'équation (8) permet de donner une interprétation économique aux différents éléments de la décomposition suivante :

$$(9) \quad g^t - g = (g_{hi}^t - g) + (g_{hij}^t - g_{hi}^t) + (g^t - g_{hij}^t)$$

où:

g_{hij}^t : représente le taux de croissance hypothétique (c'est à dire celui qui aurait été enregistré alla Tunisie avait conservé ses parts de marché par pays et par produit).

S'agissant de l'interprétation de la décomposition de la croissance effective de la Tunisie par rapport à celle du Monde, le premier élément ($g_{hi}^t - g$) représente l'effet de structure de nos exportations par rapport à celle du Monde (c'est à dire la différence entre le taux de croissance hypothétique qui aurait été enregistré si la Tunisie avait conservé ses parts de marché par produit et celui du commerce mondial). le deuxième élément en l'occurrence ($g_{hij}^t - g_{hi}^t$) donne l'effet de structure graphique ou l'effet de destination de nos exportations (c'est à dire la différence entre le taux de croissance que la Tunisie aurait réalisé en conservant ses parts de marché par produit et par pays et le taux de croissance hypothétique si la Tunisie a conservé ses parts de marché par produit). Le troisième élément ($g^t - g_{hij}^t$) donne l'effet sur la croissance de nos exportations dû au fait que la Tunisie n'a pas conservé ses parts de marché par produit et par pays. Il reflète les gains ou les pertes de compétitivité du pays au fil du temps.

Annexe 5 :

Méthodologie d'élaboration des indicateurs d'impact de l'environnement international : Demande mondiale, prix à l'importation et capacité d'importation

Le cadre méthodologique ci-après consiste à élaborer un ensemble d'indicateurs d'impact de l'environnement international; ces indicateurs sont relatifs à la demande adressée à la Tunisie, aux prix à l'importation et à la capacité d'importation en volume.

Demande mondiale

Concernant l'indicateur de la demande mondiale adressée à la Tunisie, sa confection se fait à l'instar de l'OFCE, au niveau des produits manufacturés.

Nous avons pris, à cet effet, une zone de référence composée de 8 pays industrialisés et 4 zones complémentaires:

Les 8 pays sont la France, l'Allemagne (RFA), le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, les Etats-Unis et le Japon.

Les 4 zones complémentaires :

- .Les autres pays de la CEE (Espagne, Portugal, Grèce, Irlande, Danemark, Luxembourg) .
- .Les autres pays de l'OCDE ainsi qu'israel et l'Afrique du Sud.
- .Monde Arabe (Afrique du Nord + Proche-Orient -Iran).
- .Autres pays en développement.

Le principe de calcul d'une demande adressée à la Tunisie est d'agrégier les indices d'importation en volume des 12 zones ou pays en les pondérant par leurs poids dans les exportations tunisiennes de produits manufacturés: l'année de référence étant 1990.

Cette méthodologie se base sur des instruments utilisés par l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE-Paris); l'équipe de l'IEQ en place a bénéficié, de l'expertise de l'OFCE dans ce domaine notamment par la consultation da court terme réalisée à l'IEQ par Mr Jacques ADDA, Economiste à l'OFCE et l'encadrement de stages au profit des membres de l'équipe à Paris.

L'indicateur ainsi obtenu a pour avantage de tenir compte de l'orientation géographique des exportations tunisiennes dans l'analyse des effets de la croissance des marchés extérieurs sur ces exportations. L'effet de structure géographique des exportations pourra être appréhendé en comparant l'évolution de la demande adressée à la Tunisie et celle de la demande mondiale, celle-ci étant calculée en pondérant les importations en volume de chaque zone ou pays par leur poids dans les Importations mondiales de produits manufacturés (*). Une orientation géographique privilégiant les marchés ou zones les plus dynamiques se traduira par une progression de la demande adressée à la Tunisie plus rapide que celle de la demande mondiale et vice versa.

Le calcul de l'indicateur de demande mondiale adressée à la Tunisie requiert :

- des séries d'importations de produits manufacturés en volume des 12 zones ou pays retenues. Ces séries sont disponibles rétrospectivement grâce à la base de données établies par le département des diagnostics de l'OFCE dans ce domaine.
- une structure des exportations tunisiennes des produits manufacturés au prix de 1990 vers les 12 zones ou pays retenus.

Soient :

M_i : l'indice du volume des importations de produits manufacturés de la zone i (base 100 en 1972).

K_i : la part de chaque zone dans les exportations tunisiennes de produits manufacturés.

H_i : la part de chaque zone i dans les importations mondiales de produits manufacturés.

La demande adressée à la Tunisie notée DAT est calculée par la moyenne géométrique :

$$DAT = \prod (M_i)^{K_i}$$

La demande mondiale dans une optique notée (DM) est calculée par la moyenne géométrique :

$$DM = \prod (M_i)^{H_i}$$

Prix à l'importation

Concernant l'indicateur de prix à l'importation en dollars pour les produits manufacturés, il est obtenu en agrégeant par moyenne géométrique les indices de prix en dollars des exportations de produits manufacturés des 6 pays fournisseurs, pondérés par la part de ces pays dans les importations tunisiennes de produits manufacturés en 1990.

(*) Pour les résultats de ces calculs relatifs aux années 1987 à 1991, se référer à la note "Diagnostic et perspectives de l'environnement international" du présent numéro des Cahiers de l'IEQ.

En notant :

PM\$ l'indice des prix en dollars à l'importation de produits manufacturés de la Tunisie.

PXN_j l'indice des prix en monnaie nationale des exportations de produits manufacturés de chacun des 6 pays fournisseurs.

e_i le taux de change contre dollars des pays fournisseurs (sous la forme; 1 \$ = x unités monétaires nationale).

PX\$I l'indice des prix en dollars à l'exportation de produits manufacturés de chacun des 6 pays fournisseurs.

k_i les parts de chacun des fournisseurs dans les importations de produits manufacturés de la Tunisie en provenance de ces six pays.

On peut écrire :

$$P_{X\$i} = (P_{XNi})/e_i$$

$$P_{M\$} = \prod (P_{X\$i})^{k_i}$$

Les séries de prix à l'exportation de produits manufacturés en monnaies nationales des pays fournisseurs sont disponibles grâce à la base de données établies par le département des diagnostics de l'OFCE dans ce domaine.

Cette même approche a été généralisée aux pays concurrents pour lesquels l'information est disponible en l'occurrence le Maroc, l'Espagne, la Turquie, la Grèce et le Portugal.

Capacité d'importation

Cette variable est calculée à partir d'un cadre d'analyse de la formation de la capacité d'importation, en tenant compte non seulement des recettes en devises provenant des exportations de biens et services mais aussi des transferts nets de ressources financières avec l'extérieur.

En déflatant cette capacité d'importation exprimée en dollars par l'indice de prix à l'importation calculé précédemment, on obtiendra un indicateur de capacité d'importation en volume qui pourra être mis en relation avec les variables d'activité pertinentes (FBCF, demande intérieure, ...).

Publications de l'IEQ

Notes et documents de travail

Cette série rassemble les documents de travail, les notes méthodologiques et les notes de synthèse des travaux réalisés à l'IEQ.

Les Cahiers de l'IEQ

A travers ces Cahiers, l'Institut d'Economie Quantitative se propose de présenter les travaux réalisés à l'IEQ et de les mettre à la disposition des services spécialisés des différents départements dans le but de développer davantage les techniques de planification et de favoriser également leur transfert et leur application.

Rapports d'études

Ces rapports exposent les analyses et synthèses des travaux d'études réalisés à l'IEQ.

Actes de séminaires

Il s'agit des comptes rendus et actes des séminaires et ateliers de travail organisés par l'IEQ.

Lettre de l'IEQ

Il s'agit d'un bulletin d'information bimestriel publié par l'institut dans le but de mettre à la disposition du lecteur les informations les plus récentes touchant l'activité de l'IEQ.

Informations bibliographiques

C'est une publication bimestrielle du service de documentation comportant i) l'état actualisé des notes et documents de travail et des publications de l'IEQ ii) l'inventaire des périodiques et ouvrages reçus avec leur sommaire détaillé et iii) la rubrique "vient de paraître" au titre des publications récentes.

L'institut d'Economie Quantitative (IEQ) a été créé par la loi 72-87 du 27 Décembre 1972 et placé sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement Régional. L'IEQ est un centre d'études et de recherches méthodologiques en matière de planification, d'analyse et de documentation dans le domaine économique et social. Il a notamment pour mission d'élaborer, d'améliorer et de développer les Instruments opérationnels utilisables pour des fins d'analyses et de provisions économiques ainsi que les études macro-économiques et les techniques d'évaluation des effets des mesures de politique économique.

Directeur :
Hédi Ghorbel

Conseiller scientifique :
Mongi Azabou

Activités d'études :

Modélisation macro-économique -Mahmoud Ben Sassi, Abdelkader Trabelsi, Bakhta Mahmoud (chargés d'études) Kaouthar Bouraoui, Faouzi Ouanène, Nabila Zribi (assistants d'études) Mongi Ben Chaabane (adjoint technique) Système productif -Moussa Maaref (chargé d'études) analyse de la productivité, des Incitations et des prix -Nadia Trigui, Yousr Zribi (assistantes d'études) Taïeb Bousnina (adjoint technique) Fiscalité - Mohamed Chaker Ben Aïche (chargé d'études) Raja Limam, Moufida Sahli (adjoints techniques) Etudes monétaires et financières -Saloua Ben Zaghou (directeur d'études) Abdallah Abdelmalek, Mounir Ben Saïd (chargés d'études) Ahmed Titai (assistant d'études) Commerce extérieur et environnement international -H'mida Khelifi, Samira Fezaï, Sam Ira Chebaane (chargés d'études) Meftah Attia (Ingénieur adjoint) Raoudha Hadhri, Affet Ben Arfa (assistantes d'études) Etudes socio-économiques - Abdelkerim Jaoua (chargé d'études) Samira Daghari (adjoint technique) Environnement maghrébin -Béchir Jaouadi, Mongi Riahi (chargés d'études) Rachid Fourati (adjoint technique)

Services généraux :

Informatique -Mohamed Néjib Bouslama (analyste) Chiheb Ghanmi (Ingénieur Informaticien) Ezzedine Arfaoui (analyste) Mounira Bouhafes, Salaheddine Ammar (programmeurs) Documentation et publications -Moncef Abbès (chargé d'études) Najoua Jlassi, Nassira Kaabi (documentalistes) Administratif et financier -Khemaïs Landoulsi (administrateur général) Thabet Labidi (administrateur en chef) Tijani Rebaï (administrateur conseiller)

MAJ : 31/7/1993